
**DOSSIERS
DES
SÉMINAIRES
T.T.S.**

**Les écologistes
en politique**

18/19



**Ministère de l'Équipement, du Logement
et des Transports**

Direction de la Recherche et des
Affaires Scientifiques et Techniques
La Grande Arche, 92055 Paris-La-Défense Cedex 04

Septembre 1992

LES ECOLOGISTES EN POLITIQUE

Textes rassemblés par Marc Abélès, Bernard Kalaora et Michel Péraldi à l'occasion
d'un séminaire animé par Marc Abélès à l'EHESS
(11 séances du 10 janvier 91 au 9 avril 1992)

SOMMAIRE

	pages
Préface	5
Introduction par Marc Abélès	7
Première partie : Les origines et développement du mouvement écologiste.	
<i>La polymérisation de l'écologie</i> par Serge Moscovici	17
<i>De l'écologie scientifique à l'écologie politique</i> par Jean-Pierre Raffin	33
<i>La question du pouvoir (d'Etat) chez les écologistes</i> par Guillaume Sainteny	41
<i>Le vote écologiste 1974-1992</i> par Daniel Boy	65
Deuxième partie : Les écologistes et l'aménagement.	
<i>L'Etat aménageur et la question de l'environnement</i> par Lucien Chabason	85
<i>Les écologistes et l'aménagement</i> par Andrée Buchman	95
<i>Les verts, du terrain au territoire, du militant à l'expert</i> par Claudie Gonthier	109
<i>Incertitudes et certitudes d'un juriste entré "en écologie"</i> par Raphaël Romi	129
Troisième partie : Les écologistes sur le terrain.	
<i>Dix ans d'écologie politique en Bretagne</i> par Patrick Le Guirriec	137
<i>Le mouvement associatif et l'écologie politique en Bretagne</i> par Max Jonin	157
<i>Le travail politique des verts (Lille et Dunkerque)</i> par Philippe Lorenzo	165
<i>Entretien avec Claude Rossi, Maire de Fos</i>	187
Quatrième partie : Les écologistes et l'Europe.	
<i>Envie d'une Europe</i> par Yves Cochet	201
<i>Les écologistes au Parlement européen</i> par Marc Abélès	209
Liste des TTS	221

PREFACE

Irradiant depuis leur berceau allemand, les écologistes sont désormais implantés dans tous les pays du centre de la CEE. En effet, en France, ils ont doublé leurs effectifs militants depuis les élections municipales et ont réussi l'exploit de mobiliser 12,76 % de l'électorat en leur faveur aux Européennes et 15 % aux élections régionales de Mars 1992. Cette poussée a surpris le monde politique qui sous-estimait leur capacité de passer d'un mouvement d'opinion au stade d'une organisation politique.

Désormais, l'Europe verte désigne une nouvelle donne au sein de la communauté à savoir, d'une part, l'institutionnalisation de partis à l'échelle européenne, regroupant les réseaux nationaux de chaque pays ; d'autre part, la création d'un espace écologique qui s'élabore à Bruxelles.

En France, l'une des conséquences de cette marée verte est la prise en compte de l'environnement par les états-majors traditionnels de l'extrême gauche à l'extrême droite. Alors que le débat sur l'environnement était quasiment exclu des plate-formes politiques il devient dorénavant central. Tous les caciques de la politique font assaut de leurs bonnes intentions écologiques et le mot environnement naguère relégué en fin de programme figure parmi les actions prioritaires. La "saga" des écologistes constitue bel et bien un phénomène social qui appelle des recherches anthropologiques et sociologiques pour étudier les formes de leur implantation et de leur enracinement au niveau régional et pour analyser finement leur place et leur rôle dans le champ politique. La constitution d'un mouvement en un parti constitue en outre un laboratoire social d'observation d'événements à chaud.

Le passage d'un mouvement d'opinion au stade d'une organisation politique implique l'élaboration de nouvelles stratégies et des alliances avec les partis traditionnels. Présents dans les conseils municipaux et régionaux, les écologistes constituent aujourd'hui une force organisationnelle qui, en s'imposant aux élus, est en mesure de faire pression sur les choix en matière d'aménagements et d'équipements.

Le SRETIE* et la DRI* ont pris l'initiative d'impulser des recherches de terrain afin de saisir les tactiques, les stratégies des écologistes pour s'enraciner localement et modifier la donne politique traditionnelle au point que certains parlent de recomposition du paysage politique.

L'entrée des écologistes sur la scène locale, les conséquences sur les politiques d'aménagement, les transformations du jeu politique et notabiliaire qui en résulte, sont autant de faits sociaux dont la compréhension a conduit le SRETIE à mettre en place un collectif de recherche sur différentes régions (P.A.C.A., Nord, Rhône-Alpes, Région Parisienne, Basse-Normandie, Limousin, Alsace). Des monographies régionales susceptibles d'illustrer la diversité des situations locales ont été réalisées. Ces monographies ont été élaborées dans une perspective comparative : analyse des différentes formes d'émergence sur le plan local, stratégies et tactiques vis à vis des appareils locaux, attitudes à l'égard de l'Etat central et de l'Europe. Un tel dispositif jette les prémises de l'élaboration d'une anthropologie de l'écologie politique en France, prenant en compte les diversités régionales, géographiques, physiques, culturelles et pouvant déboucher sur un atlas politique ou figureraient à la fois l'implantation des écologistes et leur influence sur des décisions à l'échelle régionale.

Martine BERLAN-DARQUE

Bernard KALAORA

Michel PERALDI

* SRETIE : Service de la Recherche des Etudes et du Traitement de l'Information sur l'Environnement

* DRI : Délégation à la Recherche et à l'Innovation(1)

(1) Création de la Direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques (DRAST) par décret en date du 27 mars 1992 qui regroupe les activités et les moyens de la Délégation à la recherche et à l'innovation (DRI - Urbanisme et Logement) et du Service des études, de la recherche et de la technologie (SERT-Transports).

INTRODUCTION

LES ECOLOGISTES EN POLITIQUE

par Marc ABELES

L'un des événements politiques majeurs de ces dernières années est l'affirmation des écologistes comme une force à part entière et avec laquelle il faut désormais compter. Les plus récents scrutins français (municipal et européen) ont reflété cette dynamique ascendante.

Il s'agit là d'un phénomène qui concerne aussi un grand nombre des pays d'Europe, où la vague verte a balayé des pays comme l'Allemagne, la Belgique et l'Italie. C'est dire que, tant au plan national qu'europpéen les écologistes ont acquis un poids politique nouveau. Ils ont aussi manifesté des capacités réelles d'organisation et de communication, ainsi qu'une capacité à faire écho à des questions que se posent les citoyens dans leur vie quotidienne tant en ville qu'à la campagne.

En France, la chronologie du mouvement écologiste comprend trois périodes distinctes : 1974-81, 81-86, 86-89. Il a fallu attendre 1983 pour que se forme un véritable parti, les Verts¹.

En 1974, René Dumont avait obtenu 1,32% des suffrages aux élections présidentielles. On note une légère progression des voix écologistes aux législatives de 1978 avec 4,7% des voix. Aux élections européennes de 1979, le vote écologiste atteignait 4,38%. Suivit une période de reflux entre 1981 et 1986 : l'on retombait à 1,2% des suffrages aux législatives de 1986. Le véritable démarrage des écologistes est sensible à partir de 1986 : 4,81% aux législatives de 1988 là où ils se présentent ; 6,8% aux cantonales, 8,6% aux municipales avec 1 359 conseillers élus ; 10,6% aux élections européennes l'année suivante.

¹ Sur l'évolution électorale du mouvement écologiste cf. D. Boy, *Le vote écologiste : évolutions et structures*, Cahiers du CEVIPOF- 6, 1991. Cf. aussi G. Sainteny, *Les Verts*, Paris, P.U.F, "Que Sais-je ?", 1991, et le numéro spécial de *Politix* "En vert et contre tout ? L'écologie en politique", n°9, Premier trimestre 1990.

On peut constater que cette progression a permis aux écologistes d'obtenir des élus à la fois à l'échelon municipal et européen : ils ont 9 élus dans le groupe Vert du Parlement européen et précèdent les Allemands, jusqu'alors les plus nombreux. En France aujourd'hui, le vote écologiste est estimé aux alentours de 15%.

Du point de vue géographique l'électorat vert s'est étendu à l'ensemble des régions. Les zones les plus réticentes à la pénétration écologiste étaient traditionnellement le Centre, l'Auvergne et le Limousin. Toutefois, on note une évolution avec une progression au nord de l'hexagone : Alsace, Lorraine, Franche-Comté, et une diminution dans le sud (PACA, Midi-Pyrénées). Les départements traditionnellement les plus favorables aux Verts sont au nord d'une ligne Saint Malo-Valence. Côté régions, l'Alsace, la Basse-Normandie sont rattrapées en 1989 par la Bretagne (avec des scores de 13,6% à Vannes, 14% à Rennes, 14,5% à Quimper, 15,1% à Lorient, 23% à Saint Briec). En 1989, aux deux scrutins municipaux, puis lors des élections européennes, on a observé une véritable nationalisation des Verts. Les chiffres de régions comme l'Aquitaine (Bordeaux, 8,1%, Talence, 10,1%) et Poitou-Charentes (Poitiers, 11%, La Rochelle, 10,5%) sont éloquentes. Mais même des régions comme la Bourgogne (8,6% à Tournus), le Centre (Tours, 8%, Bourges, 9,2%) et les Pays de la Loire (Saint-Nazaire 11,1%) ne sont pas en reste.

Avant de revenir sur les caractéristiques plus régionales et locales de cet électorat, il faut insister sur le fait qu'il se recrute dans les classes moyennes : enseignement, art, santé, travail social, étudiants. Il s'agit d'un électorat jeune doté d'un haut niveau d'instruction. En ce qui concerne les militants proprement dits, il faut distinguer les membres du parti Vert ou de Génération-Ecologie et de tous ceux qui militent dans les associations. Sur les positions politiques des écologistes, un sondage récent nous apprend que 39% des électeurs écologistes se situent à gauche, 49% ni à gauche ni à droite, 28% à droite.

Lorsqu'on s'intéresse aux dirigeants écologistes (enquête SOFRES 21/6-1/7/89), on retrouve le profil qui caractérisait les électeurs, notamment, un haut niveau d'instruction : sur 76, 55 ont fait des études supérieures. Les professions intellectuelles (recherche, enseignement, information, spectacle) représentent près de la moitié des dirigeants : 36 sur 76. Les dirigeants Verts sont plus nombreux à appartenir aux classes moyennes (44,5 contre 25 pour le PS) qu'aux classes supérieures (37,8 contre 57 pour le PS) Parti des classes moyennes. Près de la moitié des dirigeants ont suivi des formations scientifiques, moins d'un quart a une formation juridique, administrative, ou économique².

² Sainteny, *op. cité*, ch. 4.

En résumé, un électorat et des dirigeants appartenant aux classes moyennes, jeunes, doté d'un haut niveau d'études, avec une formation plutôt scientifique.

Il ne suffit pas de mettre en évidence les aspects électoraux et les caractères sociologiques du mouvement écologiste ; il apparaît également nécessaire d'essayer de comprendre comment les Verts ont réussi à mobiliser un électorat. Quels sont les thèmes de luttes, mais aussi les idées et les objectifs qui leur assurent la sympathie d'une proportion notable d'électeurs, et ce, plus particulièrement, au plan local ?

Il importe d'abord de réinscrire le mouvement écologiste français dans le contexte européen. On sera mieux à même d'en appréhender la spécificité. L'écologie allemande s'est développée en rupture avec les partis officiels dans une situation caractérisée d'une part par la pratique de l'alternance, d'autre part par la quasi-absence de Parti Communiste. Les écologistes entament une lutte très dure sur deux plans : d'une part en faveur du pacifisme, d'autre part contre les centrales nucléaires. Ils mobilisent Les anti-nucléaires obtiendront l'arrêt du projet de Brockdorf (Schleswig Holstein) dès 1977 et ils gagneront la bataille. Ils créent le parti vert en 1980 et obtiennent 28 sièges au Bundestag en 1983. Parmi les thèmes essentiels de mobilisation autres que le nucléaire : les pluies acides, la moralisation de la vie politique, la lutte contre les missiles américains.

Le mouvement français s'ancre dans l'après 68, avec une première phase "conviviale". Le Larzac, les premières manifestations anti-nucléaires, *Charlie Hebdo*, *La Gueule ouverte* : tout cela a un côté improvisé et libertaire. Mais dès 1977 Brice Lalonde obtient 10% des voix à Paris. En 1977 c'est aussi la grande manifestation contre la mise en place du réacteur de type "Superphénix" à Creys-Malville, laquelle se solde par un mort dans les rangs écologistes. A la différence des Allemands les Français n'ont pas alors choisi l'affrontement direct avec l'Etat. En fait ils ont préféré s'investir dans les sociétés de protection de la nature, et plus généralement au sein du milieu associatif régional et local. Leur organisation nationale, les Amis de la terre, ne se mobilisait pas dans le combat électoral.

Quand la gauche accède au pouvoir, lors des élections présidentielles de 1981, le candidat écologiste Brice Lalonde n'atteint que 4% des voix : pendant quelques années les écologistes vont demeurer isolés. Les Français découvrent l'alternance, et les écologistes qui n'ont pas voulu se joindre à la gauche se trouvent alors marginalisés. Ils ne referont surface qu'avec la seconde alternance, lorsque s'estompe l'opposition entre droite et gauche, et que la critique du discours politique retrouve toute sa place, redonnant un sens au mot d'ordre : ni droite, ni gauche.

Venons-en maintenant aux thèmes développés par les écologistes. Il faut d'abord souligner la nature polymorphe de l'idéologie des Verts. Leurs conceptions ne s'apparentent de manière automatique et logique ni à l'univers intellectuel de la gauche, ni à celui de la droite. On peut identifier différents types de discours :

- discours totalisant axé sur la recherche d'un équilibre idéal.
- discours catastrophiste fondé sur l'urgence de maîtriser une évolution condamnant l'homme à l'auto-destruction.
- discours volontariste appelant à la conversion, à la révolution culturelle.
- discours proposant une alternative radicale : "vivre autrement".
- discours manichéen : combat contre les forces du mal (les pollueurs, les centrales nucléaires, l'Etat).
- discours moralisateur dénonçant l'égoïsme des individus et prônant la régénération des mœurs.
- discours relativiste : la domination résulte de la Technique, de la Raison occidentale.
- discours anti-moderniste : nostalgie des savoirs pré-logiques.
- discours sur le territoire, le terroir, les paysans.
- discours qui charrie les thèmes de la rhétorique populiste anti-élite.
- discours qui repose sur des structures de légitimation oscillant entre l'anarchisme spontanéiste et le recours à l'argumentation scientifique.
- discours réorganisant la dimension territoriale autour de la dichotomie naturel/artificiel.

On distingue d'un côté un discours assez hétéroclite, qui couvre un large spectre (thèmes populistes, critique de la politique, anti-étatisme, anti-productivisme, catastrophisme, scientisme, discours moralisant, tiers-mondisme, pacifisme), et de l'autre un thème spectaculaire, consensuel, médiatique : l'environnement. L'on peut dire que si les écologistes ne se sont pas immédiatement emparés des médias au même titre que les politiques professionnels, l'écologie, elle, s'est répandue : qu'il s'agisse du trou d'ozone, de la pollution des océans, de la protection de la faune, de la forêt

amazonienne, sans parler du nucléaire. L'environnement n'est plus une préoccupation propre à des associatifs acharnés ou à des intellectuels rêveurs se sont banalisés.

Mais toute la question est précisément de savoir si cette banalisation signifie que l'environnement ne serait plus un enjeu politique en tant que tel, si se préoccuper de telle ou telle question écologique n'impliquerait nullement un engagement écologiste. Seule une frange limitée de la population se sentirait concernée par le mouvement écologiste. Autrement dit, l'écologie serait bel et bien digérée, et son électorat destiné à stagner.

En fait, on constate qu'il n'en est rien, et ceci parce qu'il faut introduire dans cette analyse un troisième paramètre aussi fondamental que les deux premiers. On a évoqué successivement le caractère hétéroclite et dans une certaine mesure "attrape-tout" du discours écologiste, la médiatisation du thème de l'environnement. Le troisième paramètre, c'est le local qui permet de fixer ces préoccupations environnementalistes ambiantes et qui offre aussi au discours écologiste un ou plusieurs points d'application très concrets.

L'écologisme est aujourd'hui un phénomène politique national, parce qu'il s'enracine localement, à la ville et à la campagne. Que nous montrent en effet les données dont nous disposons sur des régions aussi différentes que l'Alsace ou la Bretagne ? Qu'il n'est plus possible en Bretagne de faire comme si la question des nitrates ne se posait pas. Qu'avec 6 millions de porcs pour 2,5 millions d'habitants, les problèmes d'épandages de lisiers, la "marée verte", tout cela est désormais pris suffisamment au sérieux par les électeurs, pour qu'ils préfèrent donner directement leur voix aux Verts.

Mais il faut se garder d'une vision mécaniste. On constate que les zones où la pollution fait le plus de ravages sont loin d'être automatiquement celles où l'on vote le plus écologiste, comme si la résignation l'avait emporté. L'"effet pollution" se manifeste dans des zones plus périphériques. Le fait que le vote vert ait trouvé une terre d'accueil en Bretagne témoigne aussi des carences de la gauche à mettre la question de l'environnement au centre de son discours, à dramatiser en quelque sorte cette question, au lieu de la traiter en question annexe.

On a évoqué, ci-dessus, le discours "catastrophiste". Les milieux politiques non écologistes éprouvent une réelle difficulté à prendre la mesure de ce que signifie dans la représentation des gens le thème du risque. Aucune étude statistique ne permettrait d'appréhender la manière dont se conjuguent dans les esprits la prise de conscience du risque nucléaire avec Tchernobyl, la prise en compte du caractère malsain et menaçant de certaines pollutions, et des thèmes en apparence beaucoup plus éloignés tels que le SIDA (autre risque majeur) et l'atmosphère de guerre et d'instabilité dans laquelle nous vivons.

Dans ce contexte, l'idée qu'il existe des problèmes qui se posent à l'échelle planétaire, mais qui nous concernent tous, n'est plus incongrue. Cette liaison qui s'opère chez les individus entre des ordres de problèmes relevant d'échelles apparemment très différentes, est un élément nouveau et essentiel, si l'on veut comprendre ce qui se transforme dans nos rapports à la politique. En ce sens, lorsque la prise en considération des thèmes écologiques apparaît simplement comme un argument électoral, une sorte de supplément d'âme à usage électoral, les citoyens peuvent être tentés d'essayer autre chose, en étant sensible à partir d'un problème très local à un discours qui prétend s'inscrire dans une autre logique et qui conteste tout à la fois le mode d'exercice partisan du pouvoir local et son incapacité à resituer les problèmes d'environnement dans un contexte plus fondamental.

Si l'influence des écologistes ne se dément pas, cela tient sans aucun doute à leur capacité à être présent localement, en s'appuyant sur des relais associatifs. C'est le cas à Rennes, avec la Maison de la consommation et de l'environnement. A Strasbourg, l'opposition au projet d'implantation d'une usine dans la forêt de Marckolsheim présentée par une firme autrichienne spécialisée dans la production d'acide citrique a été marquée par le rôle très actif des militants de l'AFRPN (Association fédérative régionale de protection de la nature). Les membres de l'AFRPN seront au coeur de cette lutte.

Nous avons affaire ici à une de ces associations typiques de protection de la nature, avec une forte proportion de scientifiques, et notamment des naturalistes, des biologistes, etc. Dans ce contexte on voit bien l'opposition qui s'opère en permanence entre une légitimité politique, celle des élus, et une autre légitimité, celle des spécialistes. Au discours pragmatique axé sur l'emploi, on va opposer une conception qui se veut plus englobante et plus soucieuse du long terme. En même temps en s'opposant à la destruction d'un lieu, d'un paysage, on met l'accent sur l'importance du patrimoine régional matérialisé dans un paysage. Au deux bouts de la chaîne, ce qui est souligné par les écologistes, c'est l'incapacité des élus à réfléchir scientifiquement sur un territoire et son avenir, et leur faible attachement à l'histoire, aux racines. Autre exemple local, celui du Puy (Haute-Loire) où les Verts ont remporté trois sièges et 21,87% des voix dans une municipalité traditionnellement à droite. La mobilisation contre le projet de barrage de Serre-de-la-Fare a mis en évidence la capacité du mouvement associatif à capter l'adhésion d'une population jusqu'alors totalement étanche au mouvement écologiste.

En quelques années ce dernier s'est affirmé au point de modifier l'échiquier politique. Désormais, de la gauche à la droite, tous les états-majors politiques doivent prendre en compte la question de l'environnement. Alors que le débat sur l'environnement était quasiment exclu des plates-formes politiques,

il devient dorénavant central. Tous les dirigeants politiques font assaut de bonnes intentions écologiques et, le mot environnement, naguère relégué en fin de programme figure parmi les actions prioritaires. Plus récemment encore, les deux formations représentant les écologistes, Génération-écologie et les Verts, se sont vues courtisées par les partis traditionnels : les offres d'alliance abondent en prévision des prochaines élections (régionales et législatives).

La politisation du mouvement implique l'élaboration de nouvelles stratégies et pose la question des alliances au plan local, et national. Plus largement le débat sur les thèmes écologiques devient bel et bien un phénomène social et culturel qui mérite une analyse spécifique.

C'est pourquoi nous avons organisé en 1991-92, avec le concours de la DRI, du SRETIE et de l'EHESS, un séminaire qui se fixait pour objectif de rendre compte des évolutions actuelles du mouvement écologiste et de sa place nouvelle dans le contexte politique français et européen. Dans ce séminaire sont intervenus des chercheurs qui ont étudié ces questions et des acteurs politiques et administratifs susceptibles de les éclairer. Etaient également présentés les résultats de recherches de terrain menées par notre équipe de chercheurs. Ceux-ci ont effectué des enquêtes en profondeur portant sur des situations bien délimitées et qui présentent des cas de figure significatifs de l'implantation des écologistes et de leur volonté de participer activement à la gestion du territoire. Le lecteur trouvera dans ce dossier un écho des séances toujours très animées où responsables politiques et associatifs et chercheurs ont confrontés leurs analyses en abordant les principaux thèmes d'interrogation du public.

PREMIERE PARTIE

LES ORIGINES ET DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT ECOLOGISTE

LA POLYMERISATION DE L'ÉCOLOGIE

Serge Moscovici

A l'époque où est apparu le mouvement dont nous parlons aujourd'hui, on employait les mots de nature, de terre ou de corps, on parlait de vivre et de survivre. A la faveur d'un changement de terminologie, les expressions dérivées du mot écologie ont pris le dessus. J'évoque à dessein cette contradiction du vocabulaire parce qu'elle fait écran à un retour en arrière et donne une impression d'unité, étrangère à tout commencement qui, par nature, est polymorphe et polyglotte. La perspective diffère, suivant que l'on descend des rivières vers le fleuve ou que l'on remonte du fleuve vers les rivières. Et faute de recul, il est presque trop tôt pour dresser le bilan des filiations intellectuelles du mouvement écologique en France. Elles ne sont certainement pas les mêmes qu'en Allemagne ou en Italie et a fortiori aux États-Unis. Mais cette vérité ne doit pas nous empêcher de reconnaître l'importance et même l'impact de ce qui s'est passé chez nous. Car, à moins de me tromper gravement, je pense que c'est en France que l'écologie s'est cristallisée en premier comme mouvement à la fois culturel et politique au sens propre du terme. Que puis-je vous dire au sujet de ces filiations intellectuelles auxquelles il m'arrive de penser seulement de manière intermittente et sans intention systématique ? Ou comment expliquer les choix que les uns et les autres ont fait à un moment donné sans se rendre compte de leur exacte importance ? J'ai lu plusieurs explications fort charpentées, aucune n'est en consonance avec l'expérience concrète ou les intentions manifestes des acteurs que j'ai connus. Elles n'emportent pas la conviction, moins parce qu'elles seraient fausses que parce qu'elles ne tiennent pas compte de la spécificité de notre mouvement en tant que mouvement culturel dont l'horizon, il faut l'avouer, reste encore indéterminé. Préparant cette conférence, j'ai jugé préférable de ne pas surcharger d'explications ou d'analyses ce que j'estime devoir rester avant tout un témoignage.

Oui, je n'ai pratiquement jamais cherché à retracer les origines du mouvement écologique, parce qu'il est difficile de trouver le ton juste pour décrire cette expérience hors du commun que nous avons faite de participer à un big bang social, à l'éclosion simultanée, et désordonnée, d'un courant d'idées et d'un courant de société. L'ayant dans une certaine mesure anticipé, nous l'avons ensuite vu se diffuser, grossir par vagues fortes et successives, jusqu'à devenir universel. Ou presque. Chaque enfant sait aujourd'hui que "les espèces sont en danger" ou qu'il faut battre la pollution, et cela vous remplit d'une sensation étrange de se dire que vous êtes parmi le très petit nombre de ceux qui ont semé ces vérités et les ont faites germer. Etrange sensation, certes, que d'avoir entrevu le cheminement d'un des rares mouvements à avoir eu un tel retentissement en ce siècle, et qui en aura bien davantage au prochain. Lorsque, il y a vingt-cinq ans, j'ai écrit que la question naturelle serait celle de notre époque, je ne soupçonnais pas qu'elle prendrait cette ampleur, et aussi vite. Du moins au point que chaque idéologie, chaque religion se sent obligée de lui donner une réponse, et la politique des gouvernements d'en tenir compte, tandis que l'économie y trouve un nouveau champ d'action. Encore une preuve, s'il en fallait une nouvelle, de la puissance des idées. Et il vaudrait la peine d'avoir un observatoire des idées pour suivre ces évolutions, qui sont des indices plus sûrs de la marche de notre longue histoire que ceux auxquels on se borne d'habitude.

Mais pourquoi nous sommes-nous lancés dans cette entreprise dont les chances paraissent si minces ? Comment des oeuvres individuelles, des courants de pensée qui n'avaient aucun contact entre eux se sont-ils incurvés dans le même sens pour converger en un point unique ? Et en vérité ils ont cherché à se rencontrer et y sont parvenus au moyen d'échanges féconds dont est résulté quelque chose de plus important, de plus séminal que chacun d'eux. Mais il faudrait entrer dans de si nombreux détails sur la vie intellectuelle, sur les relations entre personnes, sur les engagements moraux et sur la situation politique, qu'une semaine n'y suffirait pas. Il demeure donc une énigme insistante et résistante de cette émergence et de cette rencontre qui me fascine toujours et dont l'éclat dans nos vies ne s'est pas encore terni.

Si invoquer des états d'âme ne vous répugne pas, il ne serait pas tout à fait déplacé d'en appeler à l'existence d'une passion sociale, d'une de ces émotions créatrices décrites par Bergson, qui cheminent de manière souterraine en attendant de faire surface. Bien avant l'intelligence, elle nous avertit par un signe précis de la destination que nous devons suivre et nous assure que nous ne resterons pas seuls. Quelle fut cette passion, cette émotion créatrice dans laquelle on s'est reconnu sans hésiter ? Ce nouvel élan vers la création, cette reconnaissance mutuelle dans la nature, chacun, selon son penchant, l'a nommé

"vivre et survivre", "convivialité" ou "réenchanter le monde". Faut-il s'étonner que ce soit la passion d'une génération qui est née au milieu des forces de destruction de la guerre et a vu proliférer une "culture de la mort" dans les camps de concentration ou les partis pour lesquels le génocide était une stratégie de pouvoir et l'extermination de millions d'hommes un non-événement que regardaient, indifférents, d'autres millions de paires d'yeux hypnotisés par un objet lointain de l'histoire ? Les charniers étaient devenus sur terre le moyen que justifiait une fin invisible dans des cieux obscurs. Au point culminant de cette culture, on a vu s'abattre les bombes atomiques, les énergies nucléaires déchaînées, concrétisant la possibilité de détruire notre espèce et d'éradiquer la plupart des êtres vivants. Tout se tient dans cet épanouissement mortifère : sa puissance signifiait destruction, sa force manifestait aussi bien un arrêt de l'amour pour l'existence, que l'impuissance à réagir aux impulsions dominantes, acceptées avec résignation comme une donnée indiscutée de la réalité.

C'est en se rebellant contre ce qui semblait être devenu le destin que chacun a fouillé en soi pour trouver l'énergie nécessaire. Et afin de soutenir une vitalité en passe de se dévoyer, on a tenté de l'irriguer par d'autres sources en lui imprimant un parcours différent. Mais une chose est certaine : nous étions déterminés à refuser l'état des choses et à créer une "culture de la vie". Si, dans tous les domaines, la plupart des gens cédaient à la fascination de la mort, nous avons brisé l'enchantement, dégrisés par le spectacle de la pusillanimité ambiante et par l'émotion d'une liberté frémissante qui, comme la fleur de tournesol, cherchait le soleil. Par des voies compliquées sans doute, nous voulions ce que veut tout être vivant, un peu de chaleur. Nous avons redécouvert, avec une certaine naïveté il est vrai, la richesse et l'originalité de tout ce qui peuple la nature et la raison d'être, dans cette nature, de la vie humaine qui doit se poursuivre à tout prix. Quiconque l'éprouve sait bien que rien n'est au dessus d'elle. Cette fin l'emporte sur toutes les autres. Emotion élémentaire, disais-je mais qui, parvenue à la conscience, a pris les formes les plus variées selon notre histoire individuelle. Sans aucune difficulté, je reconnais là une réaction profonde contre la modernité, cette modernité tétanisée par le fatalisme historique et par la rationalité instrumentale qu'enchaîne une même illusion. Et dont l'espace concentrationnaire et le champignon atomique superposés dessinaient les contours, grimaçante réalité. On l'oublie un peu de nos jours, mais cette image avait fait le tour de la planète et n'a pas entièrement disparu.

Or cette émotion créatrice attendait un moment pour se cristalliser, comme l'amour, souvenez-vous de Stendhal, attend le sien. Eh bien, le moment est venu par surprise, en mai 1968, brisant les clichés, les dressages et les tabous unanimes. Ce fut le plus extraordinaire feu de Bengale des idéologies de notre siècle, et leur éclat même qui rehaussait l'artifice en trahissait aussi la

brièveté. Mais il a suffi à éclairer de zones d'ombre de notre existence, à provoquer des rencontres et des communications, il a amené des hommes à se rejoindre dans un même élan. Et sa violence a suscité une prise de conscience de la nécessité impérative de trouver une issue, de sortir de la ronde des culs-de-sac dans laquelle on était entraîné par manque de discernement. Or, d'instinct, si vous me passez le mot, l'Ecole des Hautes Etudes y a contribué, on le verra tout de suite.

Je ne m'attarde pas sur ces impressions subjectives. Juste assez toutefois pour souligner que, observés sans parti pris, les courants de pensée, de conviction, sont associés par une passion supérieure, en l'occurrence l'aspiration à une culture où la vie redeviendrait la valeur suprême. Disons une culture où l'ancien "Tu ne tueras point" est une règle qui s'applique à tous les êtres et aux civilisations mêmes. En un mot, ni génocide ni ethnocide comme la nôtre. Passer sous silence ces impressions subjectives, cette quête née de l'indignation, de l'inquiétude, ce serait décolorer la réalité du passé. Ou bien faire accroire que ceux qui ont contribué peu ou prou à la gestation qui nous occupe ont été mus par un raisonnement et une donnée extérieure, et non pas éperonnés par une force du dedans et une expérience intérieure. Je les ai connus de trop près pour l'ignorer. Ce sera aux historiens de revivre pour comprendre ce que nous avons compris pour vivre.

Si maintenant nous tournons le regard vers les événements de mai 68, nous observons que, dès le lendemain du reflux des grandes masses s'opère une profonde division, se dessine une ligne de partage des eaux. D'une part le marxisme et la psychanalyse se sont rapprochés sous les auspices du structuralisme en retrait. Il m'est impossible, en ce moment, de faire revivre devant vous les figures qui ont eu ce sens et permis de réintégrer dans la société les forces défaites d'une révolution. Elles ont trouvé les idées et les mots justes pour réduire les tensions collectives et adapter aux cadres d'une tradition les visions de rupture qui s'étaient manifestées. D'autre part, mus par un réflexe de résistance et d'opposition, ont convergé les unes vers les autres les tendances différentes, disons naturalistes, qui émergeaient dans les interstices et en marge. Tendances que notre milieu universitaire a toujours regardées avec condescendance, sinon avec mépris, et vis-à-vis desquelles il continue à nourrir une certaine méfiance. Oui, je crois que cette division a eu pour effet de provoquer une rencontre, des échanges plus intenses, et même la recherche d'un cadre commun entre des gens qui sans elle serait peut-être restés plus isolés. Je ne dis pas, notez-le bien, que la division se limitait à la sphère intellectuelle, ce serait faux. Mais c'est elle qui nous concerne à présent.

L'étude des faits permettra de décrire avec une précision croissante les diverses filiations intellectuelles qui nous intéressent. Mais la première, de par son ampleur, et sans doute la plus ancienne, se concentre sur la critique de la science. Elle remonte à la fin de la seconde guerre mondiale, lorsque la première bombe atomique explosa à Hiroshima. Dans des circonstances historiques déterminées, les savants en ont conçu le projet qu'ils ont mené à bien en collaboration avec les militaires. Et voilà qu'ils se trouvaient confrontés à une arme terrible dont l'usage leur échappait. C'est alors qu'ils ont pris conscience des effets pervers de la science, d'une évolution qui les militarise et les industrialise, les soumettant aux impératifs d'une bureaucratie puissante. Dans un monde où la guerre froide prend le relais de la guerre chaude, le secret de la recherche et la non-communication des résultats devient la règle. Et un nombre croissant de physiciens et de mathématiciens passent d'une zone de lumière à une zone d'ombre où d'autres armes meurtrières sont inventées jour après jour. C'est pourquoi en fait, sinon en droit, la science échappe aux scientifiques. Son rôle est de créer, de plus en plus il devient de détruire.

Mais ce n'est pas tout. La liberté du chercheur bâillonnée par les demandes économiques et militaires est encore plus restreinte par les pressions intérieures en vue d'obtenir des contrats et de gagner sa vie à condition de "publier ou périr". Aux critères, artisanaux il est vrai, de la qualité se substituent les critères proprement industriels de la quantité. D'où une inflation scientifique, dont Thom a décrit les conséquences, et un rétrécissement de l'horizon de recherche en vue d'accroître la productivité. Elle serait impossible si le travail intellectuel n'était organisé, les chercheurs réunis pour réaliser des économies d'échelle, et leurs tâches programmées de façon détaillée. N'est-ce pas remettre en cause le modèle et les valeurs du savant qui ont prédominé dans l'histoire.

Sans doute s'agit-il d'une formidable transformation des chercheurs individuels en un chercheur collectif qui se heurte à de grandes résistances. Et il est normal de voir apparaître des luddites de la science, comme il y eut des luddites de l'industrie. Ne nous voilons pas la face une des raisons de la critique de la situation scientifique est bien là. Mais ce n'est qu'un événement dans une série d'autres qui ont suscité des oppositions et provoqué une réaction commune. Surtout parmi les physiciens et les mathématiciens, les premiers touchés. Leur réaction se dessine sur deux lignes principales : contre le scientisme d'abord, contre la philosophie positive à laquelle on attribue les dérives du progrès, ensuite.

Je ne reviendrai pas sur les arguments ; je me borne à vous dire que leurs critiques, qui n'ont rien à faire avec celles de Marcuse contre la répression, ni avec celles de Habermas contre la technique en tant qu'idéologie concernent aussi bien la nature de la science que l'avenir de la vie sur notre

planète. Elles préparent un climat de pensée et proposent les cahiers des charges d'une nouvelle épistémologie. A force d'ingéniosité et d'invention, quelque chose a été dévié dans les rapports entre les hommes, entre les hommes et la nature, qu'il faut remettre dans le droit chemin : tels est leur message pratique. Nous sommes donc autorisés à contester ce qui ne l'a pas été jusque là afin de libérer la science emprisonnée dans les universités, les institutions militaires et les communautés d'experts. Mais il s'agit, en l'occurrence, de bien autre chose que de critiquer ou de réfuter. On s'efforce de lui arracher ses masques, de montrer ce qu'elle vaut quand on la rend aux hommes ordinaires et remet dans la vie publique. C'est même ainsi, je crois, que le groupe "Vivre et survivre", par exemple, s'exprimait de manière discrète mais sans concession. Autour de Chevalley, Samuel et Grothendieck s'est réunie une pléiade de scientifiques blessés, prêts à quitter une carrière pour adopter un mode de vivre et d'oeuvrer différent. Il leur apparaissait que derrière les justifications des uns, les railleries des autres, se tient une vision obstinée et incapable de changer, comme doit le faire une science. Incapable de reconnaître que, depuis le nucléaire qui a marié la recherche avec l'État, il faut tout remettre à plat, en partant de ce lien invisible et présent de l'homme à sa nature.

Une deuxième filiation, et certains d'entre vous pourraient en parler, longe le trajet de la dissolution des liens coloniaux. Sans doute les libérations politiques ont-elles accéléré un processus légitime de longue date, qui a fini par nous entraîner tous. Quand nous y pensons, il est rare que nous ne parlions pas du pillage, de l'oppression, de l'avilissement de tant de peuples au service de la modernité du siècle dernier. Essayez, par exemple, de mettre bout à bout les idées de sécularisation et de colonisation, de progrès de la civilisation et de régress de la sauvagerie. Aussitôt vous verrez ressurgir le discours ressassé d'une certaine anthropologie et histoire. Mais, plus que la mainmise sur un territoire, son sous-sol ou ses richesses, il s'agit d'un cannibalisme des valeurs et des oeuvres d'art dévorant une culture avec tout ce qu'elle comporte de création originale. Toute la violence est là. Cela équivaut à assassiner des cultures trop petites pour s'opposer, trop faibles pour résister, trop confiantes pour ne pas se laisser leurrer. En réalité, coloniser revient à occidentaliser, détruire au loin avec le même esprit de méthode que l'on apporte à détruire chez soi ce qui veut subsister et vivre. Il ne reste alors plus rien, sinon des répliques et des miroirs, des contrefaçons d'abord de l'Europe, puis de l'Amérique, qui nous renvoient l'image de nous-mêmes. Et se retrouver en face de ses doubles produit un effet d'autant plus terrifiant que ceux-ci ne sont plus soumis aux liens militaires, ni rattachés à la même autorité impériale. La fin des empires a représenté, sous un certain aspect, la fin d'un cauchemar pour les colonisés. Mais le début d'un autre pour nous qui découvrons en eux le reflet de nous-mêmes, de nos institutions et de nos mentalités.

Certes, mais ce qui s'est passé et qui continue à se passer sous nos yeux participe d'une violence plus insidieuse et plus profonde qu'est l'ethnocide. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un anthropologue, et à ma connaissance ce fut Robert Jaulin, mette le doigt sur ce phénomène pour alerter ses confrères et le public en général. Ici comme ailleurs, les faits nous invitent à voir dans les relations d'Etat à Etat, de nation à nation, une couche superficielle. Et à reconnaître dans les relations de culture une couche profonde. La lésion de l'ethnocide atteindrait une couche après l'autre, jusque et y compris celle de l'univers dans lequel se loge un peuple. A vrai dire, je ne suis pas sûr que la question de niveau ait encore un sens quand dépendance politique et soumission économique sont balayées par l'ethnocide. De ce point de vue, la fin des empires coloniaux apparaît teintée d'illusions, et la naissance de nouveaux Etats un accouchement moins triomphal qu'on ne l'annonçait. Car l'existence de ces êtres vivants que sont les cultures n'en demeure pas moins menacée sur la planète qu'elles ont façonnée chacune en son lieu et temps. C'est dire que, entées sur la nature, chacune en Afrique, ou en Amérique du Sud, subit la destruction de cette nature même, comme une espèce dont on détruit le territoire. L'idée-force d'ethnocide nous a en quelque sorte électrisés, puis a révélé la vérité insupportable qu'enrobaient les formules positivistes, marxistes ou nationalistes de l'avenir des ethnies. Mais je m'en voudrais de tout y réduire.

Quoi qu'il en soit, il me semble que l'aspect écologique, la notion d'anthropologie écologique, ne sont devenus respectables que vers les années soixante-dix. Je ne suis pas près d'oublier comment un anthropologue que je respecte m'a remis en place pour avoir fait une incursion dans son domaine en écrivant *La société contre nature*. Et quelques autres, dans un livre dont il vaut mieux taire le nom, se sont attaqués aux idées sauvages de Robert Jaulin et de ses collègues. Heureux ironistes, d'ailleurs, voire infiniment précieux ! C'est leur hâte à tirer d'un même chapeau des têtes fort diverses qui a donné l'allure d'un courant déterminé à ce qui n'était qu'une nébuleuse d'intentions. Elle a justement obligé à sauter le pas : de l'ethnocide à l'écocide, de l'explosion provoquée des ethnies à celle du cosmos, leur matrice.

Je retrouve la même inspiration, le même souci du monde proche et de la communauté restreinte chez les protagonistes d'une alternative au modernisme. La troisième filiation en somme remonterait aussi loin que possible dans l'histoire européenne. Direz-vous que le corps humain, le rythme de vie des individus, la chaleur de tout ce qui les entoure et, bien sûr, le paysage, peuvent être aussi harmonieux au milieu du béton urbain, d'une foule grouillante, qu'au coeur d'une nature verdoyante ? Evidemment non ! Or ce courant de sensibilité au contact avec la nature prend les formes les plus inattendues et même contraires. C'est pourquoi vous serez peut-être surpris,

mais non choqués, si j'évoque l'enjeu précis de ces années cinquante ou soixante. Il se résume en une formule qui est aussi le titre d'un ouvrage : *Paris et le désert français*. Quiconque voyage l'entend souvent prononcer sur un ton ou un autre. Elle condense les antinomies les plus familières : province et capitale, régions et administration d'Etat, campagne et ville, récession et progression, etc. Une réflexion plus approfondie sur ces diverses antinomies montrerait qu'elles mobilisent une catégorie spécifique de personnes et toute une philosophie de la vie qui lui correspond. Ayant eu, à cette époque, l'occasion de sillonner la France et de m'entretenir avec les gens, de lire les livres et les brochures qui circulaient, quelle impression puis-je en retirer rétrospectivement ? Eh bien, que slogans, expressions, mouvements locaux qui ont fait florès peu après - vivre et travailler au pays, ethnicité, et ainsi de suite - sont déjà là, en attente. Ils étaient déjà là bien avant, et seront encore présents chaque fois que la nécessité s'en fera sentir. Serait-il exact de parler, à ce propos, d'une filiation régionaliste ? Pourquoi pas, à condition d'y reconnaître une originalité de pensée, de sensibilité et d'intérêts située en retrait de la politique sans pour autant s'en détacher. Je fais allusion à la dimension locale, et plus spécialement à la conscience des paysans, des habitants des petites villes, d'être les gardiens de leur milieu, d'une vertu de conservation nécessaire au pays. Bref d'avoir reçu en dépôt les insignes de l'authenticité humaine.

J'arrive enfin à la filiation sociologique, avec quelque hésitation. Comment ne pas hésiter, puisque la sociologie, science du soupçon et de la chasse aux illusions, ne saurait être que réticence devant les notions de nature, espèce, et autres. Elle a fait trop d'efforts pour se dégager de la biologie pour ne pas voir dans tout ce qui la rappelle une nouvelle ruse de la déraison brouillant les frontières entre les sciences, comme elle les brouille entre désirs et réalités. De surcroît, la vulgate marxiste excluait ce genre de notions proprement réactionnaires à ses yeux, et repoussait le problème de la survivance vers les zones animales de la préhistoire. Elle couvrait de son autorité une tendance de la sociologie qui affirme son droit de propriété et sa préoccupation exclusive pour le destin de la modernité. Et il est vrai que, dès que paraît le mot *nature*, on s'apprête à entendre aussitôt *retour à la nature*. Or quelle proposition a mieux exprimé en Europe le refus de la modernité ? D'instinct, chacun se rappelle ses associations avec les sombres fantasmes des nazis, les mythologies du populisme et avec tant d'autres idéologies racistes de la même famille. On n'est jamais immunisé contre ces spectres cachés dans les replis de notre mémoire collective qui ressurgissent quand on ne les attend pas, là où on ne les attend plus. Rien ne répugne davantage à un écologiste que de voir renaître dans un mouvement comme le sien des fantasmes dont il a toujours essayé de se démarquer et qu'il s'efforce de combattre. Il craint trop la contagion et l'absence de fermeté qui la permet. Mais en voilà assez sur ce point.

La filiation sociologique en France est indéniable. A commencer par celle issue de la critique des ravages de l'urbanisation et de l'industrie à laquelle, plus que tout autre, le nom de Georges Friedmann est associé dans ma génération. Je n'entrerais pas dans l'examen approfondi de son oeuvre, ni de ses thèses dont vous trouverez un écho chez Touraine, Morin ou Crozier. Il suffit de rappeler sa description de la vie de l'ouvrier commandée par la machine, ses observations incisives sur la cadence en usine, la déchéance du savoir-faire et du savoir-vivre, la déqualification de la main d'oeuvre, ses considérations sur la coupure entre l'homme et la matière et l'outil, pour avoir une idée des thèmes qui animent sa sociologie du travail. Il serait plus juste de dire, la sociologie du travail, car beaucoup la partage. "Les temps modernes", pour reprendre le titre du film de Chaplin, sont d'abord et surtout le temps d'une technique qui dépouille les hommes de leurs qualités, d'une organisation qui fragmente la vie individuelle et sociale, d'une intelligence entièrement vouée au culte de la répétition. Si donc, dans tous les domaines, triomphe un élan de création, dans l'industrie on ne rencontre que les débris de multiples destructions. Le règne de l'insalubre, de la laideur et du déchet, c'est bien le sien.

Certes, on s'intéresse beaucoup plus aujourd'hui au travail des mots qu'au travail des hommes, à la sueur symbolique qu'à la sueur somatique. Cependant, si un jour on s'aperçoit de nouveau que le travail et les travailleurs existent, on découvrira chez Georges Friedmann et chez quelques autres des éléments pour les comprendre. En tout cas, ils proposent, à titre de remède au "travail en miettes", de raccourcir le temps de travail, d'unifier les tâches et de leur donner un sens. Au delà s'entrevoit l'horizon d'une vie dans la nature à réinventer, afin de s'y retrouver comme chez soi. Certes, elle apparaît comme une issue lorsque l'humain s'arrête, momentanément frappé d'impuissance, comme une défense contre les lésions infligées par la technique, et comme une valeur refusée. Et même comme une réponse légèrement verbale à une question lancinante depuis la révolution industrielle. Il n'en reste pas moins qu'à travers la critique du travail, elle demeurerait présente dans notre champ de réflexion.

Mais il est bien évident que, d'un autre côté, le marxisme était omniprésent. J'entends par là que ses analyses de l'histoire, des relations de la science et de la technique avec l'industrie, trouvaient partout un écho. C'est en ses termes que les problèmes se posaient, même lorsqu'on préconisait d'autres solutions. Nul n'aurait pu passer à côté de sa puissante vision de la société. Mais peu importe. Un point est, en tout cas, incontestable. Si cette vision semblait convenir à la production telle que nous l'avons connue jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, des limites apparaissaient. A vrai dire, non seulement le marxisme comprenait de manière fort approximative le sens de la science et de la technique. En outre, la brusque irruption de l'énergie nucléaire,

de l'électronique, de la biologie moléculaire sur la scène contemporaine révélait sa lacune fondamentale. A savoir, ne rien avoir à dire de consistant sur la création des forces productives qui, du point de vue de la théorie elle-même, déterminent les rapports de production et les formes de l'histoire. On s'étonne parfois que le marxisme se soit détourné des réalités qui nous concernent, alors qu'il aurait dû accueillir tout ce qui est matière de pratique et de connaissance. Il serait trop facile d'invoquer la mainmise dogmatique, sans y voir cette lacune devenue béante à une époque où les effets de la science et de la technique se manifestent à l'échelle du globe, la destruction atomique en faisant foi.

J'ajoute que, malgré quelques écrits de jeunesse, Marx et ceux qui l'ont suivi sont restés fidèles à l'ancienne dissymétrie entre la société historique et la nature historique, qui fait obstacle à la saisie même de ce que sont les forces productives. Si crise du marxisme il y avait, elle ne se situait pas là où la plupart la voit, de manière superficielle mais au coeur logique de la théorie elle-même. Ceci la disqualifie nécessairement aux yeux de qui veut comprendre l'irruption d'une super-science et d'une super-technique aux dimensions planétaires, expliquer pourquoi la production affecte désormais l'environnement et pourquoi le travail des hommes subit une révolution sous nos yeux. Devenue, comme nombre d'autres, une théorie close, son tort n'est pas de mal expliquer, mais d'exprimer à côté de la réalité, en dehors de la réalité. Avec, n'en doutons pas, des répercussions considérables sur l'évolution de l'Union Soviétique, comme on l'aperçoit mieux aujourd'hui. Il serait inutile de rappeler ici la critique à laquelle j'ai soumis autrefois la théorie marxiste des forces productrices et son incapacité à prendre en compte les processus de reproduction et d'invention sociales. Les processus en somme où l'histoire de la société et l'histoire de la nature sont si étroitement intriquées que nous ne saurions dire où commence l'une et où finit l'autre. Et l'extrême difficulté que nous éprouvons à les maintenir séparées et les opposer selon le schéma de la tradition, surtout à une époque où leur interdépendance devient manifeste.

Maintenant que nous avons une conscience plus nette de tout cela, nous comprenons mieux les raisons pour lesquelles l'analyse du "travail en miettes" d'une part et les lacunes dévoilées du marxisme d'autre part ont pu libérer une réflexion désireuse de rester en contact avec les phénomènes contemporains. Par ses interrogations et sa démarche, mon travail se rattache à la première filiation dont il a été question plus haut. Mais par sa visée qui était d'associer les deux catégories de réalité jusque là dissociées - la société, la nature - et de les mettre sur le même plan, il se situe dans cette filiation sociologique. C'est dire que, en tirant les conséquences de l'une et de l'autre, il apparaît que notre question sociale en cette fin de siècle et au siècle suivant

sera la question naturelle. Une fois ceci découvert, il ne me restait plus qu'à en dérouler la logique dans *l'Essai sur l'histoire humaine de la nature*, écrit au cours des années soixante.

Avant de vous parler, ou pour vous parler de la dernière filiation intellectuelle de notre mouvement, permettez-moi d'évoquer brièvement quelques épisodes auxquels j'attache de l'importance. On peut certes juger qu'il s'agit d'anecdotes. Et alors ? Pourquoi pas, si elles aident à mieux faire comprendre de quelle manière se trame un tel mouvement aux origines. Sans doute les premiers pas ont-ils toujours quelque chose d'hésitant, d'oscillant, et les premières actions quelque chose de décousu. Comme elles vont dans plusieurs directions à la fois, elles peuvent paraître dérisoires, en attendant de fusionner en un seul courant. Une somme considérable d'énergie s'accumule en plusieurs endroits, jusqu'à ce que l'étincelle la fasse exploser. En tout cas, après la publication de cet *Essai*, des amis surpris se demandaient pourquoi je l'avais écrit. Le mot *nature* faisait sourire les uns, choquait les autres. Il appartenait à un vocabulaire suranné, comme les droits de l'homme et autres expressions du même tonneau. Et même si Lévi-Strauss avait remis en circulation le tandem nature/culture, c'est surtout l'interdiction de l'inceste qui passionnait.

Donc je m'étais habitué à des réactions de sympathie mais fort peu encourageantes. Jusqu'à ce que je sois contacté par un anthropologue que je ne connaissais pas, à la voix énergique, qui se nommait Robert Jaulin. Mon livre, affirmait-il, correspondait à ce qu'il avait lui-même pensé et écrit. Le mieux était de nous rencontrer. Au cours de ce premier entretien beaucoup de choses furent dites sur l'ethnocide et la question naturelle, en passant des Indiens d'Amérique Latine à la science contemporaine. C'est en effet, par le sentiment que nous avons quelque chose à échanger, à développer, qu'une initiative débute dans bien des cas. La nôtre fut de créer des U.V.(unités de valeur) pirates auxquelles il fallait trouver un domicile et des participants. Elles eurent lieu au 4, rue de Chevreuse dans des salles louées par l'Ecole des Hautes Etudes et réunirent régulièrement, à notre plus grande surprise, au moins une quarantaine de personnes. Si je ne m'abuse, Roubaud, Courège, Pierre Bernard furent parmi les assistants. Le merveilleux était que nous arrivions à orchestrer nos idées et à les accorder sans difficulté. Rien de plus simple ensuite, lorsqu'on est quarante personnes qui se disent quelque chose d'important pour elles, partagent une expérience intellectuelle et sociale, de voir naître l'impression que l'on forme presque un courant. Et elle se renforce du fait que les mots se transmettent de la bouche de l'un à l'oreille de l'autre comme des rumeurs.

En peu de temps, ces U.V. pirates et leur écho ont attiré suffisamment de monde pour que l'université Paris VII propose de les accueillir en les ouvrant à un large public d'étudiants. Ainsi a débuté U.E.R. d'Anthropologie et de Science des Religions dont les enseignements furent les premiers à prendre au sérieux les problèmes qui sont devenus ceux de l'écologie et dont les enseignants avaient des convictions fermes en ce sens. Pas tous ceux qui l'ont rejointe, certes, mais tout de même une minorité solide. Il ne faut pas croire que tous les étudiants y adhéraient. Cependant nos idées et notre vocabulaire rencontraient chez eux une résonance, et nous sentions qu'ils venaient les chercher comme s'ils avaient été jusque là en attente. A l'évidence, ils se recrutaient et se convertissaient entre eux, allaient aux différents cours autant pour apprendre que pour s'exprimer, exprimer une conviction *in statu nascenti*. Et leur présence, leur enthousiasme donnait une réalité sociale à ce qui paraissait encore dépourvu d'existence et de justification sociales.

Plus tard, si l'on écrit l'histoire minutieuse de l'époque, il faudra comprendre de quelle façon les filiations de l'anthropologie et de la sociologie ont convergé de manière non institutionnelle à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et de manière institutionnelle à l'université de Paris VII. On a beaucoup reproché à cette U.E.R. de ne pas former les étudiants autant qu'il le faudrait sur le plan professionnel. Comment nier pourtant qu'elle devait bien leur dispenser une formation nécessaire, puisqu'ils venaient si nombreux et se montraient tellement assidus ? On ne saurait en tout cas lui reprocher d'avoir manqué de contacts avec son époque, de ne pas avoir permis de débattre d'idées nouvelles, ni de jeter un regard distant et hautain sur les nébuleuses écologiques des années soixante-dix. Au contraire elle s'y est pour ainsi dire plongée, et grâce à la collection 10/18 de Christian Bourgois, elle en a accéléré les évolutions.

En fait, les thèses du courant "Vivre et survivre" et les enseignants qui les partageaient y étaient présents dès le début. Et on leur accordait d'autant plus d'attention que tout le monde se passionnait pour la tournure prise par les sciences et les techniques, donc par les critiques qui leur étaient adressées. On ne voulait pas seulement écarter l'obstacle scientifique et soulever le voile positiviste. On croyait à la possibilité d'une autre science et d'une autre technique. Il n'y a aucune honte à le reconnaître. Mais on cherchait aussi un lien plus concret en dehors de l'université. Cela nous a amenés, Grothendieck, Jaulin et moi-même à mettre sur pied une exposition itinérante qui, à l'aide de tableaux photographiques de la vie des Indiens, de notre vie ordinaire et du délabrement de la nature, illustre les solidarités du thème écologique. Chaque jour, nous les accrochions dans une autre mairie des communes de l'Aude, nous discutons avec ceux qui venaient les voir et recueillions leurs impressions.

Nous-même, il y aura bientôt vingt-cinq ans de cela, nous avons le sentiment que, venus de trois horizons différents, non seulement nous avons quelque chose en commun, mais de plus que ce quelque chose pouvait être partagé sans embarras par beaucoup d'autres. Si quelqu'un soutenait que ce sentiment était illusoire, je répondrais : peut-être. Encore fallait-il l'avoir, et cette initiative aurait fort bien pu se solder par un échec.

Or il est certain que nombre de rencontres et d'épisodes du même genre impliquant d'autres personnes, se sont produits à l'époque. De la danse brownienne de ces atomes d'événements, ayant laissé des empreintes plus ou moins fortes, s'est dégagé un mouvement d'ensemble et reconnu comme tel. Il n'est pas exclu qu'il se soit ébauché en plusieurs fois, dans des directions variées, avant de mettre le cap de façon claire et nette sur l'écologie.

Quant à la dernière filiation, la plus longue mais non point la première en date, où la trouver, sinon dans la biologie ? Certes les biologistes exprimaient périodiquement leur inquiétude touchant au danger que notre mode de vie faisait courir à l'environnement. Ces avertissements sont longtemps restés sans écho dans la vie publique, du point de vue qui nous occupe ici. En Europe occidentale s'est développé incontestablement un courant de doctrines médico-éthologiques, penchant vers la vie organique et le milieu naturel. Il a même trop penché pendant la guerre, au point que la discrétion et la réserve s'imposaient. S'agissant de notions biologiques, de métaphores darwiniennes qui font florès, chacun y flairait un relent de réaction, voire un danger de fascisme.

De l'autre côté toutefois nous trouvons l'inspiration californienne et les fulgurances d'une réseau métissé d'éthologies, de biologistes, de cybernéticiens, de penseurs libres comme Edgard Morin - avec lui ce fut une rencontre tonifiée par des idées-force, le début d'une longue complicité amicale. Tous investissaient, dès les années soixante-dix, une position écologique. En éclaireurs de civilisations à venir, ils avaient bien compris le déplacement de terrain en cours, dont l'enjeu s'annonçait radical. A savoir, la propension à se détourner d'une civilisation fondée sur la physique comme science-soleil, sur le rapport de l'homme à l'inanité, à une matière qui emprisonne des atomes morts. Pareille aversion n'était pas pour étonner, à partir du moment où la bombe atomique avait déchiré le ciel d'Hiroshima. Les savoirs les plus précis étaient mis au secret par les laboratoires militaires, et les immenses pyramides nucléaires devenaient les fourmilières anonymes dont on annonce de temps en temps qu'elles ont accouché d'une particule. Doutes et critiques secrétés de l'intérieur ont achevé de miner les perspectives d'une civilisation de l'atome qui cède sa place à la civilisation du gène. La découverte de la double hélice, la diffusion des récits sur la société animale et le vigoureux essor de la médecine ont

propulsé la biologie moléculaire au rang de science-soleil. Le modèle génétique de l'homme et de l'évolution remplace insidieusement le modèle mécanique. Du coup il devient la référence par rapport à laquelle on juge toute chose.

Il faudrait pouvoir regarder à la loupe ces déplacements mentaux et sociaux. Leur effet apparaît à l'oeil nu : le point de vue biologique prédomine largement, d'autant plus que la libération du corps, la vie sauvage, l'environnement sont partout à l'ordre du jour. Le nombre de ceux qui adoptent le credo du darwinisme croît suffisamment vite pour toucher même le camp des sciences sociales. Mais est-il besoin d'évoquer toutes ces évolutions pour constater simplement que le colloque sur "L'unité des sciences de l'homme" a été un point d'orgue ? Demeure pourtant l'impression qu'on n'en a pas suffisamment compris ni l'audace, ni les répercussions. Elles concernent à tout le moins une convergence qui s'exprime en plusieurs langages et une légitimité reconnue à la biologie du point de vue intellectuel. Les apparences sont peut-être autres, mais si vous réfléchissez au contexte d'alors, vous vous apercevrez que la réalité est bien celle-ci. De ce fait, le mouvement écologique s'ouvre à la perspective biologique, et les biologistes, mais pas seulement eux, se situent dans la perspective du mouvement. Je ne mentionnerai ni des exemples, ni des oeuvres, ne voulant pas risquer des oublis impardonnables.

Mais voilà justement ce qui déconcerte. Sans bien se rendre compte de la raison de leur malaise vis-à-vis du mouvement écologique, ses amis indifférents ou ses détracteurs trouvent étrange qu'on ait à invoquer des facteurs intellectuels pour en comprendre les origines. Comment expliquer les préventions qu'on nourrit à son égard et qui, si elles s'expriment moins souvent ou de façon plus détournée, n'ont pas entièrement disparu ? Loin de moi l'intention d'en faire à mon tour reproche à quiconque. En tout cas, il n'est point douteux que ces facteurs, ces filiations intellectuelles et, par construction, les intellectuels, ont rempli leur tâche capitale, dans la naissance du mouvement. Entraînés par l'effervescence ambiante, dans les idées les hommes se sont rapprochés, affiliés, inspirés, opposés et convertis les uns les autres, jusqu'à former une masse critique dans la société. Ou une critique en masse, si vous préférez.

Par contre, lorsqu'il s'est agi d'instrumenter la critique, de passer à l'acte, un obstacle invisible a surgi pour beaucoup d'entre nous : celui de l'attention à l'oeuvre, à une création qui ne tolère pas l'abandon, même de façon intermittente. Il est normal d'hésiter et, à maint égard, le choix qui fait passer du mouvement d'idées aux idées en mouvement, de la pensée engagée à l'action militante, garde son énigme. Pourquoi tel d'entre nous s'engage-t-il à moment donné alors que tel autre s'abstient, surtout lorsque ce mouvement est

minoritaire ? Pourquoi, ayant cheminé jusqu'à l'écologie, certains franchissent-ils le court intervalle qui la sépare de l'écologie politique, et d'autres non ? Ce ne sont pas des questions neuves, ni, pour autant, rhétoriques. Y répondre serait comprendre le destin effectif des filiations intellectuelles que je n'ai fait qu'évoquer dans mon survol pressé.

DE L'ÉCOLOGIE SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Jean-Pierre RAFFIN

L'écologie scientifique aurait pu être "française"... Ce n'est pas là l'expression d'un regret nationaliste et chauvin, mais un constat.

En effet, en 1859, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, alors professeur au Museum national d'Histoire naturelle et à la Faculté des Sciences de Paris, président de l'Académie des Sciences définit une discipline nouvelle consacrée à "l'étude des relations des Êtres organisés dans la famille et la société, dans l'agrégat et la communauté" (1). Il la nomme éthologie. La même année, le biologiste allemand Ernst Haeckel désigne l'oecologie comme étant "la science des relations de l'organisme avec l'environnement comprenant au sens large toutes les conditions d'existence". Charles Darwin, en 1859 également, s'interroge sur les rapports qui s'établissent entre les animaux et les plantes et donne l'exemple resté célèbre du bourdon et du trèfle : "Le bourdon seul visite le trèfle rouge, parce que les autres abeilles ne peuvent pas en atteindre le nectar... Nous pouvons donc considérer comme très probable que, si le genre bourdon venait à disparaître, le trèfle rouge deviendrait aussi très rare ou disparaîtrait complètement. Le nombre de bourdons, dans un district quelconque dépend dans une grande mesure du nombre de mulots qui détruisent leurs nids et leurs rayons de miel... D'autre part, chacun sait que le nombre de mulots dépend essentiellement de celui des chats" (2). Le physiologiste anglais Thomas Henry Huxley, ardent défenseur de Darwin, ajoutera avec humour, que la grande quantité de chats en Grande-Bretagne est en relation avec l'abondance des femmes célibataires. Cela est dû au fait que la Marine de Sa Gracieuse Majesté est très développée et retient au loin beaucoup de jeunes gens. Le nombre élevé de chats étant indirectement bénéfique aux bourdons, la production du trèfle est accrue. Par voie de conséquence l'élevage ne s'en portera que mieux et fournira d'amples ressources en viande permettant de fabriquer le corned beef quotidien indispensable à la vie des marins de Sa Gracieuse Majesté...

Dix ans plus tard Haeckel lors d'une conférence prononcée à Iena affine sa première définition et parle "d'économie de la nature" et "de la recherche de l'ensemble des relations de l'animal à la fois avec son environnement inorganique et organique ; ce qui comprend par dessus tout, ses relations amicales ou hostiles avec ceux des animaux ou des plantes avec lesquels il est en contact directement ou indirectement" (3).

L'histoire retiendra le terme "écologie" dont la définition est plus complète. Le mot éthologie sera réservé à l'étude du comportement.

Cette appréhension progressive du fonctionnement de la nature, des relations entre organismes a des racines plus anciennes. Le grand naturaliste voyageur Alexander Von. Humboldt écrivait par exemple en 1799, peu avant son départ pour les Amériques qu'il s'efforcera d'y "découvrir l'interaction des forces de la nature et les influences qu'exerce l'environnement géographique sur la vie végétale et animale".

L'écologie de la fin du XIX^e s'attachera surtout dans un premier temps à étudier le monde végétal. Au début du XX^e que se développera, aux Etats-Unis (Chicago) une école où les "communautés biotiques" seront analysées dans leur dynamisme (succession de stades évoluant vers un état de "climax" à l'équilibre instable. Plus tard l'anglais Tansley, en 1935, forgera le mot "écosystème" pour désigner l'ensemble formé des organismes vivants.

Les relations alimentaires évoquées par Darwin seront l'objet d'études qui permettront d'établir la structure pyramidale des chaînes trophiques. L'importance de la production primaire végétale, à la base de tout système vivant sera analysée au travers de la connaissance de l'assimilation chlorophyllienne du carbone (photosynthèse). L'utilisation de l'énergétique, le recours à la mesure de l'énergie solaire indispensable au fonctionnement de cette machine qu'est la Terre conduisent à adopter une unité, la calorie. L'américain Lindeman en 1941 montre que les écosystèmes sont établis sur le même plan fonctionnel pyramidal :

producteurs primaires, consommateurs primaires et secondaires avec à chaque niveau intervention de micro-organismes décomposeurs qui viennent recycler les excréments des organismes vivants et leurs cadavres en éléments servant à la nutrition des plantes. Comme l'écrit Acot (La Recherche, novembre 1989) "Présenté comme une unité industrielle dont la productivité est susceptible d'être évaluée par un bilan des "entrées" et des "sorties" d'énergie, l'écosystème de Lindeman représentait un ensemble conceptuel prédestiné pour l'intégration de la thermodynamique à la pensée écologique". C'est ce que fera le physicien autrichien Schrodinger en 1945. Odum (1953) reprendra les thèses

de Schrodinger, donnant aux écosystèmes le rang d'organismes vivants : "Les organismes vivants, les écosystèmes et la biosphère tout entière possèdent la caractéristique essentielle d'être capable de créer et de maintenir un état d'ordre intérieur, ou de basse entropie".

Actuellement l'écologie scientifique s'attache à mieux connaître :

- les mécanismes de la régulation démographique, de la variabilité génétique, de la sélection ;
 - les co-actions interspécifiques (partage des ressources, co-évolution hôte-parasite) ;
 - les flux d'énergie ;
 - les cycles biogéochimiques ;
- etc...

Ainsi l'écologie montre-t-elle que la diversité spécifique est un élément de stabilité des écosystèmes. Schématiquement l'on observe sur la terre deux grands types d'organisation :

des systèmes complexes où coexistent de très nombreuses espèces dont les populations comptent en général peu d'individus (forêts tropicales humides par exemple) et des systèmes plus simplifiés moins riches en espèces mais dont les populations peuvent être très abondantes et sujettes à de véritables explosions démographiques. Alors que les premiers systèmes sont relativement "tamponnés", les seconds sont le siège de grandes fluctuations qui peuvent entraîner des épisodes catastrophiques et une fragilisation. Sur le long terme la diversité est un avantage.

L'écologie s'attache de plus en plus à analyser les rapports de "solidarité", pourrait-on dire entre organismes. Pendant longtemps les naturalistes suivant les vues de Darwin ont estimé que les rapports entre espèces et populations relevaient surtout de la compétition inter- ou intraspécifique, le "struggle for life". Il existe un certain parallélisme entre ce concept et celui de la "lutte des classes" de Marx contemporain et relation de Darwin. Or, si la compétition est sans conteste un des moteurs de la vie, c'est loin d'être le seul. Les exemples d'associations entre organismes sont multiples de la symbiose au commensalisme.

La mise en oeuvre de concepts énergétiques, l'étude des grands cycles de la matière (N, P, C, S, etc...) conduiront certains chercheurs à s'interroger sur la pertinence de certains modèles économiques développés dans

les sociétés industrialisées de l'hémisphère nord. C'est le cas, par exemple, de Pimentel (4) ou Steinhart (5) et de leurs équipes, montrant dès les années 1970 que dans les agricultures dites modernes pour produire 1 calorie à usage alimentaire, il faut investir 5 à 10 calories sous forme d'énergie fossile essentiellement, ce qui est un système voué à l'échec sur le long terme. En comparaison les formes d'agriculture dites primitives obtiennent des performances de 5 à 50 calories alimentaires pour un investissement d'1 calorie.

De même dans les années 1950, le biologiste américain B. Commoner prend conscience du destin des nitrates utilisés dans les fertilisants. Il met peu à peu en évidence leur rôle dans l'eutrophisation des eaux et alerte, en vain, les tenants des agricultures à haut rendement. En France, et tout particulièrement en Bretagne, des scientifiques comme M. Le Demez et ou J.C. Lefeuve interviendront également auprès des services du Ministère de l'Agriculture. Ils ne seront pas écoutés et nous en payons le prix aujourd'hui.

De plus en plus de scientifiques, surtout des biologistes, ont tenté depuis le début de ce siècle de faire prendre conscience aux dirigeants et décideurs des menaces encourues par la vie sur la terre du fait de certaines activités humaines. Ce sont entre autres :

- R. Hainard (Nature et mécanisme, 1946)
- F. Osborn (Our plundered planet, 1948)
- R. Heim (Destruction et protection de la nature, 1953)
- L.J. & M. Milne (The balance of nature, 1960)
- R. Carson (Silent spring, 1962)
- M.H. Julien (L'homme et la nature, 1965)
- J. Dorst (Avant que nature meure, 1965, dont une réédition, celle de 1978 est sous-titrée "Pour une écologie politique"...))
- P.R. & A.M. Ehrlich (Population, resources, environment, 1970)
- G. Rattray Taylor (The doomsday book, 1970)
- B. Commoner (The closing circle, 1971)
- P. Saint-Marc (Socialisation de la nature, 1971)
- R. Hainard (Expansion et nature, 1972)

- M.I. Goldman (The spoils of progress, 1972)
- R. Dubos (Cet animal si humain, 1972)
- R. Heim (L'angoisse de l'an 2000, 1973)
- M. Nicholson (The environmental revolution, 1973)
- R. Dubos (Les dieux de l'écologie, 1973)
- F. Foulon (La nature et l'argent, 1973)
- K. Lorenz (Die Acht todsünden des Zivilisierten Menschheit, 1973)
- R. Dumont (L'utopie ou la mort, 1974)
- P. Duvigneaud (La synthèse écologique, 1974)
- F. Ramade (Eléments d'écologie appliquée, 1974)
- R. Reding (Sauver notre planète, 1974)
- P. Lebreton (L'ex-croissance, 1978)
- P. Saint-Marc (Progrès ou déclin de l'homme, 1978)
- R. Dubos (Courtisons la terre, 1980)
- etc...,

Ces auteurs ont eu, eux aussi, des précurseurs au XIX^e, en la personne d'esprits éclairés constatant certaines destructions passées ou contemporaines liées à l'homme. Ce sont, par exemple, Jacques Arago (le frère du physicien) évoquant en 1823, la destruction dans le Pacifique des arbres "géants que la nature avait mis tant de siècle à élever" (6) ou bien Georges Catlin, avocat et peintre des tribus indiennes s'alarmant en 1832 de la destruction des bisons ressource essentielle à leur existence et demandant une politique gouvernementale de protection conduisant à la création d'une "*nation's Park, containing man and beast, in all the wild and freshness of their nature's beauty*" (7). En 1855, Wladimir de Schoenefeld s'écrie à Fontainebleau " on dessèche nos marais, on déboise nos collines, on exploite nos rochers de grès, on peuple d'arbres-verts (comprendre Résineux) les clairières de nos forêts. que deviendra notre flore au milieu de cette guerre impie que l'homme livre sans cesse à la nature ?" (6). Georges Perkins Marsh publie en 1864 "*Man & Nature or Physical geography as modified by human action*" (7) fruit des observations qu'il a réalisées sur le pourtour du bassin méditerranéen lorsqu'il

fut résident des Etats-Unis en Turquie de 1849 à 1854 et premier ambassadeur américain en Italie de 1861 à 1882. Comme l'écrivit en 1965 Jean Dorst "la pensée de Marsh, un véritable pionnier à son époque, est sans contredit en avance d'un siècle et s'applique parfaitement dans ses grandes lignes à la situation actuelle prévue par cet auteur génial avec une clairvoyance digne de tous les éloges". Feront écho aux préoccupations d'un Marsh les pensées d'un Engels (1876) : "Ne soyons pas trop optimistes en ce qui concerne la conquête de la nature par l'homme. A chaque victoire correspond une revanche. De prime abord chacune de ces victoires donne les effets escomptés. Mais en second ou troisième lieu (effets secondaires ou tertiaires) les choses changent. Des effets imprévus annulent la signification des premiers (...) Nous devons à tout moment nous souvenir que nous ne devons pas nous conduire vis à vis de la nature comme des conquérants vis à vis d'un peuple étranger, comme des êtres en dehors de la nature, mais que notre chair, notre sang, notre cerveau appartiennent à la nature et que notre suprématie sur les autres êtres est seulement notre capacité à connaître et appliquer les lois de la nature" (8). Elisée Reclus dans sa "Nouvelle Géographie universelle" (1877) s'alarmera aussi des dégradations de l'environnement dues à l'homme.

L'écologie associative va prendre racine dans ce contexte où cheminent en parallèle :

- un approfondissement des connaissances sur le fonctionnement de la vie à la surface de la terre ;

- une prise de conscience croissante des effets négatifs de l'action de certaines populations humaines sur leur environnement du fait de l'acquisition d'une technologie puissante doublée d'une démographie expansionniste ;

Les objectifs du mouvement associatif né au XIX^e siècle, en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord seront tout d'abord :

- de lutter contre les excès de prélèvements (chasse, pêche, cueillette) sur la flore et la faune sauvages ;

- de protéger des espaces pour leur beauté des paysages (les "monuments naturels" d'Alexander Von Humboldt, les séries artistiques de la forêt de Fontainebleau (1861), le territoire du Yosemite (1864)) mais aussi pour la richesse des espèces qui s'y trouvent ;

Pour ce faire, le mouvement associatif fera pression auprès des pouvoirs publics pour obtenir des lois, des règlements et initier des politiques foncières (parcs nationaux, réserves naturelles, etc.). Dans ce dernier domaine, à côté du secteur public se développeront surtout dans les pays anglo-saxons de nombreuses initiatives privées. L'histoire du mouvement associatif français

de protection de la nature au travers de l'histoire de la Société zoologique d'acclimatation (maintenant Société nationale de protection de la nature, SNPN) et de la Fédération française des Sociétés de protection de la Nature-FFSPN, aujourd'hui nommée France-Nature-Environnement) montre bien ce cheminement progressif (9).

Le double mouvement scientifique et associatif va provoquer des rencontres internationales et la signature de conventions internationales. Ce sont par exemple les :

- Convention de Berlin sur la pêche aux saumons dans le Rhin. 1885 ;
- Conférence internationale sur la Protection des Oiseaux (Paris). 1895 ;
- Conférence pour la Protection des mammifères africains (Londres). 1900 ;
- Convention sur la Protection des Oiseaux dite Convention de Paris. 1902 ;
- Premier Congrès international non-gouvernemental pour la Protection de la Nature réuni à Paris en 1923 (on lui doit notamment la création d'un Parc national antarctique français en 1924) ;
- Convention de Londres sur le maintien de la faune et de la flore africaines à l'état naturel. 1933 ;
- Conférence de Fontainebleau en 1948 à l'issue de laquelle a été constituée à l'égide de l'UNESCO, l'Union internationale pour la Protection de la Nature (UIPN) qui deviendra plus tard l'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources ;
- Manifeste de Morges signé en 1961 par une quinzaine de personnalités scientifiques et du monde des affaires. Il sera à l'origine du World Wildlife Fund (WWF) ;

etc..,

Peu à peu, dans les années 1960-1970, certains scientifiques, certains responsables associatifs vont être conduits à s'interroger sur les modèles de développement de la société industrielle dont ils combattent des effets destructeurs sur le terrain. Constatant l'inertie des formations politiques traditionnelles à répondre à leurs inquiétudes, certains s'engageront dans le combat politique.

Bien entendu, il n'y a pas que l'aspect naturaliste ou "environnementaliste" comme moteur de l'émergence du mouvement d'écologie politique. D'autres ressorts sont en cause mais n'est-ce pas la caractéristique de l'écologie qui traite de tous les aspects de la vie des organismes de notre planète que de tendre vers une vision globale ? Il ne faudrait cependant pas tomber dans un nouveau scientisme dogmatique. L'écologie, comme discipline scientifique peut éclairer les choix politiques mais elle ne peut et ne doit pas les remplacer.

Notes

(1) Histoire naturelle des règnes organiques. vol.II., Masson, Paris, 1859.

(2) L'origine des espèces. édition française Maspéro, Paris, 1980.

(3) "Ueber Entwicklungsgang und Aufgabe der Zoologie". Jenaische Zeits, f. Naturwissenschaft. 1870.

(4) Science, 182, 443, 1973.

(5) Science, 184, 307, 1974.

(6) "Gaston Bonnier et la conservation de la flore". J.-P. RAFFIN & G.G. AYMONIN. Bull. Soc. bot. Fr., 137, Lettres bot. (2/3), 107-114. 1990.

(7) The North American indians with letters and notes. 2^o édition, Chatto & Windus, London, 1876.

(8) Edité par Sampson Low, Son & Marston (London). Nouvelle édition revue et complétée en 1874 sous le titre "The earth as modified by human action". Scribner, Armstrong & Cie. New-York.

(8) *Dialectique de la nature*. Les éditions sociales. Paris, 1968.

(9) "Le lien entre les scientifiques et les associations de protection de la nature : approche historique". J.-P. RAFFIN & G. RICOU. in *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*. L'Harmattan. Paris, 1985

et pour l'histoire de l'écologie :

P. ACOT. *Histoire de l'écologie*. P.U.F., Paris, 1988.

J.-P. DELEAGE. *Histoire de l'écologie, une science de l'homme et de la nature*. La Découverte. Paris, 1991.

LA QUESTION DU POUVOIR (D'ETAT) CHEZ LES ECOLOGISTES

par Guillaume SAINTENY

Aujourd'hui, les intentions de vote dont sont crédités les écologistes et les propositions d'alliances électorales qui se multiplient pour *Les Verts c.p.*, rendent plausibles l'élection nationale de certains membres de ce parti et la détention, par eux, de postes de pouvoir législatif ou exécutif.

Dans ces conditions, nouvelles, il n'apparaît pas inutile d'examiner l'attitude de ce courant politique envers la question du pouvoir et des élections.

I - UN NET REFUS DU POUVOIR JUSQU'AU DEBUT DES ANNEES QUATRE-VINGTS

A) Le changement social ne passe pas nécessairement par l'Etat et par la prise du pouvoir d'Etat

Le but général des grandes forces politiques, des grands partis est la prise du pouvoir d'Etat. Pour ce faire, les partis calquent d'ailleurs leur organisation sur celle de l'Etat, deviennent des contre-Etats et s'appêtent à devenir l'Etat. De plus, les forces de transformation sociale estiment, le plus souvent, ne pouvoir effectuer cette transformation sociale que par l'Etat, après la prise du pouvoir d'Etat et par lui. Cette conception est particulièrement prégnante en France où, les acteurs, se heurtant à un Etat particulièrement fort, se donnent d'abord comme objectif la conquête de celui-ci¹.

¹ Voir notamment, Pierre Birnbaum, "L'action de l'Etat, différenciation et dédifférenciation" in Madeleine Grawitz, J. Leca, (sous la direction de), *Traité de science politique*, 1985, vol.3, chap. X, pp. 643-682 (674-676).

1) Le précédent socialiste

Mais, il n'en a pas toujours été ainsi. Au sein du mouvement socialiste, par exemple, se sont longtemps affrontées deux tendances opposées. A la première, qu'on peut qualifier de socialisme étatique, se rattachent des auteurs comme Babeuf, Blanqui, Saint-Simon, qui prônent l'instauration du socialisme "par le haut", c'est à dire par l'Etat centralisé, puis, des hommes comme Engels, Lafargue, Guesde... qui assignent un rôle directeur au parti lequel doit se subordonner l'ensemble des organisations ouvrières, y compris les syndicats, puis, comme Lenine qui impose cette conception en faisant triompher les Bolchéviks sur les Soviét.

La seconde, qu'on peut nommer socialisme autogestionnaire, libertaire, vise aussi à instaurer une nouvelle société mais rejette la conquête du pouvoir politique pour y parvenir et préconise plutôt de laisser le socialisme s'instaurer "par le bas", c'est à dire par des associations ouvrières, des coopératives de production, des communautés exprimant, en leur sein, de nouvelles pratiques qui devraient se généraliser. A ce second courant, se rattachent, avec des variantes et des différences, des auteurs comme Fourier et sa conception du phalanstère et de la contagion de l'exemple², Proudhon, hostile à toute autorité, à l'Etat, au gouvernement, au suffrage universel, à la délégation et qui met l'accent sur l'autonomie, la décentralisation, la décomposition de l'Etat, l'autonomie de communes et de communautés dans lesquelles se pratiquerait l'échange gratuit de services, et la fédération progressive de ces groupes autonomes³, Allemagne qui, méfiant à l'égard des mandats, considère les élections comme un simple moyen de propagande, Pannekoek et son socialisme des conseils qui dénie toute légitimité au parti⁴.

Les deux tendances cohabitèrent un certain temps mais se séparent au congrès de la seconde Internationale, à Londres en 1896. D'une manière générale, le socialisme étatique finit par l'emporter et c'est par la prise du

2 Pour un résumé des idées de Fourier, voir, par exemple, Marcel Prelot, Georges Lescuyer, **Histoire des idées politiques**, Paris, Dalloz, 1990, pp. 725-726 (1ère éd. : 1959), ou Armelle Lebras Chopard, "Les premiers socialistes, in Pascal Ory (sous la direction de), **Nouvelle histoire des idées politiques**, Paris, Hachette, 1989, pp. 246-263 (25-254), (1ère éd. : 1987) ou Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, T.2, **Du XVIIIème siècle à nos jours**, Paris, P.U.F., 1988, pp. 562-566 (1ère éd. : 1958).

3 Pour un résumé des idées de Proudhon, voir, par exemple, M. Prelot, G. Lescuyer, *op. cit.*, pp. 731-741, ou Jean Bancal, "Proudhon et son héritage, in P. Ory, *op. cit.*, pp. 164-280, ou J. Touchard, *op. cit.*, pp. 566-572.

4 Sur Pannekoek et ses idées, voir Anton Pannekoek, **Pannekoek et les conseils ouvriers** (Textes choisis, traduits et présentés par Serge Bricanier), Paris, E.D.I., 1969 ; **Les Conseils ouvriers**. Paris, Spartacus, 1982, Tome 1 (trad. de **Worker's Councils**, Melbourne, The Southern Advocate for Worker's Councils, 1948).

pouvoir d'Etat que le socialisme s'instaure⁵. Même lorsque le socialisme, par exemple, en France, dans les années soixante-dix, s'assigne comme but de "changer la vie"⁶ c'est d'abord en "changeant l'Etat" qu'il compte y parvenir.

Sont donc au centre du débat au sein du mouvement socialiste pendant longtemps, la question de la prise du pouvoir d'Etat, de l'acceptation ou du refus du système représentatif, des élections et du suffrage universel, et de la construction ou non d'un parti. Et, malgré le triomphe du socialisme étatique, qui paraît conforme à la logique imposée par le champ politique, et qui permet parfois l'accès du socialisme au pouvoir, une tendance s'oppose nettement à la prise du pouvoir d'Etat, à la construction d'un parti, au système représentatif aux élections et au suffrage universel⁷.

2) L'optique écologiste

Or, dans les années soixante-dix et quatre-vingts, alors qu'on assiste à des tentatives d'intellectuels français pour théoriser cette perspective de la société contre l'Etat⁸ il est frappant de constater à quel point un débat identique se déroule, en des termes très voisins, au sein du mouvement écologiste.

Dans cette mesure et de ce point de vue, le mouvement écologiste, se rapproche quelque peu de la tendance autogestionnaire ou libertaire du socialisme⁹, et, comme une partie du mouvement socialiste, refuse donc la logique du champ politique, à une époque et dans un pays où celle-ci est encore plus prégnante. Ainsi, si les écologistes désirent bien transformer la société, ce n'est pas par l'Etat qu'ils veulent au contraire borner, voire dégrossir. Ils souhaitent réduire son emprise sur la société civile, diminuer l'écart entre Etat et

5 Pour une synthèse, voir Michel Winock, *Le Socialisme européen*, Fondation nationale des sciences politiques, polycopié, 1982, chap 2. voir aussi, Pierre Birnbaum, "La Question des élections dans la pensée socialiste", in Pierre Birnbaum, Jean-Marie Vincent, *Critique des pratiques politiques*, Paris, Galilé, 1978, pp. 45-72 ; Pierre Birnbaum, *La Logique de l'Etat*, Paris, Fayard, 1982, pp.22 et suivantes ; François Châtelet, Evelyne Pisier-Kouchner, *Les Conceptions politiques du XXème siècle*, Paris, P.U.F., pp.183-195.

6 Voir, par exemple, le titre même d'un des programmes du P.S. : Parti socialiste, *Changer la vie*, 1981, Programme de gouvernement du Parti socialiste, Paris, Flammarion, 1972.

7 On pourrait aussi rappeler même si le phénomène est quelque peu différent, l'échec du catholicisme social en France notamment explicable selon certains auteurs par une action davantage insérée dans la société civile que dans l'espace politique, refusant de discuter la légitimité de l'Etat, de lui opposer une autre légitimité, de reconstruire une autre scène politique. Voir François-André Isambert, *Christianisme et classe ouvrière*, Paris, Casterman, 1961, et Bertrand Badie, *Les Deux Etats*, Paris, Fayard, 1986, pp. 228-229.

8 Pierre Clastres, *La Société contre l'Etat*, Paris, Minuit, 1974 ; Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

9 Ce rapprochement n'est d'ailleurs pas nié pour certains écologistes ou intellectuels proches des écologistes : voir, par exemple, Michel Bosquet, "Ecologie et liberté", Paris, Galilé, 1973, p.31.

société et laisser celle-ci agir par elle-même¹⁰. Ils estiment possible de changer, voire de transformer la société sans s'emparer de l'Etat, par la démocratie directe, l'action de chacun pour changer sa vie, à son niveau, à l'échelle locale... S'il s'agit bien de "changer la vie", comme pour le P.S. à un certain moment, ce n'est pas en "changeant l'Etat" que l'écologisme compte y parvenir. Ce n'est pas par l'Etat ni dans l'Etat, mais sans l'Etat qui doit s'amenuiser, voire disparaître, et en dehors de lui. On pourrait citer de nombreux textes exposant ces conceptions. On se contentera de quelques uns.

"[...] les écologistes ont voulu réinventer la politique [...] le pouvoir de l'Etat-nation n'est pas à prendre, il est à détruire, sans violence [...] l'erreur des oppositions est de se braquer sur cette prise de pouvoir central [...] (ce message) invite les gens à s'organiser eux mêmes, sans attendre les mots d'ordre à définir tout seuls, et ensemble, la croissance et la nature de leurs besoins. Les écologistes sont autonomes. [...] A la prise du pouvoir d'Etat, les écologistes préfèrent l'engagement individuel immédiat. «La politique, disait Jerry Rubbin, ce n'est pas comment on vote, c'est comment on vit» Les hommes seront libres quand ils ne délègueront plus leurs pouvoirs !" ¹¹.

Ce rejet de l'Etat, inclut -on le voit- le rejet d'un champ politique différencié, de la délégation, de la représentation, de la professionnalisation. La même conception se retrouve dans d'autres textes avec, peut-être, une tonalité plus mesurée. Ainsi, pour le *Mouvement écologique* :

"Les écologistes [...] ne pensent pas qu'il soit possible de changer la société et encore moins de changer la vie «du haut du pouvoir» Rien de fondamental ne se règle par le pouvoir" ¹².

Trois ans plus tard, le M.E.P. confirme :

"Le changement social ne passe pas nécessairement par la prise du pouvoir ¹³ central, mais par la prise en charge des populations par elles-mêmes à tous les niveaux de leur vie [...]" ¹⁴.

10 Voir, par exemple, Amis de la Terre, *Le Projet des Amis de la Terre*, reproduit dans *La Baleine*, n° 32-33, mars-avril 1980, pp.3-4 ; Brice Lalonde, Dominique Simonnet, *Quand vous voudrez*, Paris, J.J. Pauvert, 1978, pp.168-169. ; René Dumont, Brice Lalonde, Dominique Simonnet, *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?*, pp.22, 27, 36 ; *Aujourd'hui l'écologie, Le Pouvoir de vivre*, Numéro spécial, *Ecologie*, mars 1981, pp.243-291.

11 Arthur "Le «Pas de côté» écologique, *Le Monde*, 3 mars 1978, p.14.

12 *Mouvement écologique, Vers une société écologique aujourd'hui*, Projet politique du mouvement écologique, Paris, le Sycomore, 1978, p.13.

13 Avec un P majuscule dans le texte.

14 *Mouvement d'écologie politique, MEP, Mouvement d'Ecologie politique, s.l., s.n., s.d. (1981), 27 p, p.5.*

De manière, moins libertaire, mais tout aussi significative, Brice Lalonde estime que :

"[...] le président de la République devrait être le *président de la société française*¹⁵, c'est à dire qu'il ne devrait pas être un homme d'Etat"¹⁶.

et que "Les écologistes sont des gens de société, pas des gens d'Etat [...]"¹⁷.

A ce discours de rejet de l'Etat, on voit bien que s'associe un rejet du concept même de champ politique comme lieu spécialisé d'exercice du pouvoir et comme lieu spécifique par lequel il faudrait passer pour changer le pouvoir.

B) Le discours écologiste reflète longtemps un refus du pouvoir et du but de pouvoir

Dès 1976, François d'Eaubonne¹⁸ se prononce contre la présence d'écologistes aux élections municipales de 1977 car "cette fois-ci elle comporte le grave risque de se terminer par un «élu» [...]"¹⁹.

Sept ans plus tard, une dirigeante estime que :

"Sur le plan de la stratégie, le mouvement écologiste, à mon sens [...] n'a pas pour objectif d'inventer la société idéale, ensuite de prendre le pouvoir et d'essayer de mettre en place cette société idéale. Il a plutôt pour but d'être le caisse de résonance de tous ces mouvements sociaux qui justement ne sont pas pris un compte par le pouvoir en place"²⁰.

Tout au long de cette période, le discours de refus du pouvoir est abondant. Il s'articule, essentiellement, autour de deux raisonnements qui, d'ailleurs, ne sont pas antinomiques mais plutôt complémentaires. D'une part, le mouvement écologiste ne veut pas prendre le pouvoir, mais changer la société et la vie, ce qui est différent et ne se fait pas par le pouvoir. D'autre part, le

15 En italiques dans le texte.

16 Brice Lalonde, "Qu'est ce qui fait courir Lalonde...", entretien avec Jean-Bernard Groslier et Philippe Saint-Marc, *Ecologie*, 333, janvier 1981, pp.10-18 (17). De même, pour *Aujourd'hui l'écologie*, op. cit., pp.230-251, "[Le Président de la République] ne doit pas présider l'Etat comme c'est le cas actuellement, mais il doit constituer l'arbitre entre la société et l'Etat, l'avocat de la société auprès de l'Etat".

17 Brice Lalonde "Brice Lalonde : dix ans de réflexion écologique", Propos recueillis par Pierre Bonneval et Denise Williams, *Combat-nature*, 42, novembre 1980, pp. 4-8 (6).

18 Fondatrice de l'association *Ecologie et féminisme*.

19 Françoise d'Eaubonne, débat avec Pierre Samuel, dont une partie est reproduite dans C. M. Vadrot, *L'Ecologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syras, 1978, pp. 87-92 (89).

20 Entretien avec le dirigeant n°63, le 15 décembre 1983, Paris.

mouvement écologiste cherche, plutôt, à réduire -voire à supprimer- le pouvoir qu'à y accéder.

1) Le mouvement écologiste veut changer la vie et la société, ce qui ne nécessite pas la prise du pouvoir.

Dès 1977, Roger Fischer prévient dans la revue du *Mouvement écologique* :

"[...] que signifierait une écologie qui serait engagée dans la voie du pouvoir central, qui aurait des députés (même "opposants à tout", et ça reste à voir ! ou des ministres ? Comment prétendre concilier l'inconciliable, à savoir l'idée écologique de l'autogestion de la décentralisation et le jeu du centralisme et de la hiérarchie du pouvoir ?"²¹

En 1978, dans son projet politique, le *Mouvement écologique* est net :

"[pas] possible de changer la société et encore moins de changer la vie du haut du pouvoir. Rien de fondamental ne se régle par le pouvoir"²².

En 1980, dans sa plaquette de présentation, le M.E.P écrit :

"Un parti se donne pour but principal d'exercer le Pouvoir²³ alors que [...] le changement social ne passe pas nécessairement par la prise du Pouvoir²⁴ central mais par la prise en charge des populations par elles mêmes à tous les niveaux de leur vie [...]"²⁵.

A la même date, D. Anger et J. L. Simonnet écrivent, quant à eux :

"Les écologistes n'aspirant pas au pouvoir, ils ne sont pas prêts. Ils ne souhaitent pas avoir de responsabilités gouvernementales dans le système actuel. La société productiviste et scientiste est condamnée à une longue agonie et notre intervention devrait se limiter à empêcher l'irréversible de ne pas se produire. Notre objectif est de transformer la société en vivant autrement, dans le quotidien, au sein des organisations et mouvements auxquels nous participons. D'autres comportements, d'autres institutions, un autre pouvoir naîtront avec le temps. Les écologistes refusent le jeu politicien et réformiste.

²¹ Roger Fischer, "C'était bien, mais il faut arrêter", *Action écologique*, 10 avril 1977, pp. 9-11 (11).

²² *Mouvement écologique, Vers une société écologique, aujourd'hui* Projet politique du Mouvement écologique, op. cit., p.13.

²³ Avec un P majuscule dans le texte.

²⁴ Avec un P majuscule dans le texte.

²⁵ *Mouvement d'écologie politique, M.E.P., plaquette de présentation*, op. cit., p.6.

Une critique de la société est radicale : ils en attendent et préparent une autre"²⁶.

D'autres textes, d'autres auteurs renouvellent ce type de refus, par exemple, en 1983²⁷ et, encore, en 1988²⁸.

2) Le mouvement écologique cherche plutôt à réduire -voire à supprimer - le pouvoir, à le rendre aux citoyens qu'à y accéder.

En 1978, Arthur écrit dans *Le Monde* :

"Le pouvoir de l'Etat - nation n'est pas à prendre, il est à détruire. [...]

"A la prise de pouvoir d'Etat, les écologistes préfèrent l'engagement individuel immédiat"²⁹.

En 1981, Yves Cochet, alors membre des Amis de la Terre de Rennes, développe une thématique voisine :

"Nous n'avons pas vocation à la gestion globale de la société. Nous ne voulons pas prendre le pouvoir tel qu'il est actuellement. [...] Notre lutte antitechnocratique vise plutôt à supprimer les moyens de ce pouvoir"³⁰.

En 1982, le secrétariat des *Amis de la Terre* rappelle que "tous les écologistes sont partisans d'une diminution du pouvoir de l'Etat [...]"³¹.

Un an plus tard, pour Michel Carré, membre de l'*équipe confédérale* de la Confédération écologiste,

26 D.A., J.L.S. "Présidentielles pour une candidature plurielle", *Ecologie*, 328, p.7. Dans le même sens, voir Jean-Louis Simonnet, "L'Ecologie politique quoi ? Comment ?", *Ecologie*, 322, 16 novembre au 5 décembre 1979, pp.15-18 qui écrit, p.16 "L'Ecologie [...] n'est pas en mesure de diriger [ce pays], de l'administrer, de proposer des solutions point par point. Elle n'en a pas, de plus, le goût. [...] La catastrophe, ce n'est pas à l'écologie de la gérer mais à ceux qui ne sont responsables [...]".

27 Jean-Luc Burgunder, "Le dérapage de l'écologie politique", *Ecologie*, 351, s.d. (dépôt légal, 3^{ème} trimestre 1983), pp.3-4 (3).

28 Louis Pouey-Mounou, "Le dilemme du candidat vert", *Ecologie*, 388, avril-mai 1988, p.4., qui écrit notamment "Nous voulons de toutes nos forces que la société s'écologise. Loin de nous pourtant toute ambition de la contrôler ! Si jamais, un jour, un Parti Vert occupait le pouvoir, en France ou ailleurs, ce ne pourrait être qu'un parti écolo-fasciste chargé de gérer une situation écologique générale devenue catastrophique. Ce serait tout simplement la preuve et l'aboutissement de notre échec."

29 Arthur, art. cité.

30 Yves Cochet, "Accouchement ou délivrance ?", *La Baleine*, 57, février-mars 1981, pp. 4-5.

31 Amis de la Terre (secrétariat) "Lettre à les Verts, parti écologiste.", 21 décembre 1982, reproduite dans *La Baleine*, 62, pp.9-11.

"L'Ecologie c'est rendre le pouvoir aux citoyens et non un pouvoir³² face à d'autres pouvoirs"³³.

En juin 1985, Brice Lalonde écrit :

"L'important ce n'est pas d'avoir un Prince écologiste (l'expérience de la gauche au pouvoir a été instructive à cet égard) ; c'est à la limite qu'il n'y ait pas de prince ou, si l'on préfère, qu'il y en ait le moins possible"³⁴.

Tout au long de cette période, le discours écologiste met donc, longuement, l'accent sur la critique du pouvoir, le refus et l'ineptie d'un but de pouvoir pour le mouvement écologiste. Celui-ci ne semble pas s'assigner le pouvoir pour but. Il vise plutôt à minimiser l'existence du pouvoir d'Etat qu'à s'en inspirer. Qu'en est-il, à cette époque, au delà de ce discours général ?

Plusieurs indices permettraient de vérifier l'absence de stratégie de pouvoir à cette époque. On se contentera d'examiner l'attitude face aux élections : le système électoral, d'abord rejeté, est ensuite peu à peu utilisé, mais pas dans un but de conquête du pouvoir.

C) L'attitude face aux élections ne relève pas d'une stratégie de pouvoir

1) Le stade du refus du système représentatif et électoral.

La question de l'attitude à adopter face au suffrage universel et à son utilisation, face au système représentatif, à la démocratie parlementaire n'est pas nouvelle. Différents groupes sociaux et politiques, et notamment les mouvements socialistes au XIXème et au XXème siècles, s'y sont déjà trouvés confrontés³⁵. Leur fallait-il conquérir le pouvoir par la voie parlementaire, ou par

³² Avec un P majuscule dans le texte.

³³ Michel Carré, "Besançon, l'unification ou l'éviction.", *L'An vert*, 3, p. 7.

³⁴ Brice Lalonde, "Le Mouvement écologiste. Entre la tentation politique et le modernisme" ; *Futuribles*, 89, juin 1985, pp.87-89. Toutefois, ce texte apparaît daté. En 1985, Brice Lalonde qui ne fait pas partie des *Verts c.p.*, l'organisation politique, enfin unique, des écologistes, n'a pu arriver à un accord, avec eux, pour les élections européennes de 1984 et, en s'y présentant sur la liste E.R.E., a entrepris un rapprochement avec la gauche institutionnelle. Cela le conduit, notamment dans ce texte, à refuser tout but de pouvoir au mouvement écologiste et à lui assigner une claire fonction de pression, écrivant par exemple : "Le mouvement écologiste a une fonction essentielle et bien spécifique à remplir : défendre la nature [...] sa politisation n'a été nécessaire que par défaut [...] Je pense qu'il y a un autre choix que le choix politique pour le mouvement écologiste [...] l'écologie a donc un rôle considérable à jouer dans le monde moderne sur un terrain strictement corporatif.", *Ibid.*, pp.87-88.

³⁵ Voir, notamment, P. Birnbaum, "La question des élections dans la pensée socialiste", *op. cit.* ; F. Chatelet, E. Pisier-Kouchner, *op. cit.*, pp.183-185 ; M. Winock, *Le Socialisme européen, op. cit.*, chap.2.

une mobilisation collective débordant le système des partis ? Fallait-il accepter le mécanisme de la représentation ou persister dans la défense de la démocratie directe... ? Autant de questions qui se sont donc déjà posées à d'autres, avant que les écologistes, à leur tour, ne se les posent.

La particularité, chez eux, est peut être qu'ils soulèvent les mêmes questions que d'autres sur les moyens d'accéder au pouvoir alors que le but de pouvoir, la volonté d'exercer le pouvoir apparaît, encore moins clairement dans leur démarche. Quoiqu'il en soit, dans un premier temps, les écologistes affichent une hostilité, qui par la suite ira déclinant, envers l'électoratisme, le système représentatif et le suffrage universel.

Le 3 mai 1975 un attentat contre la centrale nucléaire de Fessenheim en cours de construction est revendiqué par un commando Puig Antich-Ulrike Meinhof, dont le communiqué se conclut en affirmant "L'éco-sabotage est commencé"³⁶. *Les Amis de la Terre* et le *Mouvement écologique* expriment immédiatement leur solidarité avec les responsables du sabotage³⁷. Dès 1976, certains militants réclament le retrait des écologistes du terrain électoral³⁸ et le retour à d'autres moyens d'actions, à un autre type d'activités. Pour eux, l'électoratisme constitue l'un des fondements du système politique économique et social qu'ils dénoncent. Si les premiers engagements électoraux des écologistes ont permis d'atteindre une certaine audience, il faut maintenant arrêter cette activité car électoralisme et écologie s'excluent³⁹. Il faut donc revenir à d'autres types d'actions, voire à la "guérilla écologique", à "l'occupation de sites", à "l'insurrection perpétuelle", à "l'éco-sabotage" qui représentent l'avenir du mouvement écologique⁴⁰.

Sans prôner pour autant ces méthodes, les *Amis de la Terre* ne participent pas, en tant que tels, aux élections législatives de 1978 et européennes de 1979⁴¹, mettant, notamment, en avant un "scepticisme sur l'outil électoral" et l'accomplissement d'autres types d'actions⁴².

Si la majorité du mouvement ne confirme pas, par la suite, ces analyses et finit par récuser le choix de la force pour aboutir à un changement de société, et par accepter d'utiliser (tout en les critiquant) les mécanismes de la

36 Cité dans C.M. Vadrot, *L'Écologie, histoire d'une subversion*, op. cit. pp.80-82.

37 Les deux communiqués sont reproduits dans, *ibid.*, pp.83-84.

38 F. d'Eaubonne, op. cit.

39 R. Fischer, "C'était bien, mais il faut arrêter", art. cité.

40 C.M. Vadrot, *L'Écologie, histoire d'une subvention*, op. cit., pp.220-243.

41 Voir, Réseau des Amis de la Terre, "Européennes, non merci !", *La Baleine*, novembre 1978, n°3, p.3.

42 Pierre Samuel "Le Rat, la baleine et l'arbalète...", *La Baleine*, novembre 1978, n°3, p.3.

démocratie représentative⁴³, certains continuent, dans les années quatre-vingts, à récuser toute participation des écologistes au système électoral représentatif⁴⁴.

2) L'engagement progressif des écologistes ans le champ électoral ne correspond pas, pour autant, à une stratégie de pouvoir claire.

Dans les faits, les écologistes, à partir de 1974, furent présents à toutes les consultations électorales. Cet engagement électoral qui semble donc résolu, pourrait s'interpréter comme un choix clair : celui de conquérir le pouvoir par la voie des urnes. Or, jamais, jusqu'à la fin des années quatre-vingts, les écologistes ne se donnent cet objectif. Jamais jusque-là ils n'affirment une quelconque vocation majoritaire.

Les élections ne sont pas utilisées dans un but de parvenir au pouvoir, ni même d'être élu, ni même d'effectuer principalement un bon score mais dans un but d'information et de pression. Ainsi, les élections ne sont présentées que comme un moyen d'action parmi d'autres, des écologistes. Même s'ils obtiennent ou souhaitent un élu et/ou une bon score lors d'un scrutin, cela n'est pas conçu dans un but du pouvoir, de participation au pouvoir mais, toujours et encore, dans un but d'information, de relais des luttes locales et des idées, dans un but de pression.

Cette attitude est apparente dès la campagne électorale de 1974, dans sa genèse, comme dans son but. Dans sa genèse, des militants dispersés, des organisations (A.T.), des journalistes spécialisés dans l'environnement vont quérir un agronome, déjà connu et réputé, pour qu'il se présente comme le porte parole d'une sensibilité, comme le symbole d'un combat. Dans son but, cette campagne vise, selon ses propres animateurs, à informer l'opinion⁴⁵ (notamment en profitant du temps de parole accordé aux candidats dans les média audiovisuels) et à faire pression sur les autres partis politiques pour qu'ils prennent en compte les questions d'écologie, mais aussi à structurer et à donner un projet aux écologistes. Comme l'écrit, le candidat lui-même :

43 Voir, par exemple, Raymond Cantegrel, "Ecologistes : parti pris", *Ecologie*, 347, novembre 1982, pp. 32-33 (33).

44 Jacques Ellul, "La classe politique", *Combat-nature*, 57, août 1983, pp.21-22 (21).

45 C.M. Vadrot, *L'Ecologie, histoire d'une subversion*, op. cit. p.40.

"Le but de cette campagne était d'abord *d'écologiser les partis politiques*⁴⁶. [...] Mais le but c'était aussi de *politiser les écologistes*"⁴⁷.

a) Un but d'information, une tribune (discours).

En 1976, Le *Mouvement écologique*, rejetant toujours le système représentatif, précise que si des candidats écologiques sont présents aux élections cantonales de mars c'est pour être écoutés,

"Pas pour être élus : ils n'ont ni l'illusion de pouvoir l'être, ni l'intention d'entrer dans le système, dont les élections, par délégation de pouvoir et la démission du citoyen qu'elles comportent sont pour nous un pilier symbolique et inacceptable"⁴⁸.

De même, il estime en 1977 que :

"Les élections municipales de mars 77 constituent un occasion privilégiée d'informer la population sur les vrais problèmes de notre société suicidaire et de promouvoir la lutte [...]"⁴⁹.

46 En italiques dans le texte.

47 En italiques dans le texte. R. Dumont, *Seule une écologie socialiste...*, Paris, R. Laffont, 1977, p.278 Toutefois, durant sa campagne, R. Dumont semblait inverser l'ordre des facteurs tel que présenté ici, trois ans *à posteriori*. Témoin, ce dialogue :

- "Votre candidature est-elle seulement à usage externe" ? S'agit-il uniquement de diffuser des idées ?

"Non, bien sûr, en se groupant et en élaborant un programme, les associations de mon comité de soutien vont aider à structurer les écologistes qui veulent devenir une force politique."

- "Ne faudrait-il pas plutôt «écologiser» les forces politiques ?"

"C'est ce que les associations ont tenté de faire. Sans résultat [...] Il vaut mieux proposer aux écologistes de se structurer sur une plate-forme politique commune. Les défenseurs de l'environnement prendront le pouvoir lorsqu'ils auront élaboré en commun un programme économique, et donc politique [...]" René Dumont, "René Dumont : «Il ne s'agit pas de charger la société mais de changer de société»", entretien avec Jean François Fogel, *Le Sauvage*, mai 1974, pp.7-8 (8). Si donc le but d'information n'est pas nié, R. Dumont semble indiquer que sa campagne vise plus à faire des écologistes une force politique (il parle même de la prise de pouvoir par "les défenseurs de l'environnement") qu'à faire pression sur les partis. Toutefois on peut aussi déduire de ses propos que la politisation des écologistes était un préalable à l'"écologisation" des partis politiques puisque ceux-ci ne prenaient pas en compte, jusque là, les demandes des associations. En tout cas, trois ans après, le but de pression (écologiser les partis politiques) est nettement mis en avant.

48 "Partout où c'est possible, des écologistes candidats aux élections cantonales", *Action écologique*, revue mensuelle du mouvement écologique, janvier-février 1975, p. 1.

49 "Appel à tous les sympathisants et groupes écologiques de France", *Action écologique*, revue mensuelle du mouvement écologique, n° 8, février 1977, p. 5.

Les mêmes raisons sont avancées pour les élections législatives de 1978, tant par le *Mouvement écologique*⁵⁰, par Arthur⁵¹, que par les *Amis de la Terre*⁵² qui pourtant ne participe pas à *Ecologie 78* (au plan national)⁵³. Par la suite, on retrouve toujours ce même motif, d'information, de saisir l'occasion d'une tribune, par exemple en 1979⁵⁴, 1980⁵⁵, 1981⁵⁶, 1985⁵⁷, 1988⁵⁸. Cette tribune, les élections, est autant destinée à populariser les traits généraux de la thématique écologiste, ses idées, ses points forts, qu'à servir de porte-voix aux luttes locales, à l'action des associations sur le terrain et à leur fournir ainsi un relais électoral (candidature sur le lieu de la lutte) et médiatique (local et national)⁵⁹.

b) un objectif de pression avoué (discours).

Pour les écologistes la participation aux élections doit créer ou crée un "rapport de forces favorables"⁶⁰ pour l'adoption d'un plan conservatoire d'urgence et son positionnement au "centre du débat électoral national"⁶¹, pour l'obtention de "changements, fussent-ils locaux"⁶², pour faire évoluer les positions des partis et des pouvoirs publics⁶³, pour "arracher des libertés"⁶⁴, pour amener les partis traditionnels à des concessions pro-écologistes⁶⁵, pour "faire passer des réformes indispensables"⁶⁶. Et quand certains militants

50 Voir Bernard Lederer, "Le Mouvement écologique refuse tout désistement pour le second tour", *Le Monde*, 15 novembre 1977, p.

51 "[...] les élections ne sont pas pour les «verts» une fin en soi. Tout juste un moyen de se faire entendre [...]", Arthur, art. cité.

52 Réseau des Amis de la Terre, "Lettre ouverte des Amis de la Terre à Ecologie 78", *La Baleine*, 31, décembre 1977 p.1 ; François Chaniel, Michèle Chaniel, "Les pièges d'Ecologie 78", *La Baleine*, 32, décembre 1977, pp.2-3.

53 Mais le groupe des *Amis de la Terre* de Paris est alors engagé au sein de *Paris-Ecologie 78*. Voir J.m.c. "S.O.S. Environnement et Ecologie 78 concluent un accord électoral", *Le Monde*, 23 décembre 1977, p. 10.

54 Solange Fernex, "Quelques réflexions et perspectives au lendemain du 10 juin", *Ecologie*, 317-318, 13 juillet au 6 septembre 1979, pp.20-21.

55 Mouvement d'écologie politique, M.E.P., op. cit. p.6.

56 "Pourquoi", art. cité.

57 Dominique Bidou, "Ecologistes : le malentendu", *Revue politique et parlementaire*, 914, janvier-février 1985, pp.72-79 (73).

58 L. Pouey-Mounou, "Le dilemme du candidat vert", art. cité.

59 P.J. "Les animateurs d'Europe-Ecologie s'interrogent sur la création d'un parti", *Le Monde*, 24-25 juin 1979, p. 12 ; Paul Husson, "Leçon d'histoire", *La Baleine*, 57, février-mars 1981, pp.6-7 (7).

60 Mouvement d'écologie politique, M.E.P., op. cit. p.6.

61 Réseau des Amis de la Terre, "Lettre ouverte des Amis de la Terre à Ecologie 78", op. cit.

62 Serge Moscovici, in René Dumont, Brice Lalonde, Serge Moscovici, *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?*, Paris, Seuil, 1978, p.135.

63 P.J., "Les animateurs d'Europe-Ecologie s'interrogeant sur la création d'un parti", art. cité.

64 "Pourquoi", art. cité.

65 D. Bidou, "Ecologistes : le malentendu", art. cité..

66 L. Pouey-Mounou, "Le dilemme du candidat vert", art. cité.

critiquent l'intervention des écologistes dans le système électoral, ce n'est pas pour l'orientation vers un but de pouvoir, mais, au contraire, parcequ'ils ne la jugent pas assez adaptée au but de pression qui doit être celui de l'écologie. L'écologie doit, en effet :

"[...] utiliser la bonne tactique : faire pression sur le pouvoir au lieu de s'égayer et de battre les champs dans le vide des élections comme elle vient de le faire.

[...] nous pouvons, nous écolos, amener la société productiviste et technocratique à évoluer. Notre pouvoir est réel. Il tient à notre possibilité d'arbitrage entre deux masses de même poids : la gauche et la droite se partagent ce pays à quelques pour cent près. Le succès de l'une ou de l'autre dépend de nous, de notre savoir-faire. Alors, si la droite veut le conserver ce pouvoir - ou la gauche le conquérir - qu'elles fassent l'une - ou l'autre - le nécessaire à notre égard, c'est à dire prendre l'engagement d'appliquer les mesures que nous estimons indispensables pour sortir de la crise et assurer notre survie"⁶⁷.

Le but de pression, est donc nettement affirmé. Mais l'exercice en propre du pouvoir semble exclu. Et, si varie la cible sur laquelle est censée s'effectuer la pression, cela ne change pas grand chose à l'affaire : il s'agit de faire pression, pas de conquérir le pouvoir.

Plusieurs stratégies de pression sont ainsi envisagées et/ou pratiquées : présentation de candidats écologistes sans tenir compte de l'étiquette ou des positions par rapport au programme écologiste des autres candidats⁶⁸, non présentation de candidats écologistes face à des candidats d'autres partis ayant oeuvré en faveur de l'environnement, ou proches des thèses écologistes, ou s'engageant à les reprendre à leur compte⁶⁹ ou possibilités de listes communes⁷⁰ avec ces candidats au second tour⁷¹ ; non désistement mais publication des réponses des partis aux questions soulevées par les écologistes⁷², pression principalement ou uniquement dirigées sur la

67 J.L. Simonnet, "L'écologie politique quoi ? Comment ?", art. cité., p.16.

68 Position défendue par le C.E. 78. Voir Claire Brière, Julien Brunn, "Rupture au sein d'«Ecologie 78», Libération, 21 novembre 1977, p.6. "L'Eventualité d'une victoire de la majorité divise les écologistes", Le Monde, 2 novembre 1977 p.7.

69 Position défendue par le R.A.T. Voir Réseau des Amis de la Terre, "Lettre ouverte des Amis de la Terre à Ecologie 1978", op. cit. , Pierre Samuel, "Législatives : autonomie et ouverture", La Baleine, 31 décembre 1977, p.3. C. Brière, J. Brunn, art. cité ; "L'éventualité d'une victoire de la majorité divise les écologistes", art. cité.

70 Didier Anger et al., Motion "construire", présentée à l'Assemblée générale de 1987.

71 C. Brière, J. Brunn, art. cité.

72 Réseau des Amis de la Terre, "Lettre ouverte des Amis de la Terre à Ecologie 78", op. cit. Cette démarche fut mise en oeuvre entre les deux tours des élections présidentielles de 1981 et 1988.

gauche, jugée seule capable de prendre en compte les aspirations écologistes⁷³. Cette dernière stratégie est d'ailleurs vivement encouragée par certains intellectuels⁷⁴.

Quel que soit le cas de figure, l'élection n'est jamais qu'un moyen de faire pression, pas un moyen d'accéder au pouvoir. Ainsi, c'est en termes d'évolution de l'attitude des partis et des pouvoirs publics que les écologistes mesurent l'ampleur de leur succès ou de leur échec, pas en nombre d'élus ou de voix.

"A Paris, les écologistes ont déjà gagné même s'ils n'ont pas un seul élu. [...] Parce que tous les partis pillent le programme des écologistes [...].

écrit Alain Hervé avant même le premier tour des municipales de 1977⁷⁵, position confirmée par Brice Lalonde et Philippe Lebreton qui évoquent les législatives de 1978 :

"Si les programmes des partis intègrent nos propositions nous ne nous en plaindrons pas"⁷⁶.

"A la limite et par boutade, *Ecologie 78* estimerait avoir joué son rôle et remporté un franc succès si ses candidats obtenaient 0% des suffrages lors du prochain scrutin : la gauche aurait alors suffisamment compris et repris nos positions pour que le public ait jugé cette attitude définitivement crédible et notre présence inutile"⁷⁷.

73 F. Chaniel, M. Chaniel, art. cité. ; "L'éventualité et une victoire de la majorité divise les écologistes", art. cité.

74 "[...] le mouvement écologiste a donc pour tâche spécifique et limitée d'obliger les organisations politiques à intégrer ces «objectifs partiels», mais fondamentaux, dans leurs programmes. [...] les mouvements écologistes ne peuvent être qu'une force de pression et de fécondation par faire évoluer la gauche politique, y compris en présentant des candidats aux élections, afin de forcer au débat. Mais ils ne peuvent se substituer à elle." explique Michel Bosquet in débat entre Michel Bosquet et *al.* "Qu'est ce que l'écologie politique", *Le Sauvage*, 43, juillet 1977, pp. 14-19, (18-19). Voir aussi "Ecologie et liberté", *op. cit.*, pp.33-36. Ce type de stratégie est ainsi celui envisagé par Alain Touraine et son équipe. Voir, notamment, Alain Touraine, *L'Après-socialisme*, Paris, Seuil, 1980, pp. 205-207, 213 ; Alain Touraine, "Les écologistes face aux élections", *Le Matin*, 14 décembre 1977, p. 12 ; Alain Touraine, in débat avec M. Bosquet et *al.* "Qu'est-ce que l'écologie politique ?", art. cité ; Alain Touraine et *al.*, *La Prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, Zsuzsa Hegedus, "Le mouvement antinucléaire et l'intervention sociologique", in Alain Touraine (sous la direction de), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui*, Paris, Ed. ouvrières, 1982, pp. 43-49.

⁷⁵ Alain Hervé, "La victoire des écologistes", *Le Sauvage*, spécial, n° 39, 1^{er} mars 1977, p.5.

⁷⁶ Cité par Marc Ambroise-Rendu, "M. Brice Lalonde : nous présenterons un programme et des candidats aux législatives", *Le Monde*, 19 mars 1977, p. 10.

⁷⁷ Philippe Lebreton, "Droite-gauche droite-gauche ...", *Le Monde*, n°13-14 novembre 1977, p.5.

De même, en 1984, Louis Pouey-Mounou écrit :

"Il y a eu sous notre pression une modification heureuse (quoique encore insuffisante) du discours politique et surtout des acquis législatifs importants qui prouvent que nous n'avons pas perdu notre temps : [...] ce qui prouve bien que grâce à nos combats locaux et à nos campagnes nationales nous avons obtenu des victoires d'ordre politique"⁷⁸.

On voit donc clairement que l'engagement électoral des écologistes n'est pas conçu en fonction d'un but de pouvoir ou d'une vocation majoritaire, et ne repose pas sur une stratégie de pouvoir. Même la simple élection d'élus locaux qui, rejetée dans un premier temps, finit par être admise, ne constitue pas un but premier. Ces élus éventuels serviront essentiellement de relais aux luttes locales et à la diffusion de la thématique écologiste. Loin d'avoir un discours de pouvoir, le mouvement écologiste a, alors, plutôt un discours de pression.

II - L'EVOLUTION RECENTE

Or, ce comportement évolue dans les années quatre-vingts. On assiste à l'affirmation, d'abord minoritaire puis, majoritaire d'un but de pouvoir, et à la mise en oeuvre, à partir de la fin de 1986, d'une nouvelle stratégie qui accentue cette tendance, notamment sur le plan électoral.

A) L'amorce d'une évolution : jusqu'au milieu des années quatre-vingt. L'affirmation minoritaire et ambiguë d'un but de pouvoir

On a rappelé, plus haut, qu'à l'inverse de ce qui peut s'observer dans un parti de pouvoir traditionnel, le but de pouvoir est refusé par le discours écologiste jusqu'au milieu des années quatre-vingt. Cette tendance semble s'infléchir, à partir du début de la décennie, puis, plus franchement, à partir de 1987-1988.

Ce nouveau discours est le fait de trois acteurs bien précis : B. Lalonde, les *Amis de la Terre* à un moment donné, une partie des *Verts parti écologiste*.

⁷⁸Louis Pouey-Mounou, "L'Ecologisme ne doit pas tuer l'écologie", *Ecologie*, 359, s.d. (4^{ème} trimestre 1981), p.25.

1) Brice Lalonde

Dès 1977, Brice Lalonde écrit :

"[...] Le mouvement écologiste est le premier mouvement en France avec une volonté majoritaire affirmée. On se présente pour être élu : [...]"⁷⁹.

Le mois suivant, lorsqu'on lui demande "[...] pourquoi se présenter [aux élections]", il confirme :

"Mais pour être élu, c'est-à-dire majoritaire. C'est pour ça qu'on avait pris le départ des municipales"⁸⁰.

En 1980, le même auteur se prononce pour une stratégie qui permette au mouvement écologiste d'avoir rapidement des élus locaux et de s'enraciner autour d'eux mais après avoir affirmé dans le même texte : "On pourrait gérer toutes les institutions françaises mais on ne veut pas"⁸¹.

En 1981, Brice Lalonde pense que :

[...] le mouvement doit chercher et *viser le pouvoir*⁸². Je le dis franchement. Ce n'est pas un mot sale le mot "pouvoir". Même quand on le déguise sous le mot de "contre-pouvoir", ça veut dire "pouvoir faire quelque chose". Je veux faire quelque chose ! [...] une nouvelle génération de militants [veut] faire quelque chose ; peser réellement sur la société, sur la vie, et pas simplement parler ! [...]"⁸³

Ce discours est ambigu et daté. Son auteur se contredira d'ailleurs quelques années plus tard⁸⁴. Brice Lalonde considère que "le mouvement écologiste est le premier mouvement en France avec une volonté majoritaire affirmée". Mais il le compare aux autres mouvements sociaux, pas aux partis. "Le mouvement écologiste" a, peut-être, pour l'auteur, une "volonté majoritaire", mais le but de pouvoir n'est pas explicitement affirmé. En 1980, les limites de la quête du pouvoir sont nettes : obtenir des élus locaux oui, mais gérer "toutes les institutions", non. En 1981, les expressions employées :

⁷⁹ Brice Lalonde in "Qu'est ce que l'écologie politique", débat entre Michel Bosquet et *al.*, *aaart*. cité, p. 16.

⁸⁰ Brice Lalonde, "Brice Lalonde : <<On ne peut à la fois soutenir l'écologie et faire de la politique à la place des autres>>. Propos recueillis par Jean-François Fogel, *Libération*, 11 août 1977, pp. 4-5.

⁸¹ B. Lalonde, "Dix ans de réflexion écologique", *art. cité*.

⁸² En italiques dans le texte.

⁸³ Brice Lalonde, "Qu'est-ce qui fait courir Lalonde...", *art. cité*, p.13.

⁸⁴ Voir *supra*.

"chercher et *viser le pouvoir*", "le contre-pouvoir" c'est déjà du pouvoir" ; "pouvoir [...] ça veut dire "pouvoir faire quelque chose" " ; "[ils] veulent faire quelque chose, peser réellement sur la société, sur la vie et pas simplement parler ! [...]"

peuvent tout aussi bien renvoyer à un but effectif de pouvoir, de prise de pouvoir, qu'à une simple volonté d'influencer le pouvoir, c'est-à-dire à une stratégie de groupe de pression. En tout cas, le but de prise de pouvoir n'est pas clairement affirmé dans ce discours. Enfin, ces propos sont datés. Lors des deux derniers entretiens dont sont tirés les extraits ici cités, Brice Lalonde a déjà été désigné par des primaires comme candidat des écologistes pour les présidentielles de 1981. Il doit donc tenir un discours en conséquence.

2) Les Amis de la Terre

En novembre 1982, le rapport d'orientation proposé et adopté par le secrétariat sortant des *Amis de la Terre*, contient cette phrase :

"Disons-le nettement : les aspirations et les luttes écologistes ont besoin d'un débouché politique, c'est-à-dire en termes simples d'une association de personnes à vocation et capacité de gouverner la France dans une perspective accordée à nos projets"⁸⁵.

Cette reconnaissance explicite d'un but de pouvoir amène les A.T. à accepter la création d'un organe écologiste purement politique, dont ils ne firent finalement pas partie, en raison d'un recentrage associatif qui les conduit à abandonner, officiellement, tout but de pouvoir pour eux-même. En outre, elle ne les empêche pas, un mois après avoir accepté ce rapport d'orientation, de contester l'optique de l'accès au pouvoir politique en rappelant que "[...] tous les écologistes sont partisans d'une diminution du pouvoir de l'Etat [...]"⁸⁶.

3) Une partie des *Verts-parti-écologiste*.

En avril 1983, représentant la sensibilité d'une partie des membres du M.E.P., puis des V.p.e., au début des années quatre-vingts, Jean Brière écrit :

"Accepter [...] le terme parti [...] c'est par ailleurs admettre l'existence d'un pouvoir, d'un gouvernement des hommes et clairement affirmer

⁸⁵ Amis de la Terre (Secrétariat), "Rapport d'orientation proposé par le secrétariat sortant", *La Baleine*, 62, pp. 9-11.

⁸⁶ Amis de la Terre (Secrétariat), "Lettre à les Verts, parti écologiste, op. cit.

le souhait d'une prise de pouvoir, dans le cadre des institutions actuelles fussent pour les changer [...] ⁸⁷.

Cette évolution s'accroît avec le tournant stratégique de novembre 1986 et le changement de majorité au sein des *Verts c.p.*

B) L'évolution du discours : l'affirmation d'un but de pouvoir

La stratégie de pression n'est pas abandonnée ⁸⁸. Mais une modification fondamentale intervient dans le discours. Le but de pouvoir, la volonté d'exercer le pouvoir, le souhait d'obtenir des élus, autrefois rejetés, sont, dorénavant, affirmés avec force..

Ainsi, en novembre 1987, A. Waechter affirme que :

[...] les écologistes ont la volonté d'entrer dans les institutions jusqu'au plus haut niveau de l'Etat" ⁸⁹.

Un an plus tard, la motion soutenue par A. Waechter et adoptée à l'Assemblée générale des *Verts c.p.*, malgré certaines oppositions, souhaite voir *Les Verts c.p.* entrer dans toutes les institutions y compris à l'Assemblée nationale en 1993 et les *c.p.* tablent sur 3000 élus aux municipales de mars 1989, contre 330 avant ⁹⁰. En mars 1989, A. Waechter, confirme que la stratégie définie en 1986 consiste à "[...] avoir un maximum d'élus pour affirmer notre présence politique" et se déclare prêt à participer au pouvoir "sur la base d'un contrat de gouvernement" ⁹¹. Courant 1988 et début 1989, A. Waechter réaffirme à plusieurs reprises que, pour *Les Verts c.p.* le but essentiel, l'enjeu premier des élections municipales et européennes est d'"avoir des élus", "d'obtenir des élus" ⁹². Après le succès des municipales, ce discours est maintenu, voire accentué.

"Nous entendons prendre nos responsabilités dans les institutions communales, départementales, régionales et, pourquoi pas, un jour, au niveau de l'Etat" ⁹³.

⁸⁷ Jean Brière, *Projet de manifeste du parti écologiste*, s.l., s.n., avril 1983, p. 15.

⁸⁸ Voir *supra*.

⁸⁹ Antoine Waechter, Allocution à l'Assemblée générale des Verts c.p. les 21 et 22 mars 1987, reproduite, sous le titre, "Osons l'écologie", dans *Ecologie*, 385, novembre 1987, p. 18.

⁹⁰ "M. Antoine Waechter tête de liste des Verts", *Le Monde*, 16 novembre 1988, p. 9.

⁹¹ Antoine Waechter, "L'ouverture c'est nous", *Propos recueillis par Jean-Paul Besset et Thierry Moreau, Politis*, 54, 24 au 30 mars 1989, pp. 24-26 (25-26).

⁹² Voir, par exemple Antoine Waechter, "Les <<Verts>> en 1989 : sur tous les fronts", *Témoignage-chrétien*, 19-25 décembre 1988, p. 5 ; Antoine Waechter, "Juin 1989, l'Europe des Verts", *Combat-nature*, 84, février 1989, p. 28 ; *Vert-Contact*, 84bis, novembre 1988.

⁹³ Antoine Waechter, "Grand Jury" R.T.L. *Le Monde*, 26 mars 1989.

En juin, cette analyse est réaffirmée et la stratégie de pression, reniée, dans le discours au moins :

Q. : "Si j'ai bien compris, vous préférez rester une force de pression extérieure plutôt que de participer au pouvoir ?"

R. : "Pas du tout, nous avons bien l'ambition de participer à l'ensemble des institutions [...]"⁹⁴.

Là aussi, on ne peut dissocier le discours de l'acteur de sa politique du moment. Dans le premier cas, A. Waechter est le candidat officiel des *Verts c.p.* à la présidence de la République. Dans le second, il est désigné comme tête de liste pour les élections européennes de juin 1989⁹⁵. Mais la constance du discours⁹⁶, comme le fait qu'il soit tenu par d'autres dirigeants⁹⁷ ou anciens dirigeants⁹⁸ autrefois réservés à l'égard de l'obtention d'élus écologistes semblent confirmer une évolution dans les buts et la stratégie.

⁹⁴ Antoine Waechter, "Grand Jury" R.T.L. *Le Monde*, 11 juin 1989.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Voir aussi Antoine Waechter, "Seuls contre tous", un entretien avec Antoine Waechter, *Témoignage chrétien*, 3 novembre 1990, pp. 3-4, et Antoine Waechter, "L'écologie, une philosophie du partage", motion présentée (et adoptée) à l'Assemblée générale de Strasbourg, 2 novembre 1990, reproduite dans *Combat-nature*, 92, février 1991, pp. 44-45. Dans cette motion, A. Waechter opère une distinction entre la "participation gouvernementale" qui ne "constitue pas un objectif en soi" et "une participation verte aux affaires de l'Etat" qui, sur la base d'"un rapport de force favorable à la pensée écologiste", conduirait "à modifier les logiques économiques et sociales qui déterminent les choix actuels du pays". Toutes choses étant égales par ailleurs, cette distinction n'est pas sans faire penser à celle établie par Léon Blum (outre "la conquête du pouvoir" et "l'occupation du pouvoir") entre "la participation au pouvoir" (détention d'un ou de plusieurs ministères dans un gouvernement "bourgeois") et "l'exercice du pouvoir" (gouvernement à direction socialiste majoritaire, dans le cadre des institutions existantes ; gestion des affaires de la société bourgeoise au mieux des intérêts de la classe ouvrière...). Voir sur cette distinction M. Prelot, G. Lescuyer, *op. cit.*, pp. 871-875; Gilbert Ziebura, "Léon Blum à la veille de l'exercice du pouvoir", *in* Léon Blum, *chef de gouvernement, 1936-1937*, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, 155, Paris, A. Colin, 1967, pp. 27-36. Il est aussi frappant de constater que les conditions posées par L. Blum et les socialistes à "l'exercice du pouvoir" dans l'entre-deux guerres sont du même type que celles posées, aujourd'hui, par les *Les Verts c.p.* A savoir, d'une part un nombre de députés conséquent (plus important que les radicaux pour L. Blum) et, d'autre part, des conditions de programme dures, voire intégristes. Voir sur ces aspects chez Léon Blum, Jean Touchard, *La Gauche en France depuis 1900*, Paris, Seuil, 1977, pp. 169-170. Plus précisément, A. Waechter, "Seuls contre tous", *art. cité*, définit ainsi la stratégie des *Verts c.p.* "Nous devons avoir vis-à-vis de la population une attitude pédagogique et radicale. Radicale dans le sens où nous abordons les problèmes à leur racine. Et ceci afin d'établir une majorité culturelle. Il ne sert, d'ailleurs, à rien de participer à une majorité de gouvernement, si nous n'avons pas cette majorité culturelle qui permet de faire accepter les décisions qu'il faudra prendre".

⁹⁷ Voir, par exemple, Andrée Bucrmann, "Un jour, nous gouvernerons", *Propos* recueillis par Henri Guirchoun, *Le nouvel Observateur*, juin 1989, p. 58.

⁹⁸ Jean-Luc Burgunder, "Passages aux actes", *Ecologie*, 394, avril 1989, p. 3.

C) Une nouvelle stratégie électorale

A ce nouveau discours (désir d'être élus, d'entrer dans les institutions, de construire une organisation durable et efficace) correspond de nouvelles pratiques.

On peut considérer qu'à la fin des années quatre-vingts, les *Verts c.p.* passent d'une utilisation du suffrage universel comme moyen de pression, de témoignage, de protestation, occasion de tribune, à une utilisation du suffrage comme moyen d'obtenir des élus, de participer à la gestion politique puis, d'accéder au pouvoir.

A l'inverse du prophétisme qui caractérisait la démarche écologiste jusqu'en 1986, leur nouvelle stratégie électorale apparaît empreinte de réalisme et s'ordonne en quatre étapes qui forment une séquence logique.

1 - L'élection présidentielle : la mobilisation réussie d'une ressource institutionnelle, politique et médiatique.

Si l'on excepte deux candidatures aux législatives de 1973, les écologistes font irruption sur la scène électorale avec l'élection présidentielle de 1974. Cette "coïncidence" n'en est pas une. Elle n'est pas innocente. L'élection présidentielle apparaît, alors, comme celle qui présente le "meilleur rapport-qualité-prix", pour ceux qui n'ont aucune chance d'être élu. Pour une petite force politique ou une force naissante, c'est en effet, le scrutin qui offre les plus grandes possibilités de répercussion médiatique, qu'elles soient institutionnelles (émissions officielles de la campagne) ou non (forte répercussion des différentes prises de position par les médias, du fait de la grande "visibilité" de cette élection) alors même que le "ticket d'entrée" demeure, en 1974 (caution + parrainage de 100 élus locaux seulement), assez faible. De plus, en France, c'est alors, la seule élection qui se déroule, à circonscription unique, permettant, par la même, la répercussion nationale des prises de position des candidats, et la présentation d'un seul candidat, versant une seule caution. Dans ces conditions, ce scrutin offre, plus facilement que d'autres, l'occasion d'une tribune d'ampleur nationale (et même, en partie, internationale), à peu de frais.

Et, de fait, comme on l'a vu, c'est bien dans cette perspective qu'est conçue la présentation par les écologistes d'un candidat à l'élection présidentielle de 1974 et, dans une moindre mesure, à celle de 1981. Il s'agit, alors, de candidatures de témoignages, d'information de l'opinion, fournissant une occasion de tribune et de pression sur les autres partis.

Or, dans le courant des années quatre-vingts, la conception du scrutin présidentiel. évolue chez les *Verts c.p.* On passe, assez nettement, d'un scrutin

conçu comme un moyen d'expression, une occasion de témoigner, à une élection conçue comme le point de départ et le temps fort nécessaire à la création d'une dynamique politique pérenne et à la structuration d'un nouvel acteur politique.

Ainsi, l'importance de l'élection présidentielle dans le système politique de la Vème République est reconnue et admise :

"[...] elle est dans la vie politique de notre pays, la ponctuation majeure qui clôt et ouvre les tranches d'histoires des fonctions"⁹⁹.

[elle] est depuis 1962, l'événement majeur de la vie politique française, celle qui rythme et détermine l'existence des formations [...] c'est elle qui nous inscrit dans le paysage électoral comme une présence avec laquelle il faut compter"¹⁰⁰.

"Les Verts ne peuvent donc plus faire des campagnes de présence ou de sympathie. Ils doivent proposer une efficacité à leur manière, ou ne pas se présenter. Ne pas se représenter aux présidentielles en France, dans la Ve République, après deux présences, c'est signer son arrêt d'inexistence"¹⁰¹.

Dès lors, la candidature des *Verts c.p.* à l'élection présidentielle de 1988 change de signification. Elle inaugure, dans les faits et au delà du discours, une nouvelle stratégie électorale et politique. Elle initie la totalité d'une séquence électorale : le candidat élu présente, ainsi, cette démarche et cette stratégie, à l'assemblée générale de novembre 1987 :

"Pour la troisième fois, les écologistes présentent un candidat à l'élection présidentielle. Mais, pour la première fois, c'est une candidature des Verts, portée par une structure politique unie. Pour la première fois, la pérennité de cette structure permettra de gérer les bénéfices d'une telle présence. L'élection présidentielle n'est que le premier acte d'une pièce en trois actes. A travers cette campagne, nous construisons ensemble un réseau efficace, puissant. L'investissement militant d'aujourd'hui trouvera sa pleine satisfaction aux municipales de mars et aux européennes de juin 89 où j'espère que nous rejoindrons nos amis allemands, belges et luxembourgeois.

Car les écologistes ont la volonté d'entrer dans les institutions jusqu'au plus haut niveau de l'Etat [...]. Nous ne sommes pas là pour faire de la

⁹⁹ A. Waechter et *al.*, "Motion affirmer l'identité politique des écologistes", novembre 1986, *op. cit.*

¹⁰⁰ Antoine Waechter, "Désignation du candidat des Verts à l'élection présidentielle", *in* supplément à *Vert-contact*, 24 mars 1987.

¹⁰¹ Guy Hascoet, "Je dis oui !", Texte de réflexion proposé à l'assemblée générale de 1986.

figuration. Ma candidature n'est pas un témoignage mais une volonté de construire une force qui compte et qui renouvelle le débat politique"¹⁰².

2) Les élections municipales et européennes de 1989.

Cette stratégie, clairement définie, dont on mesure la nouveauté, la relative cohérence et le caractère plus "planifié" et progressif, par rapport à celle qui précédait est, par la suite, sans cesse réaffirmée, affinée et concrétisée lors des scrutins qui suivent. Après l'élection présidentielle et avant les échéances du printemps 1989, A. Waechter confirme :

"Les élections municipales présentent deux intérêts. Le premier, c'est de pouvoir faire rentrer des élus dans les conseils municipaux ; c'est le type d'élection qui nous est le plus favorable en règle générale. Là, l'objectif est d'essayer d'obtenir trois mille élus, donc de multiplier par dix le nombre des conseillers municipaux, maires et adjoints <<Verts>> au mois de mars 1989.

Le deuxième intérêt, c'est de créer une dynamique qui nous permette de franchir la hausse de 5 % aux élections européennes. Pour ces dernières, nous comptons avoir des élus pour inscrire définitivement les écologistes français sur la scène politique"¹⁰³.

A l'occasion des municipales, l'objectif des 3000 élus au plan national¹⁰⁴, ou d'un maximum d'élus, dans la commune¹⁰⁵ est réaffirmé par le C.N.I.R., comme par les représentants locaux des *Verts c.p.* Il s'agit donc, à l'occasion des municipales, de passer du témoignage à l'élection et à la gestion :

"Notre volonté clairement affirmée n'est plus de garantir notre indépendance politique mais, dans la mesure où des accords seraient possibles avec des partenaires, de participer à la gestion des communes"¹⁰⁶.

Après le succès aux élections municipales et avant le scrutin européen, la fécondité de cette stratégie est affirmée, et sa continuation confirmée :

¹⁰² A. Waechter, Allocution à l'Assemblée générale des *Verts c.p.*, les 21 et 22 mars 1987, op. cit.

¹⁰³ A. Waechter, <<Les Verts>> en 1989 : sur tous les fronts", art. cité.

¹⁰⁴ Voir, par exemple, "Le CNIR s'est réuni à Paris les 8 et 9 octobre", "Vert-contact", 81, octobre 1988 ; "Les Verts espèrent multiplier par dix le nombre de leurs élus locaux", *Le Monde*, 26 janvier 1989, p. 12.

¹⁰⁵ Voir, par exemple, "Municipales", *Vert-contact*, 88, 9 au 16 décembre 1988, p. 2.

¹⁰⁶ Pierre Courouble, "Motion d'orientation politique" présentée (et adoptée : 86%) à l'Assemblée générale des *Verts c.p.*, Nord-Pas-de-Calais, 29 octobre 1988.

"Nous sommes en phase de construction d'une force politique dans ce pays. Ceci justifie l'attitude que nous avons adoptée entre les deux tours et qui justifie l'ensemble de notre démarche depuis le mois de novembre 1986 [...] [Cette motion] a fondé notre stratégie depuis maintenant trois ans. Il s'agissait donc pour nous d'avoir un maximum d'élus pour affirmer notre présence politique.

Le second objectif était de créer une dynamique pour les élections européennes de juin"¹⁰⁷.

C'est la même analyse qui justifie une démarche analogue et un objectif voisin pour les élections européennes :

"[...] Le premier enjeu des élections européennes : avoir des élus disponibles pour le mouvement et des moyens financiers qui permettront aux Verts de poursuivre leur développement.

La réussite est au bout de la dynamique lancée par la campagne des présidentielles"¹⁰⁸.

Quatrième étape, enfin, de cette stratégie : les législatives. Là aussi, la stratégie, empreinte de réalisme, ne se contente plus, comme naguère d'un prophétisme quant à l'élection de députés, grâce à un mode de scrutin plus favorable mais, au contraire, s'inscrit dans le cadre institutionnel et politique actuel qui, quoique critiquée, est considéré comme une donnée. L'attitude protestataire, cède le pas à une démarche plus positive et constructive :

"Nous pouvons obtenir des députés au Palais-Bourbon, même en l'absence de réforme de mode de scrutin. Cela suppose de conserver avec rigueur la ligne politique que nous nous sommes donnée en novembre 1986. Tout en menant une campagne vigoureuse en faveur de la proportionnelle, nous devons nous placer, dès maintenant, dans la perspective d'un scrutin majoritaire, c'est-à-dire investir les circonscriptions gagnables"¹⁰⁹.

La stratégie politique et électorale ne postule plus, comme auparavant, la nécessité d'un changement préalable des règles institutionnelles et de la configuration politique. Elle prend comme des données ces règles et cette configuration et s'y adapte.

¹⁰⁷ A. Waechter, "L'ouverture c'est nous", art. cité, p.25.

¹⁰⁸ A. Waechter, "Juin 1989, l'Europe des Verts", art. cité.

¹⁰⁹ A. Waechter et *al.*, "Attache ta charrue à une étoile, si tu veux que ton sillon soit droit", Motion proposée (et adoptée : 54 %) à l'Assemblée générale des Verts *c.p.* à Marseille, les 18 et 19 novembre 1989, reproduite dans *Combat-nature*, 88, février 1990, pp. 31-32.

En outre, cette stratégie, permettant, à partir de mars puis, en juin 1989, une augmentation considérable du nombre d'élus verts et également de leurs perspectives d'élections futures, le potentiel de rétribution des *Verts c.p.* et les perspectives d'accroissement de ce potentiel permettent l'enchaînement d'un "cercle vertueux". Par ailleurs, cette nouvelle stratégie électorale, n'est, elle même, qu'une étape vers une nouvelle stratégie de pouvoir, elle aussi, clairement et concrètement définie : la participation au gouvernement n'est envisagée que si elle permet de modifier les logiques économiques et sociales, ce qui suppose un rapport de forces favorables tant sur le plan culturel que politique, et à l'établissement duquel contribuent, précisément, directement, la participation aux scrutins et l'obtention d'élus¹¹⁰.

* *
*

D'un discours de refus de pouvoir, l'écologisme français a évolué vers un discours d'acceptation du pouvoir. D'une volonté de diminuer, voire de détruire le pouvoir d'Etat, l'écologisme français a progressé vers une reconnaissance, voire une revendication du pouvoir d'Etat. D'une utilisation annexe, temporaire, par défaut, des élections comme tribune, moyen d'information et de pression, la stratégie écologiste s'est transformé en un recours à la compétition électorale comme moyen d'obtenir des élus, d'accéder au pouvoir. Ces évolutions fondamentales -que ne sont pas sans rappeler celles qu'a connues le socialisme européen- se déroulent sur une période somme assez toute assez court : une quinzaine d'années. Sans elles, la perspective aujourd'hui plausible de voir les écologistes associés à une majorité parlementaire eut été impossible.

¹¹⁰ Voir par exemple, A. Waechter, "L'écologie, une philosophie du partage, "op. cit. ; A. Waechter, "Seuls contre tous", art. cité.

LE VOTE ECOLOGISTE 1974-1992

par Daniel Boy

L'expression électorale de l'écologisme au niveau national date en France de l'élection présidentielle de 1974 où l'agronome spécialiste du tiers monde, René Dumont, faisait acte de candidature, soutenu par un comité regroupant plusieurs associations de défense de l'environnement.

A cette date, le candidat écologiste recueille 1,34 % des suffrages exprimés c'est à dire 335 946 voix (1). Quelques quinze ans plus tard, Antoine Waechter obtenait aux élections Européennes de juin 1989 10,67 % des suffrages exprimés soit un total de voix plus de cinq fois supérieur : 1 910 018.

Entre ces deux dates les écologistes ont très régulièrement présenté des candidatures aux nombreuses et diverses élections qui se sont déroulées, et ont obtenu des succès très variables.

Quelles ont été les grandes lignes de cette évolution ?

Pour mieux les mesurer il faut prendre en compte certaines précautions de méthodes en raison de l'hétérogénéité des données électorales.

La période 1974-1992 a été marquée par une extrême abondance et diversité de consultations électorales nationales : au total pas moins 20 élections comportant pour la plupart deux tours de scrutins et se situant à des niveaux géographiques très variés : commune, canton, circonscription législative, département, région, nation (avec le cas particulier des élections qui, bien que se déroulant dans le cadre national, intéressent la Communauté Economique Européenne).

(1) Sauf mention contraire, tous les chiffres de résultats électoraux mentionnés concernent la France métropolitaine et sont issus de calculs réalisés à partir de la banque de données électorale et du logiciel de traitement de données EDEN (Etude des Données Electorales Nationales) mises au point par Jean Chiche dans le cadre du Centre d'Etude de la Vie Politique Française.

Les enjeux de ces différentes élections ne sont évidemment pas de même nature : certaines mettent en jeu la majorité politique qui exerce le pouvoir central, d'autres ne concernent que des pouvoirs locaux de niveaux variables (la commune le département, la région) (2). On sait aussi que cette opposition du local et du national doit être nuancée : les élections sans enjeu national immédiat sont souvent considérées comme des élections "intermédiaires" où l'électeur ne se contente pas de voter pour des gestionnaires locaux mais pour exprimer ses sentiments à l'égard de la majorité politique nationale.

A ces différences s'ajoutent enfin des techniques d'élection variables et changeantes au cours de la période : scrutin uninominal ou de liste, système majoritaire, représentation proportionnelle ou système mixte etc.

Dans ces différentes situations les choix tactiques offerts à l'électeur ne sont pas identiques et ces différences favorisent plus ou moins l'expression d'une sensibilité écologiste : les élections à deux tours de scrutins fournissent par exemple l'occasion d'exprimer une opinion écologiste lors du premier tour puis de rejoindre sa famille politique d'origine au second mais elles laissent évidemment peu de chance d'élection au candidat écologiste.

Reste enfin une différence majeure qui complique sérieusement la comparaison des scores obtenus à des élections différentes : dans certains cas les candidatures sont uniformes sur tout le territoire national (présidentielle, européenne), dans d'autres, les candidatures sont locales (législatives, municipales, cantonales) ; or un parti ne dispose pas toujours de ressources suffisantes pour présenter des candidats dans toutes les circonscriptions du territoire; et l'on obtient évidemment des résultats très différents selon que l'on rapporte ses scores à l'ensemble de la France ou aux seuls cas où il était réellement présent. Dans le cas d'un mouvement naissant comme les écologistes, la difficulté est réelle car le nombre de candidats présenté aux différentes élections, en particulier aux législatives a été assez variable.

Le choix de l'un ou de l'autre mode de comptabilité ne s'impose d'ailleurs pas toujours comme une évidence : Lorsqu'un mouvement politique réalise d'excellents scores dans un tiers des circonscriptions, on peut considérer soit que ces résultats auraient pu également être obtenus sur un ensemble plus large, soit qu'il sont particuliers au terrain électoral qui a été choisi. Dans le premier cas on considérera que le score est en fait un bon indicateur de la force réelle du parti, dans le second on ne leur accordera qu'une signification limitée.

(2) Sur les différents facteurs qui définissent l'offre électorale propre à une élection voir Alain Lancelot "Une métaphore économique en sociologie politique, l'analyse de l'offre électorale", *Revue européenne des sciences sociales* Tome XXII (1985 N) 71pp 55-76

Cette difficulté nous a conduit à considérer les résultats obtenus par les mouvements écologistes d'un double point de vue qui, nous le verrons offre des perspectives différentes : pour les élections à candidatures locales les scores seront calculés en fonction des présences réelles mais pour éviter de surestimer artificiellement la force du mouvement dans les cas où il présente peu de candidats, nous rappellerons éventuellement le nombre de suffrages auquel correspondent ces pourcentages.

Le dernier obstacle à un recensement exact des scores écologistes tient à la difficulté de déterminer précisément dans certains cas les appartenances politiques réelles des candidats ; s'il n'y a généralement guère d'ambiguïté dans le cas des élections à candidature nationale (présidentielle, européenne) en revanche les élections législatives, municipales et cantonales favorisent les candidatures dont la couleur politique peut être incertaine.

Compte tenu du caractère très mouvant du courant écologiste le problème est réel en particulier avant que le mouvement s'institutionnalise sous la forme du parti des Verts en janvier 1984. Pour les premières élections auxquelles le mouvement a participé on rencontre assez fréquemment des incertitudes de définition politique. Selon les sources documentaires auxquelles on se réfère certaines candidatures écologistes sont attribuées à l'extrême gauche ou à ces catégories floues que constituent les "divers gauche" et "divers droite".

Il n'y a bien sûr aucune solution globale à ce problème mais la plupart du temps des règles pratiques (confrontation de différentes sources de presse locales et nationales, information auprès des mouvements politiques eux même etc) En tout état de cause on peut penser que ces incertitudes n'affectent les résultats que de manière marginale.

Une fois admises ces précautions et ces limites, considérons l'ensemble de l'évolution des scores recueillis par le mouvement écologiste dans la période 1974-1982 en limitant l'analyse au cas des élections nationales.

GRAPHIQUE 1 : SCORES ECOLOGISTES 1974 1992

L'analyse de ce premier graphique fait apparaître l'allure générale de l'évolution :

- Après un premier score assez modeste en 1974, les écologistes approchent rapidement les alentours de 4 % des suffrages exprimés vers la fin des années 70.

- Cette tendance semble s'affaiblir au cours des années et les mouvements écologistes atteignent une sorte de creux au milieu des années 80.

- La dernière période est marquée par une remontée des scores, d'abord assez lente puis très accentuée avec les succès des municipales puis des européennes de l'année 1989 et enfin des élections régionales de 1992.

Revenons plus précisément sur les points forts de cette évolution.

L'ancrage : 1974-1979

Au premier tour de l'élection présidentielle, René Dumont obtient 335 946 voix soit 1 % des suffrages exprimés. Parmi l'ensemble des candidats, il arrive en sixième position, derrière les représentants des grandes formations partisans (Mitterrand, Giscard d'Estaing et Chaban Delmas) mais aussi derrière des candidats plus marginaux : Jean Royer (3,23 %) et Arlette Laguiller (2,36 %). Les scores de Dumont s'étagent de plus de 3 % dans la région parisienne aux environs de 0,5 % dans des départements ruraux (Cantal, Creuse).

L'examen des circonscriptions où il réalise ses meilleurs résultats montre que le vote en faveur de Dumont est pour beaucoup un phénomène Parisien, de banlieue aisée ou de grandes villes universitaires. A Paris même ce sont les quartiers étudiants qui votent le plus pour l'universitaire René Dumont : Cinquième sixième quatorzième et septième arrondissements. La banlieue proche, en particulier certaines circonscriptions des Hauts de Seine (Meudon, Vaucresson) de l'Essone (Palaiseau) et des Yvelines (La Celle Saint Cloud, Saint Germain en Laye) suivent de près. Trois circonscriptions situées dans des grandes villes donnent également des résultats supérieurs à la moyenne : Grenoble, Strasbourg et Lyon.

CARTE VOTE DUMONT 1074

Sur la carte départementale du vote en faveur de Dumont, on voit apparaître certaines structures géographiques qui se consolideront dans les élections suivantes : la région parisienne, l'Alsace et la Lorraine, le Jura, la région Rhône-Alpes et les départements alpins, certains départements de l'ouest.

En 1977, se déroulent des élections municipales au cours desquelles la mouvance écologiste réalise localement d'assez beaux scores. Selon Claude-Marie Vadrot (3), 125 listes écologistes auraient été présentes en 1977 et auraient recueilli environ 55000 voix. En considérant uniquement les villes de plus de 9000 habitants, on compte dans les fichiers électoraux disponibles un total de 41 communes parmi lesquelles les écologistes auraient rassemblé environ 212 000 voix.

Parmi les communes qui donnent les meilleurs résultats ont retrouvé des villes alsaciennes : Strasbourg (10,5 %) et Mulhouse (13,1 %), d'autres situées dans le dauphiné ou la Savoie Grenoble (9,13 %) Chambéry (19,5%), certaines communes Bretonnes : Concarneau (8,97 %), Rennes 5,33 %.

Mais les plus grand succès se situent à Paris et dans sa banlieue. C'est le cas par exemple dans les Hauts de Seine à Boulogne Billancourt (11,50 %) à Bourg La Reine (20,95 %), ou à Fontenay aux Roses (17,09 %). Il est vrai que dans certaines banlieues résidentielles la coloration politique de certaines listes se rapproche d'un certain centrisme environnemental plus que d'une écologie radicale ; c'est ce que certains militants écologistes désignent du terme de listes "verdâtres".

A Paris en revanche la situation politique est plus claire et des listes écologistes authentiques réalisent des scores importants. Ainsi Alain Hervé opposé à un défenseur de l'environnement centriste, Philippe de Saint Marc, atteint 13,8 % des suffrages exprimés dans le 6° arrondissement. Plus encore qu'aux élections présidentielles, le mouvement écologiste recueille une audience importante dans le quartier latin et les arrondissements qui l'entourent : 13,9 % dans le 5° (où Brice Lalonde le représente), 13,1 % dans le 7°, 11,6 % dans le 13°.

Ces élections confirment donc certains traits caractérisant l'écologie électorale : concentration dans des villes d'une certaine taille, importance de Paris et de la région parisienne, affirmation de la souche originaire du mouvement dans l'est de la France (Alsace) et dans la région Rhône-Alpes. Elles font apparaître également une certaine extension de l'écologie électorale vers la Bretagne. Les trois pôles de cet écologisme qui prend racine correspondent du reste à trois foyers importants de développement de l'écologie militante : à Paris avec le groupe des Amis de la Terre, et bientôt avec SOS environnement de Jean Claude Delarue, en Alsace avec Ecologie et Survie, dans le Sud-Est enfin avec le Mouvement Ecologique Rhône Alpes animé par Philippe Lebreton.

(3) Claude-Marie Vadrot, ouvrage cité p.146

Les élections législatives de 1978 (12 et 19 mars) vont donner aux militants une nouvelle occasion de se mesurer sur le terrain électoral. Ces élections voient une véritable inflation de candidatures : sur leur gauche, les écologistes sont concurrencés par de multiples formations gauchistes et surtout par le Front Autogestionnaire qui regroupe des militants du PSU, et du Mouvement pour une Alternative non Violente. Mais les écologistes sont aussi confrontés au mouvement féministe "Choisir" qui présente une quarantaine de candidates, et aux régionalistes dans le sud et en Bretagne.

Au total on compte en France métropolitaine à peu près 140 candidats présentés sous l'étiquette du "Collectif Ecologie 78", chiffre important pour une formation débutante et qui est loin d'avoir réalisé son unité, 75 candidats écologistes indépendants et 230 candidats du Front Autogestionnaire. En admettant une certaine marge d'erreur due aux imprécisions d'étiquettes politiques on peut estimer le score obtenu par les écologistes (Collectif Ecologie 78 et indépendants) dans les circonscriptions où ils sont présents à environ 4,50 % des suffrages exprimés.

Si on le rapporte aux élections municipales qui se sont déroulées l'année précédente ce score constitue un recul, en particulier dans certaines grandes villes comme Paris : les candidatures écologistes sur l'ensemble de la ville avaient dépassé 10 % des suffrages, or, malgré la présence de listes de dans toutes les circonscriptions parisiennes elles retombent ici à un peu plus de 5 % . La déception est d'autant plus forte pour les écologistes qu'à Paris ils avaient su réaliser une union entre l'organisation Ecologie 78 et l'association de Jean-Claude Delarue (SOS Environnement).

Mais cet écart qui se confirme dans d'autre cas confirme que l'électeur ne perçoit pas de la même façon l'écologie à vocation locale évoquée dans les consultations municipales et l'écologie générale qui se présente dans les consultations nationales. Du reste si on le compare au score de l'élection présidentielle de 1974, le résultat des élections législatives de 1978 est encourageant pour les écologistes. Localement ils bénéficient de fortes progressions dans certaines circonscriptions de l'est (Alsace) ou du sud est (Rhône Alpes) de la France. Parmi les meilleurs résultats on voit apparaître pour la première fois une région qui demeurera fidèle à l'écologie : la Manche, et plus particulièrement les deux circonscriptions du Cotentin (4° et 5°). Il s'agit d'une région de tradition gaulliste où les militants écologistes (en particulier Didier Anger) se sont mobilisés autour de deux problèmes d'implantations nucléaires : au nord l'usine de retraitement de La Hague, et sur la côte ouest la centrale nucléaire en cours de construction de Flamanville.

Plus largement l'étude des deux séries de résultats, Dumont en 1974 et Ecologie 78, montre que l'écologie électorale tend à se diversifier sur le territoire national et à s'ancrer dans certaines zones de force. Le vote en faveur de Dumont s'étalait assez régulièrement sur la France avec relativement peu de pointes : pour une moyenne de 1,34 %, son maximum s'élevait à 3,60 %. Dans le cas des législatives de 1978, on observe des résultats beaucoup plus variés : ainsi dans la circonscription "nucléaire" où se situe l'usine de Flamanville, le score des écologistes atteint 12,6 % des suffrages exprimés. Dans le Haut Rhin, et le Bas Rhin ils sont voisins de 10 %.

Une carte de l'écologie où, comme pour d'autres forces politiques, des zones de force se distinguent de plus en plus nettement se dessine peu à peu.

Aux élections qui se déroulent le 10 Juin 1979, la liste écologiste manque de peu le seuil nécessaire pour obtenir des élus (et pour se voir rembourser les frais de la campagne) : Elle obtient environ 888 000 voix, soit 4,4 % des suffrages exprimés.

Par rapport au score obtenu aux élections législatives de 1978, ce chiffre ne représente pas un réel progrès. Mais, il faut rappeler qu'en 1978 ces résultats ne concernaient que les circonscriptions où des candidats écologistes étaient présents. Cette fois c'est sur l'ensemble du territoire national que le représentant de l'écologie recueille ce pourcentage.

La carte départementale des scores obtenus par la liste Fernex, montre que la géographie du vote écologiste tend à se préciser.

CARTE DU VOTE FERNEX 1979

Les trois pôles fondamentaux de l'écologisme électoral, région parisienne, Rhône Alpes et Alsace se maintiennent mais on observe que la zone de force de l'Est tend à s'étendre autour des deux départements Alsaciens et l'on note de fortes progressions dans les départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et Moselle et des Vosges et plus loin de la Cote d'or et de l'Yonne. A l'ouest, l'ancrage de l'écologisme en Basse Normandie et surtout dans La Manche se confirme.

Ces régularités géographiques peuvent aussi s'exprimer en termes statistiques en calculant le coefficient de corrélation linéaire au niveau des départements entre le vote pour Dumont en 1974, et celui pour Fernex en 1979 : ce coefficient s'élève 0,69.

La comparaison entre ce coefficient et ceux que l'on obtient en confrontant les résultats d'autres forces politiques pour les mêmes élections permet de relativiser ce résultat. Ainsi le coefficient entre le vote pour Giscard en 1974 et le vote pour Veil en 1979 s'élève à 0,75. L'extrême gauche représentée aux deux élections par le même candidat, Arlette Laguiller, se caractérise par un coefficient de corrélation de 0,59.

Ces comparaisons statistiques et l'examen des cartes de résultats électoraux montrent par conséquent que malgré sa nouveauté, la force écologiste se caractérise dès l'origine par une structure propre. D'élections en élections, cette structure tendra à se reproduire, non sans admettre quelques déformations ou évolutions.

Ce premier ancrage de l'écologie électorale jusqu'à la fin des années 1980 est en fin de compte marqué par deux caractéristiques : d'une part dans les élections locales (municipales, cantonales) des résultats limités en nombre mais offrant parfois de bonnes perspectives locales; d'autre part, au niveau national, une série de résultats amenant l'écologie à avoisiner les 5 % des suffrages exprimés, chiffre encore modeste mais qui lui fait pourtant devancer l'extrême gauche (hors Parti Communiste). Il apparaît enfin que l'écologie électorale ne se disperse pas au hasard sur le territoire national mais, comme d'autres formations politiques, selon certaines règles géographiques relativement stables.

Les années 1980 vont pourtant être marquées par un freinage de cette première croissance.

L'essoufflement : 1981-1986

Au cours des années soixante-dix c'est un mouvement écologiste dépourvu de toute organisation partisane permanente qui s'est présenté devant les électeurs : les comités électoraux provisoires se sont succédés d'élection en élection sans donner naissance à des structures partisans durables.

Les années quatre vingt seront au contraire marquées par un long processus de création d'une organisation partisane. Compte tenu des réticences d'un bonne partie des militants à accepter cette transformation, compte tenu également des inévitables querelles de personnes, cette maturation sera lente et difficile. Or cette même période sera marquée par un certain tassement des scores obtenus par les écologistes sans que l'on puisse dire à priori si les deux phénomènes sont liés.

Le 15 juin 1980, des élections primaires sont organisées en France pour la désignation du candidat écologiste aux élections présidentielles et au

deuxième tour de scrutin, Lalonde l'emporte finalement sur le représentant du MEP, Philippe Lebreton.

L'année suivante, au premier tour des élections présidentielles (26 avril 1981), Brice Lalonde obtient 3,9 % des voix c'est à dire plus d'un million de voix. Bien qu'il constitue un progrès en voix par rapport aux élections Européennes, le candidat écologiste recule légèrement en pourcentages de suffrages exprimés. La carte du vote en faveur de Lalonde présente une allure générale proche des précédentes avec pourtant certaines particularités.

CARTE DU VOTE LALONDE PRESIDENTIELLES 1981

Pour résumer simplement les évolutions majeures du vote écologiste en 1981, on pourrait dire qu'il gagne à l'ouest (à une exception près, la Manche) et perd à l'est.

L'Alsace et la Lorraine demeurent des zones de force de l'écologie mais Lalonde y fait beaucoup moins bien que la liste menée par Solange Fernex en 1979 : parmi les départements où les pertes sont les plus élevées, on trouve en premier lieu le Haut-Rhin (-5,4 %), puis la Moselle (-3 %) le Bas-Rhin (-2,9 %) la Meurthe et Moselle (-2 %), les Vosges (1,45 %). Ce déficit s'explique très probablement par les divisions internes du mouvement et par les conséquences de la nomination mouvementée de Lalonde comme représentant de l'écologie : l'est est la zone de force traditionnelle (on serait tenté de dire historique) de l'écologie; Solange Fernex, originaire de cette région y faisait ses meilleurs scores, la réaction à l'égard de Lalonde y est plus mesurée.

En revanche l'élection présidentielle de 1981 est marquée par une forte progression de la force écologiste dans trois départements bretons : le Finistère, les Côtes d'Armor et le Morbihan. Cette évolution, qui se confirmera dans les élections suivantes, a peut-être été favorisée par la longue bataille menée par les écologistes et par une partie de la population locale contre la construction de la centrale nucléaire de Plogoff. Tout au long de l'année 1980 de nombreuses manifestations se sont déroulées autour du site prévu pour la construction de la centrale et la procédure de l'enquête publique a été émaillée d'incidents entre gendarmes et manifestants. D'une certaine façon, la protestation locale a pris la dimension d'une contestation régionale opposant la sauvegarde de la Bretagne au dictat parisien. Du reste à l'issue de la victoire de François Mitterrand la décision d'abandonner la construction de la centrale, cas unique dans l'histoire du programme nucléaire français, viendra confirmer l'importance de cet enjeu.

Malgré ces différences, la carte du vote en faveur de Lalonde, reproduit les zones de force désormais classiques de l'écologie électorale : est et sud-est (sauf la bordure méditerranéenne) région parisienne et ouest avec la Manche et désormais une bonne partie de la Bretagne. La corrélation avec les scores obtenus par la liste Fernex à l'élection européenne est relativement élevée : 0.76.

Les élections législatives qui suivent l'accession au pouvoir de François Mitterrand sont marquées par une confirmation de la victoire de la gauche qui, toutes tendances réunies recueille près de 56 % des suffrages. Ce contexte électoral ne profite guère aux écologistes. L'équipe "d'Aujourd'hui l'écologie" organisatrice de la campagne de l'élection présidentielle est prorogée pour organiser les candidatures aux élections législatives. Elle mandate environ 75 candidats pour ces élections auxquels s'ajoutent divers candidats se présentant sous l'étiquette écologiste, soit un total d'environ 153 candidats. Leur résultats sont relativement modestes : environ 270 000 voix soit 1 % de l'ensemble des suffrages exprimés.

Si l'on rapporte ces voix aux seules circonscriptions où des écologistes sont présents, le pourcentage s'élève à 3,3 %. Ce résultat représente un net recul par rapport aux précédentes élections législatives (4,50 % en 1978). Il y a même légère régression par rapport au score obtenu par Lalonde deux mois plus tôt (3,9 %). Ces pertes se répartissent à peu près également sur le territoire national. Les seuls cas où l'on observe de légères progressions sont des circonscriptions situées en Alsace et dans la Manche, là même où le recul de l'écologie à l'élection présidentielle semblait lié au refus du candidat Lalonde plus qu'à un véritable repli de la force écologiste.

Lors des élections municipales de 1983, le mouvement écologiste présente dans les villes de plus de 9000 habitants une centaine de listes qui recueillent 6,8 % des suffrages. Pour des élections locales, ce résultat ne constitue pas une bonne performance. Globalement il se situe un peu au dessous de celui des élections municipales de 1977 qui pour 41 villes pouvait être évalué à 8,4 %. La comparaison au cas par cas est malaisée car on ne trouve de listes écologistes aux deux dates -1977 et 1983- que dans un petit nombre de cas. Sur cet ensemble il y a à peu près autant de cas de reculs que de progrès mais certains cas de régression dans des zones de force de l'écologie à ses origines sont impressionnants : c'est par exemple le cas de Strasbourg (-3 %), Mulhouse (-3 %) et surtout de Paris (-6 %).

Le 17 juin 1984 se déroulent les élections Européennes auxquelles participent les écologistes qui présentent une liste dont les premiers noms sont ceux de Didier Anger, Yves Cochet et Solange Fernex. A peine son unité retrouvée, la liste des Verts doit pourtant affronter la concurrence d'une liste

présentant un écologiste désormais connu nationalement, Brice Lalonde, et regroupant certaines personnalités du centre (Olivier Stirn et François Doubin).

Les résultats confirment que l'écologie électorale est dans une passe difficile. Avec 676 000 voix environ, la liste des Verts obtient 3,4 % des suffrages exprimés c'est à dire à peine un peu plus que la liste écolo-centriste de Lalonde, Stirn et Doubin (3,3 %). S'il représente un très léger progrès par rapport aux élections législatives précédentes, ce résultat se situe pourtant nettement en dessous de celui obtenu aux précédentes élections européennes.

CARTE DU VOTE ANGER 1984

Sur la carte du vote en faveur de la liste Anger on reconnaît les zones de force désormais classiques de l'écologie électorale, sud-est de la France, Manche et Région parisienne mais l'on note aussi deux différences : un léger déficit dans la région Rhône Alpes et des gains importants dans les départements du nord de la France. L'analyse des écarts au niveau départemental montre en effet que, par rapport à l'élection précédente, les progrès les plus importants se font dans le Nord, la Moselle, le Pas de Calais et l'Aisne.

Le calcul du coefficient de corrélation entre ces résultats et ceux de l'élection présidentielle précédente confirme le caractère relativement atypique du vote en faveur de Brice Lalonde en 1981 : la corrélation s'élève en effet seulement à 0,43. En revanche le vote pour la liste Anger corrèle bien avec le vote pour la liste Fernex des élections européennes de 1979 (0,79).

Dans quelle mesure la présence de la liste ERE, menée par Brice Lalonde, perturbe-t-elle les scores de la liste écologiste ? Globalement il n'y a aucune corrélation statistique entre les scores réalisés par la liste ERE et celle des Verts. L'observation de la distribution des suffrages de cette liste et la comparaison avec la carte précédente confirment que les deux phénomènes, pour l'essentiel, ne se recouvrent pas.

VOTE LISTE ERE 1984

En fait, la carte de la liste ERE reflète pour beaucoup des zones d'influence du MRG (ainsi dans le Lot en Tarn et Garonne ou en Corse) ou de purs phénomènes de notabilité locale (par exemple dans l'Orne où François Doubin est maire d'une commune ou dans le Calvados où Olivier Stirn est député et maire de Vire). Les seuls cas où le vote en faveur de la liste ERE recouvre des zones de force classiques de l'écologie sont ceux du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, ainsi que des départements de la Manche et de la Haute-Savoie.

Les scores obtenus par la liste menée notamment par Brice Lalonde ne semblent donc guère expliquer les scores médiocres de l'écologie aux élections Européennes de 1984.

Cette baisse de l'écologie électorale est confirmée par le score réalisé aux élections législatives de 1986 qui sera le plus mauvais de l'histoire électorale de l'écologie. Pour ces élections c'est un mode de scrutin proportionnel qui s'applique c'est à dire une règle donnant une meilleure chance aux petites forces politiques. Or le parti des Verts ne présente des listes que dans moins du tiers des départements. Pour les élections régionales qui se déroulent en même temps, il est présent dans une cinquantaine de cas. Cette faiblesse du dispositif de candidature des Verts est peut-être due à un manque financier : au cours de l'assemblée générale des Verts de 1984, le rapport financier a fait apparaître un gros déficit du au coût des élections Européennes.

Les résultats des élections législatives sont très mauvais puisque les écologistes ne recueillent que 2,5 % des voix dans les départements où ils sont présents. Mais la règle qui veut que le caractère local de l'élection profite au vote écologiste s'applique au vote régional pour le quel les écologistes obtiennent un résultat légèrement supérieur : 3,5 %.

Symbole de cette défaite des élections législatives, les reculs les plus marqués de l'écologie ont lieu dans les deux départements Alsaciens : dans le Haut-Rhin la liste écologiste pourtant menée par Solange Fernex perd environ trois points de pourcentages par rapport au score de la liste Anger. Il est vrai que cette perte est compensée par un score plus élevé au scrutin régional et par l'élection d'Andrée Buchmann et d'Antoine Waechter au Conseil Régional. Mais il demeure que dans la seule élection qui leur donnait quelques chances d'obtenir des élus au niveau national, les Verts ont fait piètre figure.

Mais cette année 1986 marque aussi la fin de la mauvaise période que traverse l'écologie électorale.

Le 24 avril 1988, au premier tour de l'élection présidentielle, le candidat écologiste, Antoine Waechter obtient 3,8 % des suffrages exprimés (environ 1 142 000 voix). Avec ce score il retrouve à peu près le niveau qu'obtenait le candidat écologiste à la précédente élection présidentielle. Ce résultat, qui marque le début d'une nouvelle croissance est d'autant plus notable que les écologistes sont concurrencés sur leur gauche par la candidature de Pierre Juquin.

VOTE WAECHTER PRESIDENTIELLES 1988

Le vote en faveur de Waechter se distribue selon des régularités connues. Si on le compare à la dernière expression nationale du vote écologiste, c'est à dire aux résultats des élections européennes de 1984 (liste Anger) on obtient un coefficient de corrélation de 0,74.

L'examen de la géographie de ce vote présente une allure familière avec les zones de force habituelles de l'Alsace, de la région Rhône-Alpes, et de l'Ouest. Mais on remarque aussi pour la première fois un début d'extension vers des départements situés au sud ou au sud-ouest. Ainsi, parmi les départements où les progressions sont les plus fortes on trouve le Lot, le Gers, l'Ardèche, la Lozère et le Tarn-et-Garonne. Jusqu'ici l'écologisme électoral se développait pour l'essentiel dans des régions situées du côté de la rive droite de la Loire, en 1988, on assiste à une extension vers les régions situées dans le quart sud ouest de la France.

Quant au vote en faveur de Pierre Juquin, dont on sait par ailleurs qu'il est idéologiquement et sociologiquement voisin du vote écologiste, sa répartition sur le territoire national n'épouse nullement les contours du vote écologiste. En fait les départements qui lui accordent leur suffrages sont pour la plupart ceux où les Fédérations du PCF sont passés à la dissidence (Côtes d'Armor, Finistère, Haute Vienne, Meurthe et Moselle). D'ailleurs on n'observe qu'une très faible corrélation (négative) entre vote pour Juquin et vote pour Waechter.

Aux élections législatives qui suivent, la position officielle du parti des Verts consiste à ne pas présenter de candidats. Cette consigne n'est pas suivie de façon parfaitement rigoureuse et une soixantaine de candidats se présentent sans que l'on soit toujours assuré de leur appartenance effective au mouvement des Verts. Pour cette raison les statistiques concernant les résultats de ces élections doivent être considérées avec prudence. Malgré cette incertitude, le résultat global de ces candidatures écologistes est relativement élevé : 4,5 % . Bien qu'il porte sur un nombre réduit de circonscriptions, ce pourcentage s'explique peut-être par une première vague d'incertitude ou de déception des électeurs qui ont porté François Mitterrand au pouvoir un mois plus tôt.

Pourtant, les résultats obtenus par les écologistes passent à peu près inaperçus et les médias et le public ne découvrent l'ampleur de la renaissance de l'écologie qu'à l'occasion des élections municipales du printemps 1989.

Comme pour toute élection locale il est difficile d'évaluer leurs scores réels aux élections municipales de 1989 en raison du manque de données disponibles pour les petites communes. Si l'on ne retient cependant que les 132

villes de plus de 9000 habitants (qui totalisent une masse d'environ 16 millions d'électeurs inscrits), les listes écologistes rassemblent 8,1 % des suffrages. Le parti des Verts retrouve donc à peu de choses près le score des candidats écologistes des élections municipales de 1977 (environ 8,4 %, dans ce même ensemble des villes de plus de 9000 habitants). Ces chiffres sont à comparer aux 6,8 % que les listes vertes atteignaient aux élections municipales de 1983. Bref, pour ces élections locales comme pour les autres types d'élections, on constate, que le passage à vide du milieu des années 80 prend fin.

La répartition des villes où les Verts font leurs meilleurs scores est conforme aux régularités habituelles du vote écologiste : on y trouve par exemple des villes de l'Est telles que Strasbourg (12,8 %), Mulhouse (12,6 %), Colmar (14,1 %) ou Gérardmer (17,2 %). Mais on note aussi un net renforcement dans certaines villes bretonnes, ainsi à Quimper (14,5 %), ou à St Brieuc (14,6 %). On voit aussi apparaître des communes où se sont posés de graves problèmes de défense de l'environnement. C'est par exemple le cas de Istres (18,7 %) ou du Puy (17,4 %).

Ces résultats, qui font apparaître l'écologie comme une force politique montante, seront très largement confirmés par les scores obtenus par les Verts aux élections européennes de 1989. La liste conduite par Antoine Waechter obtient en effet 10,67 % des suffrages exprimés à cette élection, caractérisée, il est vrai, par une très forte abstention (plus de 50 %). La géographie du vote en faveur de la liste écologiste reproduit de très près celle de l'élection présidentielle de 1988 (4).

CARTE VOTE WAECHTER 1989

Le niveau élevé du coefficient de corrélation entre les deux élections 0,77, indique d'ailleurs que les deux votes se reproduisent selon des structures proches. L'analyse des évolutions départementales montre un accentuation des traits précédents : les Verts progressent davantage dans leurs zones de force traditionnelles, Alsace, Bretagne, Rhône Alpes ainsi que dans certains départements du Sud Ouest où leur implantation est plus récente : Haute Garonne, Tarn et Garonne, Lot.

Avec ce dernier résultat, les écologistes acquièrent pour la première fois une place qui les situe au niveau des autres formations partisanes.

(4) Il faut mettre à part le cas de la Corse où la présence de Max Siméoni sur la liste écologiste explique l'importance des suffrages recueillis. Jusqu'à cette date, les Verts n'obtenaient généralement pas de scores très élevés dans ce département.

Avec les élections régionales de 1992, le mouvement écologiste est à nouveau confronté au problème de la désunion. En décembre 1990 s'est officiellement créé un mouvement écologiste concurrent animé par Brice Lalonde : Génération Ecologie. Dans la période qui précède les élections régionales, et en particulier depuis l'automne 1991, le Ministre de l'Environnement a su profiter de ses interventions publiques pour accroître sa notoriété et, par là, celle du mouvement politique qu'il dirige. Bien que très nouveau venu dans l'arène électorale, Génération Ecologie réussit à présenter environ 76 listes de candidats aux élections régionales de 1992.

Les Verts quant à eux présentent pour la première fois des candidats dans tous les départements métropolitains (à l'exception de la Corse où ils se joignent à la liste régionaliste).

Les suffrages obtenus par l'ensemble des deux formations politiques dépassent 14 % des suffrages exprimés, avec un taux d'abstention relativement modéré (30 %) chiffre record non seulement pour la France mais pour l'ensemble des pays Européens.

Les résultats globaux donnent une très légère supériorité aux Verts qui obtiennent environ 7,2 % des voix contre 7 % pour Génération Ecologie. Mais si l'on calcule ces mêmes résultats parmi les seuls départements où les deux formations politiques sont présentes, la comparaison tourne à l'avantage du mouvement de Brice Lalonde qui recueille 7,95 % des suffrages exprimés contre 7 % pour les Verts.

L'analyse géographique des résultats obtenus par chacun des deux mouvements fait apparaître leurs spécificités.

CARTE VOTE VERTS 1992

La carte du vote Vert paraît sérieusement bouleverser si on la compare aux régularités observées plus haut : sans doute les Verts conservent-ils certaines de leurs zones de force traditionnelles en particulier dans l'Est de la France mais l'on voit reculer l'implantation dans d'autres zones traditionnelles telles que Rhône-Alpes ou Bretagne. L'analyse détaillée des résultats montre que les Verts perdent en réalité dans la plupart des départements où ils faisaient auparavant leurs meilleurs résultats aux élections européennes de 1989. C'est le cas par exemple dans la Drôme (-7 %) dans l'Isère (-6,5 %), dans les Côtes d'Armor (-7,20 %), dans le Calvados (-5,9 %), dans le Haut-Rhin (-5,88 %) et dans le Bas-Rhin (-5,8 %). Dans quelle mesure les pertes des Verts sont-elles liées aux scores de leur concurrent premier : Génération Ecologie ? Pour le mesurer considérons la carte des suffrages recueillis par ce mouvement.

CARTE VOTE GENERATION ECOLOGIE

La structure apparente sur cette dernière carte ne rappelle que très imparfaitement les tendances de base de l'écologie électorale : on y retrouve grossièrement l'Est, l'Ouest, certaines zones du Sud Est et la Région Parisienne, mais aussi des départements situés dans la région du Centre ou vers le Sud de la France. En pratique il faut distinguer entre des tendances générales et des résultats plus locaux dus à l'implantation de certaines personnalités.

Deux régions donnent dans leur ensemble les résultats les plus remarquables : la région Parisienne et la Bretagne. Autour de Paris les départements des Yvelines, de l'Essone, de la Seine-et-Marne, des Hauts-de-Seine, du Val de Marne et de la Seine-Saint Denis se situent dans le premier quartile des pourcentages de vote c'est à dire au dessus de 9 % des suffrages exprimés. A Paris où les écologistes ne faisaient plus depuis longtemps de bons résultats, mais où Brice Lalonde bénéficie d'une implantation ancienne, la liste menée par le professeur Minkowski frôle les 11 %. En Bretagne les résultats sont plus surprenants. Ici la réussite de Génération Ecologie se fait clairement au détriment des Verts dans une région où leur implantation était relativement ancienne et fondée sur de réels problèmes d'environnement (marées noires, problèmes des engrais etc...).

Dans d'autres cas, les succès de Génération Ecologie semblent plus ponctuels et clairement liés à la réussite de notabilités locales. C'est le cas bien sûr de Noël Mamère en Gironde (10,86 %) ou d'Yves Pietrasanta dans l'Hérault (9,66 %). Plus généralement la politique de Génération Ecologie consistant à recruter des candidats parmi les personnalités locales bien implantées semble avoir dans bien des cas porté ses fruits.

Pourtant la comparaison au niveau national des résultats des Verts et de Génération Ecologie ne permet pas de conclure à un phénomène régulier et massif de transfert des voix des Verts sur les listes de Génération Ecologie. Sur l'ensemble de la France il n'y a pas, par exemple, de corrélation significative entre les pertes des Verts (mesurées par rapport aux élections européennes) et le score de Génération Ecologie.

Pour comprendre la logique de chacun de ces deux votes, on peut enfin les rapporter aux scores obtenus par les forces politiques dans des élections antérieures. Il faut remarquer en premier lieu que l'impression d'un certain éclatement du vote Vert se vérifie en calculant les coefficients de corrélation avec les résultats obtenus précédemment. Dans le tableau suivant ont été réunis un certain nombre de coefficients de corrélations entre, d'une

part des forces politiques présentes aux élections européennes de l'autre les Verts, Génération Ecologie et le total de ces deux forces.

Coefficients de corrélation entre :

Génération écologie

Les Verts

Total écologie

Waechter 89

0.21

0.46

0.55

ABN 89

0.32

0.24

0.49

PS-Fabius89

-0.35

-0.12

-0.27

Veil 89

0.39

0.19

0.33

Habituellement, nous l'avons vu, on observe un lien structurel assez fort entre les résultats obtenus par les Verts à différentes élections. Ici, la corrélation est nettement plus faible : 0.46 entre le score de Waechter aux élections européennes et celui des Verts aux dernières élections régionales. Le coefficient de corrélation est cependant un peu plus élevé lorsque l'on considère non plus les seuls Verts ou Génération Ecologie mais le total de ces deux forces.

Ce même total apparaît corrélé positivement aux pourcentages d'abstention (et de blancs et nuls) de 1989 cet effet de mobilisation semble du reste plus sensible dans le cas de Génération Ecologie.

On pouvait supposer qu'une part de l'électorat de Génération Ecologie provenait d'électeurs socialistes déçus de la politique gouvernementale ou suffisamment préoccupés par les problèmes d'environnement pour préférer le vote en faveur de la formation de Brice Lalonde. De fait on observe une corrélation négative entre les pertes du parti Socialiste (c'est à dire l'écart entre les pourcentages obtenus par le PS en 1992 et ceux obtenus en 1989) et le vote en faveur de Génération Ecologie. (0.35).

On remarque d'autre part une certaine relation (0.39) entre le vote en faveur de la liste centriste représentée par Simone Veil aux élections européennes de 1989 et le vote pour Génération Ecologie en 1992. D'une certaine façon, il semble que Brice Lalonde ait tenu son pari consistant à trouver un électorat composite se recrutant à la fois dans une partie de la gauche modérée et du centrisme auquel s'ajoutent sans doute un certain pourcentage d'électeurs Verts.

Au cours de la quinzaine d'années qui vient de s'écouler, le mouvement écologiste français s'est engagé avec constance sur le terrain électoral. Mais il a longtemps stagné en dessous du seuil des 5 % qui ne lui permettait ni d'espérer obtenir un nombre significatif d'élus ni même de négocier avec profit avec d'éventuels partenaires son capital électoral. Depuis les élections Européennes de 1989 il obtient des résultats qui le placent en position clé dans le jeu électoral français. Mais au moment même où il se trouve en position d'approcher sérieusement des positions de pouvoir sa division en deux courants, restreint ses chances d'influence dans le champ électoral.

D'après les résultats de la dernière élection régionale, il apparaît que l'ensemble du courant écologiste représente environ 14 % des suffrages exprimés. Mais ce résultat totalise les scores de deux forces représentant chacune environ 7 %. Ces mêmes résultats complétés par l'analyse des élections cantonales de 1992, montrent que, lorsqu'elle se présente seule devant les électeurs, chacune de deux forces qui composent le mouvement écologiste recueille entre 10 et 11 % des suffrages exprimés. Ces résultats impliquent logiquement des stratégies d'action communes pour les prochaines élections législatives. L'avenir immédiat du mouvement écologiste dépend donc pour l'essentiel de ses capacités de négociation et rassemblement.

DEUXIEME PARTIE

LES ECOLOGISTES ET L'AMENAGEMENT

L'ETAT AMENAGEUR ET LA QUESTION DE L'ENVIRONNEMENT

*par Lucien CHABASON
(intervention du 14 mars 1991)*

Il y a un point sur lequel je me distingue de l'exposé d'Andrée Buchmann. Je veux défendre l'idée que l'aménagement n'est pas seulement le produit de forces géo-économiques mais que c'est aussi et peut-être d'abord une production politique. Exemple : on construit des autoroutes en France, et il n'y a plus guère d'autoroute qui soit aujourd'hui rentable. Tout le programme des autoroutes économiquement rentables est fait. Alors pourquoi fait-on des autoroutes ? Pour des raisons d'aménagement du territoire, et pas pour des raisons économiques. Parce qu'il faut nous dit-on rattacher l'ensemble de notre territoire à la "banane bleue", et parce que la carte du GIP Reclus donne à penser qu'aucun chef-lieu ou arrondissement bientôt de canton ne doit être éloigné à plus de 30 minutes d'un échangeur autoroutier, sauf à gâcher les chances et le bonheur des gens qui vivent dans ces territoires. Par conséquent on est très loin de l'économie dans ces problèmes d'aménagement, même si on en parle. Je voudrais rendre compte de quelques questions ou hypothèses que je me suis posé à l'occasion de débats sur les problèmes d'aménagement.

Je voudrais avancer une première hypothèse : l'aménagement de l'espace est le volet le plus difficile de ce que peut-être une politique d'environnement. Si vous regardez une politique d'environnement en pleine construction - on a un véritable modèle de ce que peut être une politique d'environnement pensée et construite avec la politique européenne - vous voyez 90 ou 95 directives européennes et il n'y en a pas plus d'une ou deux sur les problèmes d'aménagement de l'espace. Toutes les autres traitent de la pollution des milieux, des espèces, etc... La politique de l'environnement c'est cela parce qu'il y a d'un côté ce qui peut s'objectiver sur des bases scientifiques et se traduire en des termes juridiques, et puis il y a le reste qui est d'une autre nature. C'est pourquoi la politique de l'environnement se construit aussi bien dans le champ des milieux de pollution et des espèces, et également des milieux naturels, et se construit aussi mal, et crée un malaise dans le domaine de l'aménagement et de la gestion de l'espace. Même pour les oiseaux on arrive à

faire ça. On a produit au ministère de l'Environnement grâce à l'activité scientifique les données qui permettent à la Direction de la Protection de la nature de prendre des arrêtés d'ouverture, de fermeture, etc... et puis, ensuite aux associations de les contester juridiquement, à partir de données biologiques qui sont de plus en plus objectivisés et transcrites dans le droit. Ce sont des politiques d'environnement qui peuvent se construire sans qu'il y ait place pour le sentiment, les représentations, la perception, ou du moins, on ne peut donner du sentiment avec les 50 milligrammes de nitrate dans les nappes et le nombre d'oiseaux qui hivernent en France. C'est ainsi que l'on mène une politique de l'environnement qui se veut scientifique et cette dernière exigence se développe particulièrement.

Or dans l'affaire de l'aménagement, on est dans un autre champ, qui est mêlé de représentations, de regards sur l'espace et dans lequel il est extrêmement difficile d'organiser les débats, de cerner les enjeux. Le piétinement que l'on observe sur ces questions-là aujourd'hui est ancien. Pour ma part, je parlerai de quelques expériences que j'ai vécues. La première fois que j'ai eu un débat sur ces questions, il y a une vingtaine d'années, j'étais avec le directeur de la Somival, qui est aujourd'hui directeur de l'Office des HLM à Paris devant le Sancy, et nous regardions la vallée de la Fontaine Salée. On avait déjà bien aménagé le Sancy et je lui tenais (je pensais qu'il fallait arrêter d'aménager le Sancy) tout un discours dans le langage classique des écologistes : site admirable, unité paysagère... Et il me disait que l'on pourrait construire là une remarquable station qui montrerait par l'intégration ce que pourrait être aujourd'hui un aménagement équilibré, harmonieux. Il n'y avait pas d'étude d'impact et même pas de ministère de l'Environnement. Il avait sa représentation du Sancy et j'avais la mienne. Je ne dis pas qu'elles sont équivalentes et interchangeable, mais comment sortir de cette confrontation de points de vue ? Il y a quelque chose d'irréductible dans cette représentation de l'espace et par conséquent la question de l'aménagement sera toujours une question dure. Elle est d'autant plus dure que c'est sur la question de l'aménagement que les écologistes rencontrent les élus et les hommes politiques. Ils ne les rencontrent guère ailleurs. Pas sur la pollution, car là on rencontre l'industrie. Ni sur la protection des espèces, car là on rencontre les chasseurs, les paysans, etc... Mais sur l'aménagement on rencontre la politique. Et alors on se rend compte que l'aménagement est au coeur de la politique française. Il me semble qu'elle est d'autant plus importante en France que la politique ici est très territorialisée. La construction des carrières politiques se fonde sur l'appropriation personnelle d'un territoire, ce qui est particulièrement favorisé par certains modes de scrutins uninominaux pour les législatives et les cantonales. Le phénomène est particulièrement fort : c'est mon canton, mes électeurs, mon DDA, mon préfet, mon sous-préfet... Tout cela a été écrit par Marc Abélès, je n'y reviens pas. Dans la politique nationale, le Parlement a été

effacé par la Constitution de 1958, et malgré tous les efforts du président de l'Assemblée nationale on a du mal à lui redonner une certaine vie. C'est l'effacement du Parlement, surtout si on fait la comparaison avec ce qui s'est passé en Angleterre durant la guerre du Golfe. Pour un parlementaire à Paris il n'y a que de la frustration, alors que localement il n'y a que du plaisir, de la conquête, de l'entreprise et de l'aventure liés à la reproduction de son propre pouvoir et l'élimination des rivaux potentiels. Il y a de la vie alors qu'à Paris, les réunions à l'Assemblée Nationale, les Commissions... Même les parlementaires qui font des rapports importants, et qui se font ainsi connaître, ont encore plus besoin d'assurer leur territoire parce qu'on leur reproche localement de s'occuper d'autre chose que de leur territoire. Donc ils occupent un territoire. La politique se déroule sur le territoire, et elle passe par la personnalisation, c'est-à-dire par l'identification il n'y a pas de poids politique. Le Parlement européen c'est pareil. Or ce sont les deux terrains d'investissement des Verts. C'est lié au mode de scrutin. Ni le mode de scrutin régional, ni le mode de scrutin européen ne créent la liaison personnelle et l'appropriation homme-territoire. A partir de là on ne sait pas très bien ce que sont ces régions, alors que pourtant on vote au suffrage universel. Alors que le conseiller général et le député en milieu rural, on connaît.

Ce territoire personnalisé dans cette politique territorialisée se donne à voir fondamentalement par l'aménagement, par la transformation de l'espace. C'est la marque, la trace. La question, c'est pourquoi la politique locale se donne-t-elle plus à voir par la transformation du territoire, l'aménagement que par sa bonne gestion ? Je voudrais présenter là une hypothèse. Je pense que cette liaison aménagement du territoire politique est renforcée par les concepts de modernisation qui demeurent dominants dans notre pays. Il faut être moderne dans l'aménagement de l'espace, et on a construit à cet effet un système d'aménagement du territoire dans les années 1950. Une sorte de consensus s'est établi dans notre pays sous couvert du Commissariat au Plan, des grandes compagnies d'aménagement. Tout un état d'esprit qui s'est exprimé pendant et après la guerre et qui est celui du renvoi dans les ténèbres de l'idéologie de la révolution nationale et de ce qui s'est passé sous la IIIème République, une idéologie petite bourgeoise, du "ça me suffit" et de la non-ambition nationale. On a beaucoup reproché à la IIIème République d'avoir entretenu une certaine stagnation économique de notre pays, de n'avoir rien fait d'autre que de la politique et d'oublier de moderniser le pays. Il faut se souvenir que le PNB en 1937 était égal à celui de 1913. On a rien fait après 1918, et ceci nous aurait conduit à la débâche de 1940. Après 1945, l'objectif de modernisation s'est inscrit puissamment dans les esprits. C'est un des grands éléments du consensus national, c'est pour cela que quand il y a un combat écologique local il y a toujours alliance gauche-droite contre les écologistes parce que, sur ce terrain là, on a une grande zone de consensus. A la fois pour

faire l'équipement et pour "faire la peau" aux écologistes il y a toujours un très bon accord politique. Je ne dis pas que pour aller vers le consensus national il faut développer l'aménagement mais ça me semble extrêmement fort et on retrouve la même argumentation. Et, au fond, le fait que cette modernisation de la France ait pris un tour, un visage aussi brutal dans les années 60, que ce soit dans l'espace urbain ou dans l'espace rural, le remembrement, etc... Ces aspects de brutalité n'ont pas échappé aux décideurs, et si vous lisez les derniers chapitres des dernières mémoires du Général de Gaulle juste avant sa mort en 1970, il interprète Mai 1968 et son propre échec en les liant aux excès de la brutalité, de la rapidité du changement, du désordre, de la destruction des équilibres qui se sont produits dans les années 1950-1960. En dépit de cela, incontestablement, la machinerie est couverte par ce concept de modernisation est toujours là. Rappelez-vous en 1984-1985, quand les certitudes ont commencé à s'effriter : l'idée de la modernisation est réapparue, et c'est à elle que l'on s'est raccroché quand on a abandonné les idéaux de changement social. Le système qui a été construit pour porter cette modernisation est là, il se développe avec force.

La puissance du complexe de transformation et d'aménagement de la France qui est à l'oeuvre et les forces le soutiennent.

Il y a une sorte de montage assez remarquablement articulé entre les collectivités locales, l'administration, le système bancaire, la Caisse des Dépôts, les outils d'intervention : les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'oeuvre. Il faut bien avoir cela en tête. Nous avons toutes les structures qui ont été construites pour aménager le territoire pendant 40 ans. La Compagnie nationale du Rhône, la Compagnie nationale des Côtes de Gascogne, l'Aménagement de l'Auvergne et du Limousin, EDF, la SNCF, les sociétés concessionnaires d'autoroutes... Pourtant, l'oeuvre qui a été réalisée par l'ensemble de cet édifice d'économie mixte à l'échelon national, régional ou local est parfois achevée. Par exemple, l'aménagement utile du Rhône, mais la Compagnie Nationale du Rhône est toujours là, avec ses effectifs, ses bureaux d'étude, etc...

Les structures d'Etat ou d'économie mixte survivent quand les raisons de leur création sont oubliées.

On en arrive à la question du marché et de l'économie mixte. L'un des systèmes les mieux bouclés c'est le système de la Caisse des Dépôts. Nous avons des collectivités, il y a 36 000 communes et 90 départements ; tout cela ne pèse pas assez lourd par soi-même, et ne peut pas faire grand chose. Le système de la comptabilité publique, des marchés publics est très contrôlé, on ne peut pas embaucher facilement, donc il faut trouver des formules souples, c'est l'économie mixte. La Caisse des Dépôts offre un système assez remarquable dans lequel des sociétés d'économie mixte locales peuvent prendre

en charge l'aménagement en tant que maître d'ouvrage et maître d'oeuvre délégués, bénéficiaire du financement assuré de la Caisse des Dépôts, les régions, les communes et les départements apportent la garantie financière, - à supposer que l'aménagement soit complètement anti-économique, ce qui est quand même assez largement le cas la plupart du temps, comme je le démontrerais par la suite - on a donc la sécurité que représente le contribuable. Ce système a été inventé vers 1955 et il continue de fonctionner à la fois comme porteur de projet et comme voiture-balai. Comme porteur de projet pour l'aménagement du territoire et comme voiture-balai pour les mauvais projets qu'il ne faut pas laisser disparaître parce que les risques politiques apparaîtraient. Par exemple, la Caisse des Dépôts vient de reprendre des stations de sports d'hiver, combler des déficits, intervenir dans le capital. Vous avez des exemples en Savoie où toute une série de stations de ski sont au bord de la faillite, ou ne sont pas bonnes, et qui ne sont pas reprises par des capitaux koweïtiens ou libanais (cela va être de plus en plus difficile car les principales sources de financement sont en train de disparaître au Moyen-Orient). Pour les stations sans neige ou sans clients, il reste la Caisse des Dépôts, la voiture-balai des mauvais aménagements. Des logiques de ce type-là pèsent extrêmement lourd dans les processus d'aménagement. Ils sont de mon point de vue particulièrement pervers, d'autant plus que tout cela est très facilement couvert juridiquement. Il est beaucoup plus facile quand vous êtes une société d'économie mixte d'avoir une déclaration d'utilité publique pour vos aménagements que lorsque vous êtes promoteur privé, même intervenant pour le public. Alors que lorsque vous êtes une société d'économie mixte vous avez le visage du public et par conséquent vous êtes supposés remplir une mission d'utilité publique, vous pouvez exproprier, etc...

Donc nous vivons avec à la fois des représentations, avec une construction politique locale, des paradigmes dominants et des systèmes politico-administratifs et financiers qui datent de l'après-guerre. Il ne faut pas s'étonner que pendant la crise l'aménagement continue. La liste est impressionnante : les grandes surfaces ont été multipliées par 7 en 20 ans, le nombre de kilomètres d'autoroutes, etc...

Cette économie mixte rend les choses faciles car elle n'est pas soumise aux lois du marché. On n'a pas la régulation du marché, donc on n'a pas vraiment l'économie, mais on a toutes les garanties. Ce système commence à s'ébranler, mais il a fallu attendre longtemps. Une affaire comme celle d'Angoulême est extrêmement utile à mon sens - non pas pour l'anecdote politique, mais pour assainir les problèmes d'aménagement. Encore faudrait-il qu'on n'efface pas l'ardoise afin de pérenniser le système. L'intérêt de l'écologiste rencontre l'intérêt du contribuable.

Ce sont des questions comme celles-ci qui peuvent expliquer que nous sommes sur des modalités d'aménagement dont le sens est de moins en moins pertinent aux yeux des citoyens. Le citoyen a l'impression de voir des grandes machines en compétition entre elles, il ne sait plus qui travaille pour qui.

A la fin du XIXème, au début du XXème siècle, on a clarifié les données et procuré aux gens la possibilité de s'informer et s'exprimer. Les environmentalistes ont inventé les études d'impact, les enquêtes publiques, les commissions..., dans lesquelles on est censé se parler avec des documents. Est-ce que ça marche ou pas ? Ca ne marche pas très bien, ou ça marche à rebours parfois. Je prétends que les études d'impact servent plutôt à faire des équipements, non parce qu'elles sont perverties, mais parce qu'elles sont des études d'impact. L'étude d'impact telle qu'elle est conçue aujourd'hui sert à discuter les modalités d'insertion de l'équipement dans l'environnement. Donc les aménageurs loin de s'opposer à l'étude d'impact se sont emparés de cet outil pour aider à prendre des décisions positives. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas en faire car il y a des aménagements qui se font dans le respect du milieu, mais il ne faut pas en attendre plus qu'elles ne peuvent donner.

Les enquêtes publiques : voilà la question la plus frustrante. Les aménageurs et les protecteurs d'Etat ne sont pas intéressés par les enquêtes publiques. Si le ministère de l'Environnement a envie de faire un Parc national, il a une idée du Parc national, et si 3 000 personnes s'opposent à cette création on va considérer que ce sont des bétonneurs, et on va essayer de leur passer sur le corps d'une manière ou d'une autre. Pour les aménageurs c'est pareil. Pour eux les Commissions des sites, les Commissions départementales d'urbanisme, la révision des POS, les modifications, les études d'impact et les enquêtes publiques sont des passages obligés, des sauts d'obstacle, des mauvais moments à passer. Il faut s'arranger pour qu'il y ait le moins de litiges juridiques devant les tribunaux, c'est tout. On ne va pas chercher le débat avec le public parce que l'on pense que le projet est bon, mais aussi parce que le système technico-financier et administratif est là, qu'il pousse dans le dos : les taux d'intérêt commencent à courir, les terrains sont déjà achetés. Il faut passer aux actes. Au moment même où l'on se lance dans ces procédures, dans l'esprit de l'aménageur il faudrait passer à la réalisation. Ces procédures sont devenues de la pollution dans une démarche d'aménagement et pas du tout un moment de débat. Bien sûr il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, mais il ne faut pas attendre monts et merveilles de ce travail. Le débat avec études d'impact, c'est l'approche américaine, anglo-saxonne.

Les écologistes français, sachant le peu de confiance que l'on peut accorder à tout cela, ont répondu à ces démarches de conquête des aménageurs par des démarches de conquête du territoire à protéger : les parcs,

les sites classés, les réserves sont leur réponse. 20% du territoire est protégé, dit ZNIEFF, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique - une sorte d'inventaire écologique de la France. Nous sommes vis-à-vis du territoire, nos écologistes d'Etat, dans une position de conquête. Allez voir tous les grands fonctionnaires de France, les grands directeurs, ils ont tous leur représentation du territoire. Le directeur d'EDF a une carte des centrales nucléaires et des lignes 400 KV, le directeur des routes a le schéma autoroutier avec des traits pleins pour ce qui est réalisé, des traits en pointillé pour ce qui est en cours, et des tous petits points pour ce qui est inscrit au schéma directeur - c'est sa France à lui -, vous allez chez le directeur général de l'ANDRA (l'Agence Nationale des Déchets Radio-Actifs), il a une carte des 31 sites qu'ils ont repérés pour enfouir des déchets nucléaires ; le Directeur de la Protection de la Nature a une carte des zones d'intérêt écologique. Chacun a sa France, une France de l'aménagement, chacun à sa façon.

Les écologistes d'Etat ont compris depuis longtemps qu'il fallait marquer le territoire comme les autres, aller plus vite, taper avant. Le ministère de l'Environnement a d'ailleurs pas mal tapé, à pas mal d'endroits. Il faut entendre les services des Mines qui eux aussi ont leur carte avec l'uranium, les carrières..., qui protestent contre les protections qui portent atteinte à la capacité de valorisation du sous-sol national. A les entendre, nous ferions presque de l'anti-patriotisme en gelant des territoires. Et là, la science revient en force. Pour protéger le territoire, on peut sortir l'écologie et le paysage qui devient de plus en plus scientifique. On est plus à l'aise car on est sur le terrain de la démonstration. Il y a des documents scientifiques et des travaux tout à fait remarquables qui sont effectués avec des petits moyens. Les écologistes d'Etat se sentent très à l'aise sur ce terrain ; ils se sentent moins bien dans le débat sur l'aménagement qui n'est pas facile. Voilà pour l'approche écologique du débat sur l'aménagement. Comment cela se passe-t-il du côté de l'économie.

Je fais partie de ceux qui pensent, comme Claude Henry et son école, que ce qui détruit fondamentalement l'écologie, les milieux, les paysages, c'est au moins autant que le manque de démarche écologique, d'absence d'études économiques justificatives. On est entré avec tout cet appareil qui date de 1945 dans la zone des rendements décroissants des aménagements ; on dépense de plus en plus et on a des rendements de plus en plus faibles en terme économique. C'est vrai pour les stations de sports d'hiver. Il n'y a plus une seule station neuve, autorisée, qui soit rentable de façon interne. Ceci est dit d'ailleurs dans les commissions. Quand la commune Modane, en Savoie pour des raisons exclusivement politiques - parce que l'aménagement ce n'est que de la politique - a lancé la station de Val Fréjus en 1983, il a été dit à la commune de Modane qui avait un problème politique que cette station n'avait pas de neige, ni de domaine skiable. Mais le département de la Savoie a donné 50 millions de garanties. Et cette année, la garantie du département a été mise en

jeu, et le contribuable savoyard paye pour cette station définitive. Heureusement la voiture-balai de la Caisse des Dépôts est arrivée pour reprendre cette station sans neige. L'Etat-conseiller(1) l'avait pourtant dit. Donc ces aménagements sont dans des taux de rentabilité interne inférieurs au taux d'actualisation : presque toutes les autoroutes sont dans ce cas sauf les autoroutes urbaines. On a des autoroutes à 3 500 véhicules/jour, alors que le taux de rentabilité interne est atteint à 22 000 véhicules/jour. Il y a 3 500 km à réaliser. Ce système de financement des autoroutes n'est possible que parce que l'on a reporté les excédents des autoroutes les plus fréquentées pour amortir les autres par un système de péréquation générale. Donc on a fait deux choses assez peu orthodoxes dans cette affaire. Dans le système de la concession, on avait promis juridiquement et politiquement que ce serait gratuit à la fin de la concession parce que cela rentre dans le domaine public. Deuxièmement, le système d'allocation de ressources est négatif. C'est comme si on décidait collectivement d'allouer des fonds aux autoroutes - à supposer que cela ait été décidé quelque part, dans un lieu démocratique - plutôt qu'à autre chose. Donc on paye massivement pour faire de nouvelles autoroutes qui sont une perte pour la collectivité.

Claude Henry a démontré sur des cas - en particulier sur l'aménagement du Haut-Rhône - comment on décide, la fameuse étude d'Alain Grandjean, et il y en a d'autres... On est dans des rendements décroissants en matière d'irrigation agricole, d'aménagement autoroutier, d'aménagement de stations de sports d'hiver, en matière de remembrement car on a déjà fait le plus facile et le plus rentable. Il me paraît indispensable, sur le plan politique, de réévaluer, de réexaminer les structures qui ont été mises en place dans les années 1950-1960 pour aménager notre pays. Car sinon en l'an 2010 toute l'eau de nos rivières sera dans des canaux ou des tuyaux... Moi, je m'adresse aux soit-disant libéraux économiques qui sont les plus grands interventionnistes sur le terrain, qui utilisent le plus l'arme de l'aménagement pour reproduire leur pouvoir politique et qui oublient complètement le marché dans leurs pratiques. Il est certain que si l'on fait jouer les règles du marché dans le domaine de l'aménagement - je n'en suis pas un partisan à tout crin, je suis pour une régulation économique et écologique - si on n'a plus cette impunité de l'économie mixte, ce système de financement public qui garantit que l'on peut faire n'importe quoi, ces sociétés qui ne déposent jamais le bilan, ces stations de ski qui perdent de l'argent et qui sont toujours financées par le contribuable. Tant que ce système se perpétuera nous continuerons à détruire notre territoire et ses valeurs. Je crois aujourd'hui à l'urgence d'une régulation économique pour atteindre des objectifs écologiques.

(1) Un de ses nombreux visages.

Je vais vous raconter une petite anecdote : j'ai proposé que le ministère de l'Environnement entre au Conseil de Direction du Fonds de Développement Economique et Social. Le ministère des Finances qui ignore généralement l'Environnement et qui envoie des sous-chefs de bureau en mobilité pour discuter avec le ministre, est venu ce jour-là avec un sous-directeur du Trésor pour savoir pourquoi on voulait rentrer au FDES. Pourquoi ? Parce que c'est là où l'on décide de tous les investissements des grandes compagnies. On va rentrer au FDES, c'est acquis. C'est une des décisions les plus intéressantes du Plan National pour l'Environnement, mais il faut une grande fourchette pour discuter du programme autoroutier, du programme de la Compagnie du Rhône, du CEA, etc... Il faut que les écologistes d'Etat s'arment solidement.

Je voudrais aborder un dernier point : les modalités du combat local sur l'aménagement. Je trouve que les choses bougent dans le bon sens. Les écologistes depuis 2, 3 ans ont des tactiques, un discours meilleur, et des pratiques beaucoup plus efficaces - en particulier sur des cas comme le barrage de la Borie ou l'aménagement de la Loire. J'ai entendu le vice-président du Conseil Général des Ponts accueillir le directeur général de l'UNESCO dans la Baie du Mont Saint-Michel qui venait remettre le diplôme de patrimoine mondial en lui disant : "si il y avait eu un architecte des Bâtiments de France quand les moines ont voulu construire cette abbaye... Vous ne seriez pas ici". Je me suis dit alors que cet homme était un sophiste ? Le sophisme est que la France n'est pas dans l'état du XIIIème siècle, ni dans celui de 1939. D'ailleurs quand je suis né, le Rhône n'était pas aménagé, les rivières étaient naturelles, ce n'était pas le paradis, mais on vivait pas mal en France. Nous étions enviés dans le monde entier, on avait un territoire absolument extraordinaire avec ses paysages, ses montagnes, son littoral... Rappelez-vous le "Boudu sauvé des eaux", vous n'aviez pas l'impression de voir une France misérable. La peinture impressionniste et le cinéma naturaliste ont bien décrit cette France. Mais il a fallu être moderne et on a un pays qui est radicalement transformé. Les gens réagissent à cela et ils veulent conserver des échantillons de territoire. Cela me fait penser au film "Soleil Vert" dans lequel on projette à des vieillards des images de ce qu'a été leur pays 50 ans auparavant. Qu'on se batte pour conserver des échantillons de notre pays, qu'on veuille des rivières sauvages, des montagnes où l'on puisse passer une journée sans voir des remontées mécaniques - c'est impossible aujourd'hui, même en Suisse ! - que des gens se battent pour cela, et pour l'intérêt général, cela ne vaut pas le mépris que l'on subit de jour en jour de la part des hommes virils (car si vous cherchez des femmes, vous n'en trouverez guère) qui font l'aménagement du territoire. Les écologistes changent. Ils utilisent de meilleurs arguments, mieux adaptés aux territoires et aux interlocuteurs. J'ai été frappé de voir à la Borie, dans la vallée cévenole, que les écologistes n'ont pas parlé des reptiles menacés, ils ont parlé

des Camisards - en disant qu'il ne fallait pas noyer la vallée des Camisards. Ils ont accepté d'utiliser un argument culturel et historique fort. Pour la Loire, ils n'ont pas parlé de la faune rivaysilve, ils ont dit que c'était le dernier fleuve sauvage. Ce qui est complètement faux car il y a déjà plein de barrages sur ce fleuve, mais en disant cela ils ont parlé à l'imaginaire. Les gens voient la Loire, la Seine, la Garonne... et ils pensent à la Loire avec ses divagations, ses villes et ils se disent "c'est très bien, les écologistes nous parlent de vraies choses".

Les écologistes ont bien traité les élus, ils les ont traité comme des gens respectables et pas comme des bétonneurs, des politiciens. Ils ont cherché alliances avec des élus capables de tenir un langage écologique, ce qui est intelligent et habile. Ils ont aussi eu l'intelligence de trouver des portes de sortie à l'adversaire. Autrefois on traitait les gens à la Saddam Hussein par l'écrasement, aujourd'hui on a compris que dans ce jeu sur l'aménagement, l'élu, quelque qu'il soit, doit être ménagé. Il a besoin de conserver la face, il faut lui trouver des portes de sortie. Ce sont les solutions alternatives. Dernier point, les écologistes utilisent maintenant génialement bien le droit. Cette année en six mois, il y a eu six arrêts sanglants. Trois barrages annulés, le port de Trebeurden arrêté, 3 ZAC dans le Var.

Dernière question : à quoi servent les ministères et le ministère de l'environnement ?

Il n'est pas innocent de constater que la protection est divisée entre les ministères. Je ne dis pas que c'est à dessein. Quand vous avez d'une part une force énorme qui est celle du nucléaire, de l'équipement, transports, mer, urbanisme, et d'autre part, la protection de l'environnement divisé entre l'agriculture avec les forêts qui représentent 1/4 du territoire national (c'est important avec les autorisations de défrichement), le ministère de l'Équipement avec les POS, les sites protégés, et enfin le ministère de la Culture qui a un rôle moral, les monuments historiques. Tout ce système de protection est divisé, il n'est pas visible. Par conséquent, l'aménageur est face à une pluralité d'acteurs ce qui lui facilite singulièrement la tâche. Le droit et le contentieux.

Je me demande si nous ne commençons pas à recueillir certains effets positifs, attendus de la décentralisation, qui commencent à se faire sentir seulement aujourd'hui.

LES ECOLOGISTES ET L'AMENAGEMENT

par Andrée BUCHMANN

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais en préambule vous rappeler en quelques mots ce que sont les Verts et les raisons pour lesquelles, selon moi, ce mouvement s'est structuré. Je prendrais l'exemple de l'Alsace que je connais le mieux, mais j'imagine que dans d'autres régions les motivations ont dû être analogues.

En Alsace, la prise de conscience de l'environnement est relativement ancienne, mais elle s'est développée à partir des années 1950, coïncidant avec les grands projets d'aménagement de cette région et sur lesquels nous reviendrons.

Je voudrais à cette occasion simplement préciser ce qui fait à mon sens la spécificité des protecteurs de la nature et des écologistes.

Le mouvement politique écologiste est dans beaucoup de cas issu du mouvement associatif de protection de la nature. C'est en effet ce mouvement, composé de scientifiques et de naturalistes de terrain, qui a, à la fin des années cinquante et au début des années soixante, attiré l'attention sur les conséquences du développement industriel de cette époque sur les milieux naturels.

C'est pour mieux faire percevoir ces menaces et pour mieux agir sur les pouvoirs de décision qu'ont émergé, à partir des années soixante-dix, des structures politiques écologistes, surtout dans les pays du Nord de l'Europe. Ce mouvement s'est amplifié ces dernières années, notamment à travers la prise de conscience par la population de la mondialisation des problèmes écologiques et aussi, par une certaine inertie des partis politiques en place par rapport aux attentes de la population.

Si l'émergence du mouvement vert est plutôt d'origine urbaine, son analyse de la société a toujours intégré la notion d'espace rural de qualité, et sa lecture du développement a toujours projeté les conséquences concrètes des choix opérés sur l'espace rural. Je pense que c'est cette compréhension très terrienne des implications de décisions souvent technocratiques qui donne à nombre d'élus écologistes cet avantage qui fait qu'ils sont pris au sérieux et écoutés dans les assemblées où ils siègent, notamment à propos des débats très actuels de l'aménagement du territoire et de la gestion de l'espace. Notre philosophie est d'amener à un rééquilibrage face à un modèle de société urbain dominant.

Cette sensibilité conduit à percevoir différemment les conséquences de l'aménagement du territoire que simplement en termes économiques ou même paysagers. Mais en fait, l'aménagement du territoire, ou mieux, la gestion de l'espace, devrait intégrer des données comme le respect des équilibres écologiques, le bien-être des habitants, l'économie de l'espace et des transports. Or, dans la réalité, l'on constate que depuis quelques décennies, les mécanismes qui régissent l'occupation de l'espace sont essentiellement d'ordre géo-économique. La planification dont on parle n'en est pas une et elle consacre en fait la faiblesse du politique par rapport à l'économie qui lui apparaît comme naturel et allant de soi.

En effet, on constate, que ce soit à l'échelle européenne, nationale ou régionale, que les phénomènes de concentration, et ceux, concomitants de désertification, ne sont absolument pas maîtrisés faute de volonté et d'outils politiques adéquats.

Schématiquement, les régions qui concentrent déjà les capitaux et les populations vont encore davantage se densifier et celles qui sont en voie de désertification vont encore voir le phénomène s'amplifier avec, il est vrai, quelques effets pervers de reconcentration à d'autres niveaux. Il en va ainsi de ce fameux croissant Londres - Amsterdam - Milan, qui, stimulé par le Marché Unique pourrait devenir une gigantesque mégalopolis urbano-industrielle. Le même phénomène se produit pour les grandes villes qui ont tendance à croître encore davantage au risque de devenir ingérables.

Ainsi, ces tendances se traduisent par des déséquilibres importants entre régions. L'exemple des densités de population montre ainsi que l'Alsace compte en plaine jusqu'à 240 hab/km² alors qu'en Lozère ou en Haute-Loire la population est d'environ 10-15 hab/km².

Les conséquences de cette évolution sont énormes au niveau de l'environnement, mais également de la vie quotidienne des habitants.

Au plan de l'environnement, les régions à forte concentration voient les écosystèmes disparaître à grande vitesse, et surtout les interconnexions qui existaient entre eux et l'espace sont découpées, laniérées, cloisonnées. A l'inverse, dans les régions à exode, certains écosystèmes complexes, fruits de la symbiose homme-nature disparaissent par défaut d'un des partenaires et sont remplacés par des plantations monospécifiques ou par des méga-projets de loisirs aux abords des métropoles, ou accueilleront les dépôts de déchets.

Au plan humain plus strict, ces mécanismes qu'apparemment personne ne contrôle engendrent de nouvelles inégalités. Pas nécessairement en terme de revenus, mais par exemple en terme d'accès au logement ou aux moyens de transports. Voyez le prix des logements, et la galère des transports à Paris. On peut se demander si une telle concentration est gérable, dans l'absolu. Curieusement, la diminution du temps de travail est largement compensée par une augmentation des temps de déplacement qui eux ne sont pas rémunérés. Mais au-delà des transports intra-urbains, c'est également toute la question des transports inter-urbains et inter-zones économiques qui se pose de manière cruciale dans le contexte européen.

La politique, ou plutôt la non politique actuelle d'aménagement de l'espace a conduit à une augmentation vertigineuse des besoins en transports. La Commission des Communautés européennes a de manière très claire indiqué dans son étude d'impact sur les conséquences du Marché Unique que les transports allaient encore connaître un accroissement considérable dans les années à venir.

Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est depuis des décennies, ce sont toujours les transports routiers qui ont été privilégiés au détriment d'autres modes de transports moins nuisants. Je pense que les conséquences des transports routiers sont assez connues au plan de la pollution atmosphérique (50 % des NOx sont dus à la route), du gaspillage de l'espace (l'équivalent d'un département en France est sous le bitume, sans parler des nuisances dues au bruit par exemple qui tripleraient cette surface), de la consommation énergétique et du gouffre économique. La route est un modèle de gaspillage qui apparaît paradoxalement comme un moteur de l'économie - et qui apparaît la plupart du temps comme tel dans les politiques d'aménagement - parce que les coûts externes, même ceux déjà connus, ne sont pas internalisés. L'automobiliste ou le transporteur routier se considère souvent comme la vache à lait de l'Etat, mais une telle appréciation est largement favorisée par la non prise en compte des coûts de la route.

Ainsi une récente étude effectuée par un Institut de recherche à Heidelberg montre de manière évidente que le coût général de la route est très largement supérieur à ce qu'elle rapporte.

Rien qu'en prenant la construction des infrastructures routières, l'Etat allemand accuse un déficit de 106 Milliards de DM depuis 1960. (Le chemin de fer a coûté 50 Milliards de déficit depuis 1948).

En intégrant les coûts sociaux et environnementaux, la route (personnes et marchandises) coûte par an 239 Milliards de DM et en rapporte (taxes et impôts) 34 milliards, soit un trou annuel de 205 Milliards. Autrement dit, pour équilibrer les comptes, le litre d'essence devrait coûter 6 DM, soit 20 FF ! On peut se demander qui de l'Etat ou de l'automobiliste est la véritable vache à lait ! Pourtant l'Etat français poursuit sa politique autoroutière, continuant ainsi à favoriser le trafic routier et à accumuler les contre-productivité tout en prétendant participer à l'équilibrage de l'aménagement du territoire par des mesures aussi simplistes. Car non seulement les autoroutes créent des déficits et des pollutions et gaspillages considérables, mais elles en créent pas les richesses par leur simple présence. La Commission européenne des Comptes a, dans son dernier rapport, clairement mis l'accent sur le non-sens consistant à vouloir et favoriser le développement économique par des investissements massifs dans des infrastructures ? D'autant que les infrastructures routières induisent un gaspillage de l'espace, du point de vue de l'infrastructure même mais également de la ribambelle de zones d'activités qui forment inévitablement leur cortège dans les régions densément peuplées. Or, l'espace est devenu une denrée extrêmement rare dans ce fameux croissant fertile. Mais contrairement à la loi générale dans le domaine de l'économie où ce qui est rare est cher, donc est utilisé avec économie, l'espace, plus il est cher, plus il est soumis à spéculation, et plus on aboutit à de la concentration urbaine. C'est cette fameuse force des choses à laquelle aucune politique n'a osé s'attaquer avec détermination. On peut se demander si le fond du problème n'est pas dans cette spéculation intense et à laquelle les partis politiques au pouvoir n'échappent pas facilement qui est à la base de cette anarchie.

Car la question que l'on peut se poser à entendre la plupart des décisions qui ne cessent d'encenser la croissance est celle de l'objectif. Quel objectif poursuit-on dans cette expansion indéfinie et qui tend vers l'infini. Veut-on résoudre le problème du chômage en installant sans cesse de nouvelles entreprises dans des régions qui manquent de main-d'oeuvre et qui nécessitent donc l'import d'emplois et alors que la part de chômage réductible est laissée de côté ? La solution au chômage ne passe-t-elle pas plutôt par une répartition du temps de travail ?

Et l'expansion continue ; la fameuse croissance n'est-elle pas un signe de juvénilité ? Vous me permettrez cette métaphore : la croissance est la caractéristique de l'état jeune. A l'âge adulte, on n'a plus besoin de croître (quand on continue à le faire, cela s'appelle cancer), mais on se développe. Je crois qu'il serait temps que notre société arrête de confondre croissance et

développement et devienne adulte, avant que des facteurs extérieurs -par exemple crises écologiques et sociales- ne suppléent à notre incapacité d'autorégulation. Je suis bien consciente qu'en poussant un peu les idées que je viens d'effleurer, on pourrait se dire que de là à des déviations tel le socio-biologisme ou la doctrine de l'ordre naturel, il n'y a qu'un pas, pas que je refuse évidemment de franchir. Je sais qu'il faut rester prudent en maniant ce genre de réflexions, mais je sais aussi qu'il est temps que notre société se rende compte qu'elle n'est pas seule sur terre et que nous devons intégrer beaucoup d'autres paramètres dans notre développement que par exemple le seul fait économique ou social.

Et cette intégration ne doit pas seulement se réaliser dans des concepts de certaines sphères intellectuelles, mais doit devenir une réalité dans la gestion de l'espace. Nous devons inventer un mode de développement qui fonctionne un peu à l'image de ces écosystèmes complexes dont l'équilibre est assuré par la diversité, la coopération, plus que la compétitivité et dont les matières circulent en circuit fermé. Les systèmes, comme par exemple les forêts et la ceinture tropicale fonctionnent en quasi-autarcie par rapport au biotope (pas de ponction en amont du système, hormis l'énergie solaire, et peu de relargage à l'aval) et présentent la plus grande diversité de vie sur la planète. A l'inverse, des systèmes ouverts comme les lacs ou les milieux simples (peu d'espèces) sont tributaires d'un important apport de matières à l'amont, relarguant beaucoup de sous-produits à l'aval et sont régulés par cycles à tendance catastrophique... et sont relativement peu stables dans le temps. Le destin écologique d'un lac est de se combler et de se transformer en milieu terrestre. Le modèle de la société occidentale de croissance fonctionne plutôt à l'image du premier. Les étapes à franchir pour y parvenir sont pour beaucoup encore à inventer, mais il faudrait déjà que la volonté politique pour y parvenir soit présente, ce qui pour l'instant est loin d'être le cas.

En somme, l'idée générale que nous défendons est que l'espèce humaine arrive à se stabiliser à terme (c'est également l'idée du développement durable -soutenable- de plus en plus répandue dans le contexte anglo-saxon), et à plus court terme que nous arrivions à préserver le plus possible les bases de la diversité de la vie. Ce qui en Aménagement du territoire doit se traduire par une intense économie de l'espace. Et au plan sociétal, par un développement le plus équilibré possible, qui évite les concentrations ingérables d'un côté et les désertifications problématiques de l'autre.

Voilà, globalement posée, la problématique générale telle que nous la percevons. Je vais maintenant essayer de l'illustrer à partir de l'exemple de la région que je connais le mieux : l'Alsace.

L'Alsace est une région densément peuplée qui est située au bord de cette fameuse nébuleuse urbano-industrielle qui va de Londres à Milan. Les conditions géo-morphologiques du fossé rhénan en font un important couloir de passage Nord/Sud... qui sert autant pour les oiseaux migrateurs (!) que pour les humains. C'est par ce contexte qu'a été marquée l'histoire récente de l'Aménagement du territoire en Alsace. Cette histoire récente se compose de trois grandes étapes :

- celle du premier schéma et des méga-projets dans les années 50-60 ;
- celle du schéma d'orientation et d'aménagement de l'Alsace de 1976 ;
- celle, actuelle, de l'élaboration du schéma Alsace 2005.

Mais, auparavant, il me faut dire quelques mots de l'aménagement du Rhin, ce fleuve étant un élément déterminant dans le territoire Alsaco-Badois.

Jusqu'au 19ème siècle, le Rhin était un fleuve aux crues redoutables, et il était composé, non pas d'un seul lit, mais d'un ensemble de bras anastomosés comme vous le voyez ici (transparent), et qui s'étendait sur une largeur de quelques kilomètres par endroits. L'endiguement ponctuel a été systématisé à partir de 1840 sous l'impulsion de l'ingénieur allemand TULLA. Ainsi, le Rhin fut enfermé entre deux digues distantes de 200 à 250 m. Ceci eût des conséquences désastreuses sur l'écosystème et sur la nappe phréatique (abaissement de plusieurs mètres par creusement du lit du Rhin), et même sur la navigation qui était devenue impossible contrairement à l'objectif initial. Mais nous n'avons pas le temps de rentrer dans les détails. Des corrections furent apportées au début du 20ème siècle par construction d'épis dans le nouveau cours du Rhin afin de recréer de manière artificielle les méandres supprimés auparavant.

Après la première guerre mondiale, commença la 2ème grande phase d'aménagement du Rhin avec la construction du grand canal d'Alsace ; nouveau cours du Rhin, entièrement bétonné et construit à côté de l'ancien lit où ne coule plus qu'un débit infime et qui sert de frontière entre France et Allemagne. La vocation de ce grand canal d'Alsace est de rendre le Rhin navigable en tous temps et de produire de l'hydro-électricité. Le programme d'aménagement se poursuivra avec des variantes techniques jusqu'en 1977 de Bâle au nord de Strasbourg. Cet aménagement a eu des conséquences très importantes au point de vue écologique et hydraulique. Les forêts rhénanes, forêts alluviales de type subtropical qui formaient l'écrin du Rhin sauvage sur tout son cours et qui sont aujourd'hui reconnues comme un patrimoine de valeur internationale par

l'ensemble de la communauté scientifique, ont disparu à 70 % par rapport à leur surface d'avant la guerre sur l'ensemble de l'Alsace, et à 90 % en ce qui concerne le département du Haut-Rhin. Par ailleurs, le problème des inondations n'a jamais été complètement résolu puisque l'endiguement du Rhin a provoqué une augmentation de l'onde de crue et de sa vitesse de propagation. Ainsi des axes qui avant l'endiguement avaient une période de retour de 200 ans reviennent à l'heure actuelle (statistiquement) tous les 30 à 50 ans. Et des villes comme MANNHEIM, situé à l'aval, souffrent de plus en plus d'inondations qu'elles n'avaient pas connues auparavant, à tel point que l'on est en train de recréer aujourd'hui des bassins d'épandage de crues de part et d'autre du Rhin dont la canalisation avait justement pour but de supprimer l'épandage des crues !

J'ai été un peu longue sur la canalisation du Rhin, vous m'en excuserez, mais je crois qu'il s'agit également d'aménagement du territoire, et cet exemple montre bien combien il faudrait être prudent avant d'entreprendre ce type de travaux lourds.

Mais revenons-en à l'aménagement de l'Alsace. Le Rhin ainsi canalisé, axe de transport et pourvoyeur d'énergie, devait constituer l'épine dorsale du développement de l'Alsace. Le grand schéma des années 50-60 prévoyait donc une industrialisation lourde le long du Rhin, une bande ininterrompue de terrains inscrits en zones industrielles dans les documents d'urbanisme.

Le long du Rhin devait se situer l'industrie et les emplois : la plaine d'Alsace, dans l'axe Strasbourg-Colmar-Mulhouse, devait servir de secteur d'urbanisme secondaire et le Piémont des Vosges de zone d'habitation. Les Vosges quant à elles étant dévolues aux fonctions d'espace de détente. Ces différents secteurs devant bien entendu être reliés par un important maillage autoroutier. L'ambition française à ce moment était de faire de l'Alsace une Ruhr nationale, vitrine de la puissance économique du pays face à l'Allemagne.

Dans cette Alsace industrielle, l'agriculture et la nature étaient vouées à la marginalité ; on parlait d'agriculture intersticielle et de bosquet industriel. C'est à cette époque qu'est née la première forme de contestation écologique organisée sous la forme de l'Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature. Au fil des ans, la contestation a grandi : stimulée par les événements de 1968 pour se muer en manifestations et occupations de terrains contre des grands projets industriels comme le Canal à Grand Gabarit Rhin-Rhône, qui revient aujourd'hui, la centrale nucléaire de Fessenheim, la 1ère affaire de Marckolsheim (il y en a eu une deuxième en 1990, vous en avez peut-être entendu parler), etc...

La contestation écologiste et la crise des années 1970 ont conduit à une révision à la baisse des appétits d'aménagement. Ainsi le schéma d'orientation et d'aménagement de l'Alsace de 1976 a-t-il intégré dans les textes la nécessité de la préservation de l'environnement, et réduit quelque peu les tailles des zones industrielles, mais la tendance lourde est restée la même, et il aura suffi de quelques années de croissance à 3 % depuis 1988 pour voir ressurgir les vieux projets des années 1950 (Canal à Grand Gabarit, affaire de Marckolsheim...). Bien sûr la manière de faire n'est plus la même, les rapports de force ont changé, mais l'option fondamentale, (et que nous critiquons), est restée la même, à savoir : poursuite de l'expansion urbanistique, de la concentration humaine dans une région déjà densément peuplée, appel de trafic routier de transit par construction de grandes infrastructures autoroutières, essai d'accrocher l'Alsace à la grande nébuleuse affairo-industrielle déjà évoquée.

Ce schéma de 1976, qui a été établi sur des prévisions dont beaucoup se sont révélées erronées par la suite, est actuellement à nouveau en cours de révision. En effet, il prévoyait qu'à l'horizon 1990, l'agglomération strasbourgeoise compterait 800 à 900.000 habitants ; nous en sommes à 400.000. Dieu merci. Mais dans d'autres secteurs, les prévisions d'occupation de l'espace à l'horizon 1995 ont déjà été dépassées (au détriment d'espaces naturels pourtant protégés par les SDAU) par des Maires particulièrement ambitieux. Et nous rejoignons là un autre problème de la gestion de l'espace, sans doute moins théorique et conceptuel que les options évoquées tout à l'heure, mais dont les répercussions concrètes sur l'espace sont importantes et souvent dramatiques. Il s'agit d'un phénomène nettement accentué par la décentralisation : la course à la taxe professionnelle, où l'on voit chaque commune créer des vastes zones industrielles ou artisanales et réclamer des accès autoroutiers pour attirer des entreprises et enrichir les caisses communales, pour pouvoir rivaliser avec ses voisines. Quand on voit certaines réalisations, on peut se demander si cet argent est employé à bon escient, mais il est certain que ce type de démarche conduit à une véritable anarchie dans la gestion de l'espace et à un incroyable gaspillage de terrain.

Aujourd'hui, alors que ces schémas ont entraîné la disparition ou dégradation de 80 % des richesses biologiques des milieux les plus intéressants de l'Alsace (zones inondables, forêts du Rhin), un nouveau schéma est en chantier, sous l'impulsion du Conseil Régional. Il est encore trop tôt pour critiquer ce plan de référence Alsace 2005, et je ne voudrais pas faire de procès d'intention, mais, à moins que la pression écologiste ne s'accroisse notablement, il n'y a pas de raison de s'attendre à une révision importante des concepts qui ont guidé les précédents schémas et qui ont conduit selon nous à une quasi-impasse écologique. Pour preuve, je voudrais citer l'exemple des forêts du Rhin, encore elles !, mais il s'agit véritablement de milieux relictuels à l'échelle de l'Europe, qui ont donc disparu à 70 % en 60 ans et que l'on n'arrive

toujours pas à protéger, malgré leur intérêt majeur largement reconnu. Et l'on se rend compte que la conciliation économie-écologie que l'on prône à chaque coin de rue est systématiquement oubliée au profit de l'économie quand des intérêts financiers sont en jeu. Il reste environ 3 à 4 000 ha de forêts rhénanes dignes d'intérêt. Et bien c'est dans ces endroits que doit passer le T.G.V. Est pour le franchissement du Rhin, que l'on a prévu la réalisation des contournements autoroutiers de Strasbourg, que l'on avait prévu de déboiser 50 ha pour une usine d'acide citrique (2e affaire de Marckolsheim) que doit s'installer une piste d'essai automobile par Mercedes-Benz d'une emprise de 400 ha (sic) dont 100 ha en forêt, etc...

Il s'agit là, à notre sens, d'une double aberration du point de vue gestion de l'espace. D'une part, parce qu'on est incapable de préserver un patrimoine irremplaçable (alors que du côté allemand, où il existe aussi bien sûr des forêts rhénanes, leur préservation est parfaitement intégrée aujourd'hui dans les concepts et les chémas). D'autre part, parce qu'il est illogique d'attirer, dans une région aussi densément peuplée que l'Alsace, des entreprises aussi consommatrices d'espace et d'un rapport nombre d'emplois/surface aussi faible.

J'ai rapidement évoqué ces quelques exemples qui me semblent assez exemplaires des problèmes que pose l'aménagement de l'espace, nous pourrions, si vous le souhaitez, y revenir plus en détail lors du débat tout à l'heure, et j'aimerais maintenant vous faire part de quelques priorités de réflexions et de propositions des écologistes dans ce domaine.

En terme d'objectifs, nous proposons que l'aménagement du territoire, si tant est que la volonté politique de gérer notre espace existe réellement, tienne compte des aspects fondamentaux suivants :

- éviter les concentrations humaines excessives résultant des concentrations de richesse, c'est-à-dire équilibrer l'occupation du territoire autant que possible, au niveau européen, national ou régional ;
- bloquer la croissance anarchique des agglomérations, qui au-delà d'un certain seuil génèrent des effets pervers qui deviennent ingérables ;
- gérer l'espace de manière rationnelle et surtout de manière économique, notamment dans le nord de l'Europe où nous avons les densités de population les plus fortes du globe. Gérer l'espace de manière économe, car il y va aussi sans doute de l'équilibre individuel de pouvoir se détendre et de voir du "non humain" dans des espaces qui soient accessibles, sans faire des heures de trajet. L'intérêt de ces espaces de dépaysement, qui ne soient pas sous la chape humaine du bruit, des infrastructures, des pollutions..., me paraît très important, pour les habitants d'une région bien sûr, mais également pour le maintien de la

diversité biologique optimale de l'espace... et ceci est un autre objectif de la gestion du territoire ;

- gérer les ressources de manière patrimoniale (eau, déchets, énergie...)

- enfin, dernier objectif, limiter les besoins en transports, et pour les transports indispensables, utiliser les modes de transports les moins nuisants.

A ces objectifs, il convient de faire correspondre des moyens, en voici quelques-uns, qui n'ont bien entendu pas la prétention d'être exhaustifs, ni infaillibles. Dans un domaine aussi vaste et complexe que l'aménagement du territoire, il reste encore beaucoup de réflexions à mener et de nouveaux moyens à inventer. Quoi qu'il en soit, permettez-moi d'ouvrir ici quelques pistes que les écologistes essayent de mettre en oeuvre ou de faire appliquer dans leur domaine d'intervention :

- tenter la déconcentration économique en essayant de favoriser l'implantation d'activités là où le besoin est le plus important. Ceci n'est pas le cas en Alsace actuellement, où l'on attire des activités alors que certaines entreprises ferment leurs portes par manque de main d'oeuvre ! Il s'agit là bien sûr d'un problème politique par rapport à la puissance de l'économie ;

- Réaliser des investissements d'intérêt général dans les régions en perte de vitesse ; pour inciter les populations à rester sur place et tenter de rééquilibrer les niveaux de développement. Par exemple, favoriser les nouvelles techniques de communication (ondes) dans les régions "isolées" et non pas concentrer les nouvelles technologies de communication de type télématique dans des zones qui ont déjà un potentiel technologique élevé. Par ailleurs, favoriser l'installation de lieux de culture, de soins... dans les régions à exode. Ceci suppose également une solidarité entre les Régions, à l'image de celle qui devrait s'ébaucher entre les villes, et nous rejoignons ici une proposition faite par Antoine WAECHTER lors des élections présidentielles : le remplacement du Sénat par un Conseil National de Régions.

- Réformer la politique agricole commune, car actuellement ce sont les grandes exploitations entrepreneuriales des régions riches qui sont favorisées au détriment de celles des régions plus défavorisées, entraînant une disparition accélérée des agriculteurs et un défaut de gestion de l'espace dans des régions qui en auraient justement besoin.

- Obtenir une gestion rationnelle de l'espace par une planification supra-communale (à l'échelle de la Région) mais qui intègre deux aspects :

. davantage de démocratie. Cela implique :

1. une collectivité territoriale disposant du pouvoir législatif, un véritable Parlement régional élu à la proportionnelle intégrale pour permettre à un grand nombre de courants de pensée d'être représentés ;

2. plus de pouvoirs et de moyens donnés au monde associatif (contre-pouvoir) ;

3. l'instauration du référendum d'initiative populaire au niveau local.

. promouvoir une démarche d'aménagement intégré reposant sur la réalisation de scénarios de développements différents où l'on étudie pour chaque scénario son impact social, économique, environnemental, et où l'on écarte ceux dont on n'est pas capable de compenser les effets pervers. Ceci fonctionne déjà dans les pays scandinaves.

Ceci suppose également que l'on accorde davantage de pouvoirs aux Régions par rapport aux autres collectivités, car actuellement la décentralisation a établi une absence de hiérarchie entre les différentes collectivités locales, ce qui fait que la Région ne joue pas son rôle de planification. Mais en attendant, nous sommes dans une situation intermédiaire, où la décentralisation a donné davantage de pouvoirs aux communes, sans qu'il y ait véritablement d'arbitrage, ce qui conduit à l'anarchie évoquée tout à l'heure. L'Etat en particulier n'a pas les moyens (ou la volonté ,) de jouer ce rôle, notamment dans le domaine de l'environnement où il a pourtant gardé toutes les compétences, et la Région n'en a pas le pouvoir. Il y a un vide à combler rapidement. Cette planification devrait intégrer la volonté de sauvegarder des espaces différenciés qui puissent jouer des fonctions sociales spécifiques et également assurer la base de la diversité écologique des régions.

- Réformer la fiscalité communale et notamment la question de la taxe professionnelle. Ceci vaut sans doute surtout pour les régions densément peuplées, où la concurrence communale se traduit par la multiplication de zones d'activités et un gaspillage d'espace, je l'ai évoqué. La solution consiste vraisemblablement, au moins dans un premier temps, dans la mise en oeuvre d'une caisse de péréquation de la taxe professionnelle à l'échelle d'un arrondissement par exemple. Mais cette mesure devrait s'accompagner de certains garde-fous car on peut craindre là aussi des effets pervers. Par exemple déjà maintenant, sous prétexte d'intercommunalité, l'on voit naître de nouvelles zones d'activités se rajoutant aux anciennes et qui ne font finalement qu'accentuer encore la densification de l'espace.

- Supprimer les primes sur les travaux et revaloriser les traitements des fonctionnaires territoriaux et d'Etat.

- Dans le chapitre de la gestion économique de l'espace, proposer la mise en place d'un observatoire de l'utilisation de la ressource espace, au niveau européen, national et régional dans le but de faire percevoir concrètement la progression de l'espace minéral, et d'induire une gestion plus économique.

Enfin, le dernier moyen concerne les transports où l'aménagement du territoire devrait intégrer politiquement la volonté de limiter les besoins de transports par des mesures financières coordonnées au plan européen, notamment sur les prix des transports. Car nous assistons actuellement à une explosion des transports, notamment de marchandises et qui sera encore accentuée en 1993, et l'ouverture des frontières à l'Est. Plusieurs experts prévoient une augmentation de près de 10 % du trafic poids-lourds par an, ce qui est énorme et se traduira par des nuisances très importantes, notamment pour les pays ou régions situés sur les axes de transit Nord-Sud européen. Ainsi des pays comme la Suisse ou l'Autriche, particulièrement sinistrés de ce point de vue, ont pris des mesures drastiques pour réduire le transit de poids lourds à travers leur pays, et subissent d'ailleurs des pressions très fortes de la part de la C.E.E. Nous pensons qu'il faut absolument transférer le plus possible de trafic sur le rail qui est un des moyens de transport les moins nuisants aussi bien du point de vue de l'occupation de l'espace que de la pollution, que ce soit pour le transport longue distance ou la revitalisation des lignes secondaires, ce qui d'ailleurs supposerait également que l'aménagement du territoire tienne compte des axes ferrés pour la localisation des zones d'urbanisation. C'est là un vaste débat qui a encore bien du mal à passer dans les instances décisionnelles. Le problème est que le temps presse, et que beaucoup d'incohérences ont déjà été commises.

Je pense qu'en Alsace nous approchons petit à petit de la phase dite de renaturation, c'est-à-dire où l'on commence à détruire volontairement des réalisations antérieures. Cela est déjà le cas dans l'Allemagne voisine, où après avoir canalisé et bétonné toutes les rivières, on dépense à nouveau des millions de DM pour arracher le béton et recréer des méandres !

Il serait judicieux que dans des régions qui n'en sont pas à ce point, la politique d'aménagement intègre ces données et évite ce genre de déboires. Ce n'est pas aussi simple que cela car on sait bien que l'on a du mal à profiter de l'expérience du voisin avant d'avoir fait les siennes propres.

Je terminerai là-dessus en sachant qu'il resterait beaucoup de choses à dire sur cette importante question, et beaucoup de réflexions à engager encore.

En résumé de nos propositions, je dirai qu'il nous importe que la gestion de l'espace s'attache à permettre un développement équilibré entre les régions et au sein des régions, à gérer l'espace de manière économe, patrimoniale, surtout dans les régions densément peuplées et à maintenir la plus grande diversité biologique possible.

Ce qui suppose certainement une révision de beaucoup de concepts et marque aussi la différence de conception entre les écologistes et les partis traditionnels. Espérons qu'un véritable débat de fond puisse un jour s'engager, au-delà des manoeuvres politiciennes et qu'il en sorte une volonté d'agir politiquement dans ce domaine et de ne pas laisser libre cours à la "force des choses" et aux mécanismes géo-économiques dominants.

LES VERTS, DU TERRAIN AU TERRITOIRE, DU MILITANT A L'EXPERT

par Claudie GONTIER

Nous présentons ici une recherche en cours sur l'émergence des Verts dans une aire métropolitaine, celle de la zone Fos-Etang de Berre.

Initialement, nous pensions aborder cette question comme un analyseur de la complexité, dans une zone qui, pour être urbaine, est loin d'en présenter toutes les apparences¹, et qui est en recomposition constante depuis une vingtaine d'années². Notre hypothèse était que l'apparition des Verts sur la scène politique locale ne venait pas s'inscrire dans une scène vide, mais était plutôt manifeste de l'irruption de nouvelles couches de population dans un paysage politique en complète recomposition, sur fond d'effondrement du parti communiste - qui fut extrêmement puissant dans cette zone - et de recomposition du parti socialiste après la fin de l'ère defferriste qui vit basculer le centre de gravité de la fédération socialiste de Marseille à l'étang de Berre. C'est dans ce contexte politique global que les élections municipales de 1989 virent d'une part le retour de la droite dans certaines communes qui étaient des fiefs communistes depuis une quinzaine d'années et plus et d'autre part l'émergence des Verts dans trois municipalités au contexte politique local fortement différencié. Cela posait donc la question de l'ajustement de ces nouveaux venus en politique dans des contextes différents.

La justification du choix de ces terrains était de plusieurs ordres.

Dans cette zone, les mouvements environnementalistes ont déjà une longue histoire et sont présents dès le début des bouleversements qui la modifient profondément depuis deux décennies avec l'édification du complexe industrialo-portuaire de Fos. Depuis le début des changements, la question de l'environnement est au centre de la maîtrise du développement sur cette zone et elle est au centre du gouvernement local. On a pu y voir dans les années 1970

1 - PERALDI, 1989.

2 - PAILLARD, 1981 - TARRIUS, MAROTEL, PERALDI, 1988.

la reprise en main du politique sur la technocratie et on a pu analyser comme un retour au clocher, une victoire du municipalisme sur l'état technocratique³. Mais la préoccupation écologiste n'appartient pas qu'au passé. Elle occupe une place centrale dans le discours politique local. A Istres, il y eut bataille contre le stockage de matières radioactives à la COGEMA à la fin des années 1980. Très récemment à l'automne 1991, les communes ont organisé un référendum sur la pollution de l'étang de Berre.

Dans cette micro-région, les Verts firent les plus forts scores électoraux de l'ensemble de la région aux élections de 1989 tant municipales qu'européennes, alors que précédemment ils étaient quasiment absents et ne s'étaient jamais présentés à des municipales. Le tout dans une région qui peut globalement se caractériser par une faiblesse relative des scores verts, rapportée à l'ensemble national.

Des élections présidentielles de Dumont de 1974 aux cantonales de 1988, les scores verts s'établissent entre 2 et 4,5% dans cette zone. Aux élections européennes de 1989, où fut élu un député vert, celui-ci recueille en ces lieux 11,62% et même 16% des voix à Istres alors que l'ensemble départemental ne vote vert qu'à 10,38%. Cette même année des conseillers municipaux écologistes sont élus dans plusieurs communes du département. Trois d'entre elles, Istres, Vitrolles et Saint-Mitre-les-Remparts sont situées autour de l'étang de Berre.

Ici comme dans l'ensemble national, les Verts arrivent dans des lieux où il y a des choses à préserver plutôt que dans des zones totalement sinistrées du point de vue environnemental. Les communes dans lesquelles furent élus des Verts sur l'étang de Berre peuvent se caractériser par rapport à leurs voisines proches comme des lieux où le cadre de vie est plutôt privilégié, où les couches moyennes sont relativement nombreuses et où le tissu associatif est dense. C'est dire que là plus qu'ailleurs, il y avait un «biotop» électoral des Verts⁴.

Dans ce contexte, nous envisageons de faire une étude très classique de morphologie sociale des Verts, de rechercher d'éventuelles filiations avec les mouvements environnementalistes pluri-décennaux et les forces politiques en présence. Faisant cela, nous voulions analyser la concrétisation locale d'un mouvement national, regarder les ajustements qui s'opèrent dans des sites qui politiquement étaient loin d'être vides et sur une thématique qui n'était pas nouvelle en ces lieux.

Pour préparer le projet, nous avons pris contact avec le siège départemental des Verts à Marseille et un élu vert de l'étang de Berre. Là, une

3 - PAILLARD, 1981.

4 - BOY, SAINTENY, 1991.

difficulté totalement imprévisible lors de ces premières rencontres, dévia notre propos. En effet, nous avons transmis le projet de recherche à notre contact vert marseillais qui nous en avait fait la demande. A peu de temps de là, celui-ci nous informa par téléphone très laconiquement que «les Verts étaient contre le projet». Toutes tentatives pour reprendre contact restèrent vaines. De même, les Verts de l'étang de Berre étaient quasi inaccessibles. Une recherche menée sur les luttes autour de la COGEMA à Istres se heurta aux mêmes difficultés⁵. Le terrain était-il inaccessible ?

Cependant, ce n'était pas vraiment le terrain qui était inaccessible. En effet, celui-ci doit s'entendre comme le croisement d'une dimension spatiale (l'étang de Berre) et d'une «région morale» (Les Verts), qui ne pouvait, par hypothèse être entièrement localisée autour de l'étang de Berre et à Marseille. D'autre part, n'envisageant pas d'analyser les Verts de l'étang de Berre comme un isolat, nous avons rencontré très aisément des élus et responsables d'associations environnementalistes de la zone, des élus et des candidats qui, pour n'être pas adhérents aux Verts en avaient eu l'investiture à un moment ou un autre, mais aussi des responsables verts de la région. Par contre restaient inaccessibles les Verts de l'étang de Berre.

Même ainsi limitée, la déclaration d'inaccessibilité du terrain était en fait fondée sur deux présupposés qu'il convenait de critiquer. En effet, pourquoi considérions-nous les Verts inaccessibles ? Parce que nous essuyions des refus de la part d'élus qui étaient adhérents aux Verts et qui se déclaraient seuls légitimes à parler au nom des Verts, et parce que nous ne pouvions plus joindre le siège départemental. Était-il légitime de mettre un signe égal entre la désignation verte et la carte d'adhérent, entre les Verts et l'appareil ? Ne fallait-il pas plutôt les considérer comme une «région morale, terme qu'il faut plutôt appliquer à des secteurs où prévaut un code moral divergent, des régions où les gens sont dominés, plus qu'on ne l'est d'ordinaire, par un goût, une passion ou quelque intérêt qui s'enracine dans la nature originale de l'individu»⁶.

D'autre part, était-il légitime de ne considérer qu'un terrain spatialement situé ? Nous étions parties avec une vision très spatialiste du phénomène, en nous proposant de regarder le local, sans vraiment remettre en question les découpages électoraux que posent les statistiques préfectorales, mais tout en présumant un emboîtement des sphères du local. En effet, s'adresser au siège des Verts, c'était considérer a priori celles-ci en terme d'inclusion et de domination et s'interdire de questionner «le système de relations qui lient entre eux les espaces locaux, l'ensemble d'articulations entre

5 - NAZON, 1990

6 - PARK, 1929, p.126

collectivités et espaces diversifiés»⁷. Ne fallait-il pas plutôt considérer que : «Nous vivons l'heure des discontinuités territoriales, de la fragmentation et la juxtaposition des ordres territoriaux. La fluidification des pratiques sociales rend obsolète un ordre interne de la continuité topique. «L'ère des réseaux» est peuplée de vide, entre le maillage des pôles de connexion, criblée de frontières et de chevauchements des points en apparence aléatoires où se recourent les réseaux»⁸.

Peut-être y avait-il disjonction objective entre d'un côté une mouvance qui se constitue en réseau sur le mode de la conviction et de l'autre un territoire qui est constitué d'enclaves.

Nous pouvions penser qu'en abandonnant une vision d'un espace réifié au profit d'une visée qui prendrait en compte les réseaux, si nous déplaçons géographiquement notre objet, si nous prenions les Verts comme un réseau, comme une «région morale», nous pouvions aller légitimement enquêter ailleurs que sur l'étang de Berre et au siège du parti, pour finalement atteindre notre but. Nous avons présupposé un espace au lieu de le construire en fonction d'où nous mènerait un réseau.

Effectivement nous avons pu rencontrer des Verts dans la région et le réseau nous menait dans les divers départements de la région, mais il était constitué d'un relatif petit nombre de noms récurrents.

Or le processus de territorialisation du groupe pouvait ouvrir des questions sur la logique qui préside au découpage territorial, sur le moment où a lieu ce découpage, sur les justifications que lui donnent les acteurs. Cela pouvait aussi ouvrir des questions sur le fonctionnement antérieur du groupe et son fonctionnement actuel en terme de rupture et continuité.

C'est ainsi que nous avons été invitées par des responsables verts hors étang de Berre et hors Marseille à assister à la réunion constitutive d'un groupe local, ce qui était un bon observatoire pour voir précisément se découper un territoire à la manière verte mais ce qui nous permit aussi de préciser les questionnements sur les relations des Verts et de leur appareils, sur la désignation «verte» elle même.

Cette réunion était donc celle de la naissance d'un groupe local à laquelle participaient une vingtaine de personnes. Parmi celles-ci figuraient de nouveaux adhérents et des responsables verts membre du CA départemental. L'un d'entre eux m'avait invitée, mais il était là en tant que représentant du groupement territorial initial plus vaste dont se détachait le nouveau groupe, le

7 - BRIQUET, SAWICKI, 1989, p.12 1989.

8 - PERALDI, 1989, p.

chiffre de 10 adhérents, minimum requis pour créer un groupe local étant atteint dans un regroupement de communes qui s'autonomisaient. Un autre était celui qui, ayant été mon premier contact, m'avait déclaré que «les Verts étaient contre». Je me trouvais donc dans une situation délicate : ce dernier, au tout début de la réunion, stigmatisa ma présence en termes peu amènes, mais fut amené à préciser que si la recherche n'avait pas la caution des Verts du moins le parti laissait-il ses membres libres de leur décision de me recevoir ou non. Puis il fut amené à justifier le refus au nom du peu d'intérêt que présentait ce genre d'études, mettant d'une part en doute la scientificité des sciences humaines et d'autre part disant que c'était une perte de temps, le CA ayant perdu de précieuses minutes à débattre de la question. En situation publique, il pouvait donc être acceptable de dénier toute rigueur aux sciences humaines et aux statistiques qui pour avoir les apparences de la rigueur mathématiques n'en sont pas moins entachées de soupçons, au nom de leur polysémie permettant de multiples interprétations, ce qui revient à dire qu'elles ne se situent pas dans le «vrai». Et ce, alors que dans un premier temps nous avons été fort bien accueillies par le même qui se souvenait nous avoir rencontrées, il y a longtemps, dans un colloque et s'était déclaré intéressé par notre travail, qui ensuite avait répondu non au nom du parti, pour présenter sans doute à l'extérieur l'image d'un parti homogène à l'appareil tout puissant, mais peut-être aussi ayant retransmis vers l'extérieur le positionnement d'un des clans internes et que dans un dernier temps, lorsque fut retrouvée une situation de face à face, l'argument scientifique ne pouvait évidemment être remis en avant, lui-même n'ayant pas une formation de science «dure» et ne pouvant contester la légitimité du cadre où se déroulait la recherche ni notre légitimité à la conduire.

Pendant cette «agression», mes hôtes me faisaient ostensiblement passer de la documentation, statuts des verts, presse militante.

Devant cette attitude, je me suis donc parfaitement sentie autorisée à demeurer sur place et à assister à la réunion.

Il y fut question des grandes règles de l'interdiction de la double appartenance, des fonctionnements internes au groupe, de la nécessaire cohérence des statuts locaux avec les statuts régionaux, de la nécessité d'avoir un an d'adhésion pour pouvoir exercer des responsabilités et être éligible.

Chemin faisant, il apparaissait que le découpage de ce groupe local recouvrait une région naturelle, la haute vallée d'une rivière et que ce découpage transcendait les limites administratives cantonales et départementales. Mais ceci ne fit pas l'objet d'un débat.

Il apparaissait aussi que le leader du groupe, ingénieur d'une cinquantaine d'années, atteignait un an d'adhésion aux Verts. Or, il avait été candidat aux élections municipales antérieurement à cette adhésion.

Il était aussi question des actions à entreprendre, des actions en cours, notamment de l'organisation d'une réunion d'information sur les risques d'une usine implantée dans une commune et dépendant de la circulaire Seveso, à laquelle était conviée administration et élus.

Cette expérience posait un certain nombre de questions qui pouvait se ramener tant à des questions sur l'espace que sur les «Verts» eux-mêmes, sur le parti lui-même. En effet, comment expliquer les différences de positionnement de mon premier contact ? Comment comprendre les positionnements différents des uns et des autres quant à l'accès ou le non-accès que je pouvais avoir ? Comment expliquer qu'une position publique soit plus souple qu'une position de face à face - puisque ce qui m'avait été présenté comme une règle était allé s'assouplissant ? «Le caractère public des situations est central car il contraint forcément les justifications qui y sont déployées à une visée de généralités»⁹. Comment expliquer le recours à la «science» pour justifier d'une mise en garde à me recevoir ?

D'un réseau à un parti en cours de territorialisation.

La constitution de groupe locaux dans le département des Bouches-du-Rhône est chose récente, consécutive au succès électoral de 1989 qui déclencha une vague d'adhésion. 1989/90 semble être une césure. En effet, avant les élections de 89 qui amenèrent de nouveaux adhérents, les Verts semblent avoir été une mouvance où l'interconnaissance était la règle. Celle-ci s'était forgée au fil des ans chez les Amis de la Terre, dans les luttes environnementalistes, dans des associations consuméristes, dans des coopératives biologiques, dans les assises de l'environnement et celles de la recherche du temps de l'état de grâce de 1981, dans la commission extra-municipale de l'environnement à Marseille, constituée par une élue socialiste responsable dans les années 70 de l'alors très puissante UDVN, dans des associations caritatives, des associations pacifistes, dans les associations environnementalistes et dans la mouvance régionalistes.

Ils peuvent être issus de la deuxième gauche, PSU, CFDT, voire avouer des sympathies socialistes déçues. Mais il peuvent aussi avoir été apolitiques, voire plutôt de droite au nom de convictions anti-marxistes.

9 - CORCUFF-LAFAYE, 1989, p.43

Ils semblent avoir une culture commune où se retrouvent Dumont, «La gueule ouverte», «Le sauvage», Gortz, les manifestations du Larzac, les manifestations anti-nucléaires, les courants de pensée pacifistes et régionalistes. Et dans l'ensemble, tous semblent avoir une certaine homogénéité sociale caractérisée par un niveau d'étude supérieur avec, semble-t-il, un prédominance de culture scientifique et technique. Toutes ces caractéristiques étant assez similaires à celles que mettent en évidence D. Boy et Sainteny, dans leur recherche au niveau national.

Ils étaient tout au plus une vingtaine dans le département et avaient un fonctionnement de réseaux, se rencontrant dans des réunions tournantes aux quatre coins de la région ou dans un lieu médian, choisi non en fonction de leur implantation locale mais de l'opportunité d'une salle mise à disposition par un maire PSU qui avait des sympathies pour eux. Le siège régional était passé, au gré de leurs disputes internes, du domicile d'un leader à l'autre, de Nice à Marseille.

Pour avoir été un réseau déterritorialisé, ils n'en avaient pas moins une relation avec des terrains spécifiques, ceux sur lesquels ils menaient, séparément ou en petits groupes, une action. Celles-ci étaient toujours conduites conjointement avec de multiples partenaires associatifs sur ces terrains. Ils y ont acquis des compétences politiques et ont en quelque sorte démontrée leur compétence à mobiliser, à médiatiser, à obtenir des résultats, que ce soit contre la cheminée de Gardanne, pour la protection du Verdon, contre les mines d'uranium etc. Lors de ces actions, ils ne sont d'ailleurs pas encore nécessairement adhérents aux Verts, l'adhésion peut être bien postérieure et la lutte antérieure à la constitution même du parti. Cette compétence politique acquise dans l'action associative semble être une caractéristique très générale des Verts¹⁰.

Ces deux dernières années ont vu changer tout cela : non seulement les Verts ont des élus, ce qui induit une relation particulière avec un territoire dont ils deviennent mandataires¹¹, mais en outre l'afflux de nouveaux arrivants qui fait passer les effectifs régionaux à environ 600, a entraîné de sérieuses modifications dans l'organisation territoriale du parti lui-même. Si jusqu'à il y a peu, celui-ci n'avait d'existence légale qu'au niveau régional et dans la pratique, une structure départementale informelle, depuis deux ans se sont constitués des groupes locaux.

Les justifications qui président à ce découpage sont de plusieurs ordres : la nécessité de ne pas laisser seuls les élus et de leur constituer en quelque sorte un conseil politique et technique ; la nécessité de former les

10 - BOY, 1990, p.16

11 - ABELES -

nouveaux venus qui eux, ne sont pas rompus aux techniques de montage de dossier et qui peuvent avoir des niveaux d'études plus modestes que les «anciens» et être dépourvues d'expérience militante ; la nécessité de ne pas laisser d'adhérents isolés pace que seuls dans leur commune. De cette dernière nécessité a prévalu l'option proposée par les Aixois de créer des groupes territoriaux très larges, afin que puissent ultérieurement se détacher des groupes très petits. C'est ce qui était entrain de se passer à la réunion à laquelle nous assistions. Et il semble bien que la logique idéale qui a présidé au découpage soit plutôt de reproduire des régions naturelles plutôt que des entités administratives. Et cela est justifiée par des contraintes «techniques» pour la cohérence des actions à mener.

Ce découpage en grande région naturelle, préconisé par les «nouveaux» d'Aix et Salon a prévalu sur des découpages plus restreints dont les «anciens» de Marseille auxquels Istres s'était rallié étaient tenants. La première option peut se justifier par des motivations militantes de terrain cependant que la seconde peut se lire en terme de crainte de l'affaiblissement du parti par son émiettement, par l'affaiblissement du centre avec la naissance de structures intermédiaires de grandes dimensions. D'autant que les «nouveaux» peuvent aussi être anciens dans le mouvement écologistes mais n'avoir adhéré que récemment, consécutivement à la victoire électorale d'où naît la nécessité de former des groupes de travail pour aider les élus.

Cette théorie de la territorialisation est-elle généralisable ? Avec quoi peut-elle entrer en conflit ? Que signifie cette éthique du pays naturel, laquelle semble mêler organisation interne et organisation territoriale ?

Cette prévalence du choix de découpage territorial en fonction d'entité naturelle posa une nouvelle question qui nous ramena de manière détournée sur l'étang de Berre : aucun groupe local ne le recouvre entièrement et il apparaît comme un «trou» entre d'une part le pays d'Aix, celui de Salon et l'ouest. En effet sur l'étang de Berre, les Verts d'Istres et de Saint-Mitre sont regroupés dans les «Verts du delta» c'est à dire vers l'ouest, vers Arles, cependant que Vitrolles n'a aucun groupe local et que l'élu est rattaché directement au département, faute d'avoir réuni la dizaine d'adhérents nécessaire à constituer un groupe. La question de pourquoi ce manque dans la couverture territoriale est visiblement embarrassante. L'étang de Berre ne constitue-t-il pas une entité naturelle aux yeux des Verts ? C'est manifestement une question embarrassante où mes interlocuteurs deviennent silencieux, me suggèrent d'aller demander à X ou à Y, pour finalement tous reconnaître que l'étang de Berre doit bien être considéré comme une région naturelle et qu'il serait souhaitable qu'il y ait un groupe local.

L'inexistence d'un groupe local qui couvrirait l'étang de Berre nous semble d'autant plus étrange dans le contexte politique actuel qui voit l'ensemble des maires des communes limitrophes réussir, au terme d'une demi-douzaine d'années de tractation, à se regrouper dans le SISEB pour prendre en charge l'étang de Berre en 1989. Les municipalités ont organisé en septembre 1991 un referendum sur la pollution de l'étang auquel ont participé un pourcentage important de population. De plus, depuis 1989, une trentaine d'associations environnementalistes se sont créées dans l'arrondissement d'Istres, venant renforcer de vieilles associations. Certaines d'entre elles ont une politique de maillage essaimage et travaillent en réseau.

Donc, bien qu'il y ait enjeu environnemental, mais aussi à n'en point douter enjeu politique tout à fait central, bien que le découpage administratif crée une entité étang de Berre, bien que des associations prennent aussi en compte ce découpage, bien que les Verts reconnaissent l'étang comme une entité naturelle, il n'y a pas qu'un groupe local qui ne couvre qu'une fraction de cette zone et s'en va vers l'ouest...

Remis dans le contexte politique local et dans le contexte des Verts comme groupe, l'étang de Berre fait apparaître des configurations très différentes, voire opposées. Ce qui permet de poser la question si l'origine de ce chiasme n'est pas à rechercher dans le parti lui-même et ne tiendrait pas à l'indécidabilité de définir un leadership. Poser la question en terme de leadership, même pour un parti qui déclare vouloir faire de la «politique autrement» est certes rabattre les Verts à un parti classique. Mais nous nous y sentons autorisée dans la mesure où les Verts eux-mêmes ne cachent nullement l'existence en leur sein de problème de pouvoir et que d'autre part, les conflits qui secouent les Verts en région PACA sont du domaine public, la presse s'en étant très largement fait écho¹² et les Verts de démentant pas.

- Des multiples manières d'être verts.

Il faut dire qu'autour de l'étang de Berre, les Verts semblent occuper des positions fort disparates, tant par rapport à leur parti que par rapport aux situations politiques locales. En effet, 3 communes ont des élus verts. A Istres, les Verts ont été élus sur une liste verte dès le premier tour contre la municipalité socialiste, dans laquelle ils sont dans une opposition acharnée. Ici, il s'agit de l'entrée de «jeunes» dans un système socialiste de type deferriste. Le premier adjoint du maire d'Istres est secrétaire de la Fédération du PS des

12 - CRIE Hélène - «Les Verts en pleine salade de congrès» dans Libération, 16 novembre 1989 - COLINO Fabrice - APATHE Jean Michel - «Les écologistes du Var sont-ils d'extrême droite ?» Dans l'Autre Journal n°6, novembre 1990, p.16-29. NICK Christophe «Les écolos fachos tiennent-ils les Verts ?» Dans ACTUEL n°10, octobre 1991, p.8-26 - Dans POLITIS

Bouches-du-Rhône, conseiller régional et directeur du Syndicat d'Agglomération Nouvelle qui regroupe les villes d'Istres, Miramas et Fos. A Saint-Mitre aussi ce sont des «jeunes» qui sont entrés dans le Conseil Municipal en proposant alliance à la droite au second tour pour battre le vieux maire communiste. Cependant, rapidement, les élus écologistes sont entrés dans l'opposition au nouveau maire. A Vitrolles, il n'y eut pas de liste verte et le Vert qui siège au conseil municipal a été élu sur la liste du maire sortant, socialiste rocardien, qui a fait un vaste rassemblement du monde politique de gauche et du monde associatif. Il n'eut pas l'investiture verte lors des élections, contrairement aux autres élus écologistes, bien qu'il soit vraisemblablement un des plus anciens, sinon le plus ancien adhérent au parti de tous ceux-là. En effet, on trouve dès 1985, une association verte à Vitrolles. Dès son élection, il fut élu adjoint à l'environnement et fut créé une Maison de l'environnement qui entend regrouper toutes les associations de l'Étang de Berre. Mais il n'a pas de groupe local, ne pouvant regrouper une dizaine d'adhérents et il est directement rattaché au département. Cependant, il n'irait guère aux réunions et vraisemblablement nombre de Verts lui battent froid dans la mesure où il fit alliance objective avec un socialiste plutôt que d'aller seul au combat, qu'il pensait perdu d'avance. De plus, il ne semble pas jouir d'une légitimité due à une grande bataille. En effet, bien que la Maison de l'environnement de Vitrolles ait prétention de regrouper toutes les associations environnementalistes de l'étang de Berre, une affaire qui éclata sur leur propre terrain de remblaiement de marais fut en fait levée par une association organisée en réseau autour de l'étang de Berre, avec laquelle d'ailleurs la polémique est vive au sujet des politiques de protection de l'environnement.

Du point de vue de l'appartenance aux Verts, à Istres, l'adhésion est récente, consécutive à la lutte contre le stockage des matières radioactives, tout comme sont récentes les adhésions des Saint-Mitréens de la même mouvance. Mais les uns et les autres eurent l'investiture verte et les premiers ont manifestement acquis une légitimité par l'action de terrain. Les Verts d'Istres ont aussi manifesté une autre capacité, celle de prendre la direction et le contrôle d'association qu'ils n'avaient pas créée et à laquelle ils avaient adhééré, et ce contre les socialistes¹³. C'est dire qu'ils ont fait preuve de «métier» politique. Pour ce faire, ils ont reçu l'appui de responsable vert marseillais qu'ils sont allés chercher et avec lesquels ils entretiennent actuellement des relations de type familial, faisant ainsi émerger un embryon de notabilité qui conjugue l'élection au «modèle familial et au mode de légitimation fondé sur les pratiques associatives et l'appartenance aux appareils de parti»¹⁴. Mais sur la question présente de la pollution de l'étang de Berre, bien qu'ils aient essayé de rejouer le même type de politique en se présentant en

13 - NAZON, 1990.

14 - ABELES, 1990, p.108.

associations multiples pour tenter de prendre le leadership de la coordination, dirigée par des anciens des luttes environnementalistes des années 70 et d'autres grosses associations, drivées par des socialistes, ils n'ont pu, de par le jeu des statuts de la coordination, y prendre le pouvoir, tout en n'étant cependant pas évincés. Ce type de politique se retrouve dans ce que dit Claude Rossi lorsqu'il envisage d'ouvrir la commission de l'environnement à l'ensemble des partis politiques, entérinant par là la différence entre association et parti.

On voit donc déjà à ce bref panorama des positionnements des divers élus verts de l'étang de Berre que la complexité des situations et des types de légitimité peut peut-être poser la question de la non-constitution d'un territoire unique, alors qu'il se territorialise partiellement en terme de leadership. Pour autant, faut-il considérer ce chiasme comme un échec ? C'est sur ces terrains-là qu'ils ont réussi à mobiliser le plus de monde et à trouver un électoral. Plutôt faut-il poser l'hypothèse que les conflits internes sont signes de l'existence d'enjeux très forts, en quelque sorte qu'il n'y a conflit que parce qu'il y a capital à conquérir. On voit qu'ici, à l'est et à l'ouest, la «mobilisation des ressources collectives» qu'ils détiennent «pour se réaliser sur des marchés locaux»¹⁵, ont adoptés des stratégies différentielles qui chaque fois ont été gagnantes.

Cette configuration peut s'analyser en terme de concurrence entre des types de légitimités, celle de l'appartenance plus ou moins ancienne au parti, celle de la légitimité que confère une bataille victorieuse sur le terrain, celle que confère l'investiture ou non au moment de l'élection. A ces légitimités que l'on peut dire internes à la sphère verte, vient s'ajouter celle issue du suffrage universel qui fait les élus représentants du territoire.

L'on voit aussi au moment de la territorialisation du parti, une non-coïncidence entre d'une part la territorialisation due à l'élection et celle de la région morale dont procède ou tente de procéder le parti. Ce qui semble en jeu est l'ajustement entre communauté électorale et cité verte.

Ceci fait apparaître de multiples configurations : on peut être vert dans un groupe local, on peut être vert isolé rattaché directement au département, on peut avoir été élu avec l'investiture verte sans pour autant être adhérents, tout en ne se disant pas verts et en n'étant pas reconnu comme verts par d'autres Verts et inversement être élu sans l'investiture alors qu'on est adhérent.

15 - BRIQUET, SAWICKI, 1989, p.13- «L'appartenance à un parti politique et la possibilité de mobiliser les ressources collectives qu'il détient, une position de pouvoir dans l'appareil d'état, ne deviennent des ressources réelles qu'à partir du moment où elles sont, pour filer la métaphore économique, réalisées sur des marchés locaux.»

Cependant à cette complexité locale, à cette complexité des possibles éléments combinatoires des légitimités, il faut en introduire une autre : on peut être déclaré «vert» par une fraction des Verts alors qu'on n'est pas adhérent au parti.

Cela pose la question de la désignation et de la reconnaissance de la qualité de verts au sein des Verts eux-mêmes. En fonction de quoi peuvent être dit verts des non-adhérents au parti ? Cela suppose sans doute des caractéristiques qui transcendent, du moins pour une partie des «Verts», l'appartenance au parti.

En effet, le problème dans cette zone de l'étang de Berre ne s'arrête pas là. Il y a aussi quelqu'un qui pour ne pas être adhérent aux Verts, se définit comme plus vert que les Verts et est défini par certains militants comme devant être aux Verts. Il fut candidats aux élections en 1985 et 1986 quand les Verts n'avaient que peu de chance électorale. Cette candidature semble correspondre à une phase d'ouverture du parti aux personnalités extérieures, quand la motion de 1986 déclarait devoir aller «chercher du monde en dehors des militants verts et comme il est exclu de faire un mauvais score électoral, il faudra trouver des gens connus du public»¹⁶. Or «connu du public», il l'est par ses actions de longue date dans les Comités Feux et Forêts et dans les Comités d'Hygiène et de Sécurité où il était représentant de la CFDT. Il a acquis une légitimité d'expert des questions de la pollution industrielle, légitimité reconnue par les Verts, y compris au niveau national, puisqu'il conseilla Waechter lors des rencontres avec le secrétaire d'état aux risques majeurs en 1988, légitimité d'expert reconnu aussi localement puisqu'il siège au SPPI¹⁷, mandaté par le maire de sa commune et qu'il participe activement aux journées d'informations sur les risques liées aux établissements industriels de la circulaire SEVESO. Mais il n'est pas adhérent aux Verts, notamment échaudé par le rôle que voulut lui faire jouer le responsable vert lors de sa désignation comme candidat à des élections, où il prit sur lui de se désister en faveur des socialistes dont il avait reçu quelque assurance en matière de politique d'environnement, pour barrer la route au Front national. Désistement qui ne fut pas bien reçu chez certains Verts, tout comme n'avait pas été bien reçu par la mouvance CFDT dont il fait partie, lors d'élections antérieures, son maintien au second tour d'élection législatives qui firent passer la droite.

Mais le «troisième homme» de l'étang de Berre, n'est pas unique en son genre. Est aussi déclaré vert par certains Verts de notre réseau un élu écologiste tête de liste d'une liste écologiste aux municipales dans la périphérie marseillaise et qui peut être considéré comme un des pères fondateurs des

16 - MOTION AG 1986, cité dans BOUCHER, VILLABA, 1990

17 - Secrétariat Permanent Pour les Problèmes de la Pollution Industrielle.

Verts, puisqu'il représentait le MEP lors de la désignation du candidat écologiste aux présidentielles de 1981 et qu'il est l'un des fondateurs de la CEASE puis des Verts en région PACA. Actuellement, il n'est plus adhérent au parti, à la suite de querelles internes successives et assez dures avec d'autres leaders du mouvement dont l'objet fut notamment une bataille d'investiture. Pourtant lui aussi est désigné comme étant «plus vert que les Verts» par certains qui espèrent bien le voir revenir au sein du parti, tout comme ils espèrent bien voir adhérer un jour le premier, quand ils n'en sont pas à ignorer si oui ou non il y est.

L'un et l'autre, à partir de positionnements politiques initiaux en termes droite / gauche différents, ont comme caractéristiques d'avoir mené des actions antérieurement à leur adhésion aux Verts et d'avoir eu l'un et l'autre à être candidat écologiste dans des temps où la chance d'être élu étaient minces et où il s'agissait simplement d'utiliser ces moments pour faire avancer les idées, leur ancienneté dans le mouvement écologiste où ils firent des actions de terrain. De plus, on peut considérer qu'ils détiennent l'un et l'autre un caractère de la notabilité entendu comme «la capacité à mobiliser dans les affaires publiques une compétence particulière»¹⁸.

En effet, le premier s'est monté une compétence d'expert de la pollution industrielle. Il vient de quitter son travail salarié dans une usine de produits chimique pour tenter de vivre de son militantisme en organisant la collecte de bouteilles en plastiques et sensibilisant le milieu scolaire. Le second est fonctionnaire, spécialiste de droit administratif, et a pu voter en tant que représentant de l'administration contre certains projets touchant à l'environnement parce que le montage du dossier présentait des vices de forme.

Les caractéristiques paradoxales du militantisme vert.

Peut-être faut-il chercher alors dans les caractéristiques mêmes du militantisme vert l'explication de ces cas de figures qui, pour être en rupture de parti n'en sont pas moins déclarés comme «plus verts que Verts», dans la compétence d'expert qu'ils ont pu mettre au service de la cause environnementaliste.

En effet, l'expertise semble être au coeur même de l'éthique militante qui privilégie le montage des dossiers, activité qui suppose compétence technique, d'ordre scientifique et juridique. Le tandem juriste-ingénieur écologue peut être présenté comme un optimum de fonctionnement à la tête de l'appareil. Le député européen est ingénieur en écologie. Qu'ils soient ingénieurs, journalistes, fonctionnaires, cadres commerciaux, ils tentent de lier militantisme

et professionnalisme, et lorsqu'ils n'y parviennent pas, ils le déplorent, allant jusqu'à s'excuser d'avoir indirectement participé à l'industrialisation de la zone Fos Etang de Berre sur laquelle travaillait le bureau d'étude dont ils faisaient partie.

Il s'agit donc bien de «revenir sur les traditionnelles césures entre travail et non-travail, un peu à la manière des sensibilités militantes de l'après 68»¹⁹. Mais aussi de retrouver plus lointainement la caractéristique notabiliaire classique fondée sur la suppression de la disjonction entre otium et negotium.

Mais là n'est pas seule caractéristique notabiliaire du militantisme vert. Celui-ci d'emblée entend se placer comme médiateur²⁰, entre une question présentée comme concrète, de terrain et l'application de la Loi.

Par exemple, la réunion à laquelle nous avons assisté, organisait une journée d'information sur les risques majeurs liés à une implantation industrielle locale. Parce que d'une part, il y a eu émanations suspectes, donc une sensibilisation de la population, et que d'autre l'administration et la direction de l'usine n'avaient pas fait la journée d'information, qu'elles auraient due faire conformément à la loi. Et donc, ils organisent cette réunion publique et ce sont eux qui invitent élus et administration, lesquelles ne sont pas venus.

Cependant se posant comme médiateurs, ils ne visent pas, contrairement aux notables classiques à «obtenir des transgressions, à l'universalité de la règle», à «bloquer, à résister aux injonctions du centre, à filtrer l'action bureaucratique»²¹, mais bien plutôt à faire appliquer la loi dans toute sa rigueur. Cependant, si l'on conserve l'hypothèse de P. Grémion selon laquelle le pouvoir notabiliaire est lié à la structure même de l'état²², celle-ci ayant connu de sérieuses modifications avec la décentralisation, ce recours à la loi peut revêtir un sens similaire.

Une autre caractéristique de leur militantisme est de tenter d'avoir un accès direct à l'espace public. Pour ce faire, ils développent une stratégie pour atteindre les médias. A défaut dy parvenir, pour avoir réussi une mobilisation massive, ils peuvent avoir des actions de commandos qui jouent sur l'humour, faisant preuve de compétence communicative. Par exemple, ils s'en vont remettre solennellement le prix de la petite truelle à un élu bétonneur ou décerner le prix citron à un sous-préfet particulièrement peu coopérant.

19 - GAUDIN, 1988, p.147

20 - GAUDIN, 1988 : «Le notable apparaît historiquement comme l'homme de la médiation» p.89

21 - GREMION P., 1976, pp.252 et 254

22 - GREMION P., 1976, p. 261.

Mais pour se positionner ainsi d'emblée en position de médiateur, pour prétendre à l'accès direct à la scène publique, il faut bien qu'ils se réclament d'une légitimité et qu'ils en ait une que d'autres leur reconnaissent. Celle-ci est bâtie sur une double fondement : d'un coté le terrain, de l'autre la science, ce qui explique sans doute que la compétence d'expert revête à leurs yeux un prix tel qu'elle puisse être supérieure à l'adhésion.

L'on peut d'ailleurs remarquer que lorsque l'un d'eux veut en disqualifier un autre, il mettra en doute ses compétences professionnelles, le disant dépassé, plus au top niveau, et présentera ce jugement non comme étant le sien mais celui du segment de la communauté scientifique auquel peut se rattacher le stigmatisé. A l'inverse les thuriféraires porteront au pinacle ces mêmes compétences. Il est indéniable que l'un des jeux est de rentrer dans des batailles d'expert.

Cette importance conférée à la science, au savoir, explique aussi le recours à l'argument scientifique pour justifier un refus à me recevoir, comme la réunion en avait donné l'exemple. Là, si le refus était justifié par le présumé de non-scientificité de mon travail, un autre refus fut formulé en toute de toute puissance supposée du même savoir. En tout état de cause, c'était toujours de savoir qu'il était question. «Sur le principe même, je ne vois pas l'intérêt de répondre. L'utilisation qui peut être faite nous échappe. Notre travail est difficile. Quelqu'un voulait savoir comment se monte ne mobilisation, comment on aboutit à un résultat. On fait toute la lumière là-dessus et ceux qui ont le pouvoir peuvent s'en servir.» D'autres refus furent motivés par l'incrédulité lorsque je disais vouloir savoir pour savoir. Ces difficultés d'approches initiales sortaient en terme du couple pouvoir/savoir et faisait penser par analogie aux difficultés que rencontra Jeanne Favret-Saada²³ en allant enquêter sur la sorcellerie dans le bocage. «Lorsqu'on fait la lumière là-dessus, ceux qui ont le pouvoir peuvent s'en servir» évoque le retournement de la «force» de la sorcellerie. Mais l'analogie ne s'arrête pas là : on peut considérer qu'en politique comme en sorcellerie, pouvoir c'est savoir, dire c'est faire.

On peut penser qu'il y a d'une part diabolisation du pouvoir et de l'autre renforcement de la puissance du savoir. Un des axes de l'éthique verte est d'empêcher que le «personnel politique pense et agisse en fonction de ses propres catégories»²⁴. La «science» peut être un univers de pensée de substitution au référent politique honnis.

En effet, le pouvoir quelqu'il soit est suspect, qu'il s'agisse de celui détenu par les «autres» ou de celui qui peut émerger dans le «nous».

23 - FAVRET-SAADA J. , 1978.

24 - GAXIE D. Les professionnels de la politique, Paris, PUF, 1973 p.37 cité par BOUCHER Y., VILLALBA B., 1990, p.41

On peut penser que si les Verts se présentent comme des militants de terrain soucieux de faire appliquer la loi, c'est par méfiance à l'égard des représentations traditionnelles du local et des représentations locales du central, susceptibles de compromission. Sans doute cette ligne de force est-elle à l'origine du caractère très procédurier du travail des Verts qui font procès sur procès et aussi de positionnement assez systématique d'opposants qu'ils peuvent avoir dans certains conseils municipaux, soit qu'eux-mêmes connaissent fort bien la loi et veillent l'appliquer dans le fond et la forme, soit qu'ils ignorent encore bien des choses des fonctionnements administratifs de la gestion communale et, pour ne pas se compromettre, s'opposent systématiquement aux élus majoritaires, les suspectant a priori.

Mais ils sont tout aussi vigilants à l'égard de toute émergence de personnalisation de pouvoir à l'intérieur du parti lui-même. «On a le sentiment que les Verts n'aiment pas le pouvoir pour eux-mêmes, mais acceptent encore plus mal que d'autres le prennent»²⁵.

Cette méfiance se lit dans les accusations portées contre certains élus, accusés de ne pas suivre les lignes de politique nationale du parti, de ne pas rendre compte des contacts externes qu'ils peuvent avoir. Ils opposent d'ailleurs le temps perdu à tenir des permanences qui ne «servent qu'à se faire une clientèle» et le travail solitaire en chambre sur les dossiers. Ils semblent donc qu'ils redoutent particulièrement les situations de face à face, celles précisément où s'opèrent les relations notabiliaires.

C'est en terme de pouvoir personnel que peuvent être narrés les conflits qui ont pu avoir lieu avec le leader contesté. Ils expliquent leur démêlés comme consécutifs au fait par exemple où à l'occasion d'une émission télé, en fonction de ce que eux-même venaient de déclarer, la caméra se dirigea sur eux plutôt que sur la tête de liste. Tout aussi bien, ils dénoncent le fait que le leader puisse se mettre en avant, confisquant en quelque sorte à son seul profit l'ensemble du travail d'un collectif, auquel il manque de rendre hommage.

Cette méfiance à l'égard du pouvoir va jusqu'à mettre des garde-fous contre soi-même. C'est ainsi qu'un des pères fondateurs, élu écologistes, a donné à ses colistiers un lettre de démission à charge pour eux de la remettre si, au terme d'une décision majoritaire, ils estimaient qu'ils ne suit pas la ligne fixée pendant la campagne électorale et dans la profession de foi. De même, on évoque avec nostalgie le temps où la tête de liste était fictive, dévolue à Dominique Cortiou à Marseille, Dominique parce que ce n'est ni homme ni femme, Cortiou étant le nom de la calanque où sort le grand collecteur de la ville.

25 - LE GUIERRIEC, 1991, p.21-22.

C'est dire qu'ils refusent les caractéristiques notabliaires que peuvent être l'indépendance à l'égard du parti, la personnalisation du pouvoir. Ils lient très fortement ce risque à l'élection qui les fait entrer dans une autre communauté, celle des élus qui confère une marge de manoeuvre nettement supérieure à celle du militant : le préfet est directement accessible à un député, pas à un militant.

Il semble donc que l'éthique militante verte soit fondée sur une succession de paradoxe : un positionnement de médiation entre le local et la Loi, par delà les représentations habituelles du local, positionnement qui d'emblée peut se lire comme notabliaire, et ce au nom de la science. Cependant du fait notabliaires, ils refusent le clientélisme et le pouvoir personnel, ce qui ne les empêche nullement de prétendre accéder à la scène publique directement, sans nécessairement être portés par les masses. Ils se présentent aux élections et ont des élus, mais ils ne conçoivent pas le territoire comme un fief électoral, mais bien plutôt comme un terrain d'actions militantes.

Mais de ces paradoxes, les Verts ont pleine conscience. Quand ils posent eux-mêmes en terme d'alternative militante travailler sur des dossiers et faire des permanences qui ne servent qu'à se faire une clientèle, atteindre directement les médias et faire des manifestations, ils refusent d'un cote le phénomène notabliaire, mais constatent d'autre part qu'ils ne sont pas un parti de masse. Et les choix qui sont alors opérés le sont en terme d'efficacité, compte tenu de leur situation. Quand ils s'interrogent sur la formation à donner aux nouveaux adhérents, sur les moyens de recruter des ouvriers ou des jeunes, ils posent eux-mêmes des questions sur le type de leur militantisme qui, en l'état, n'est sans doute pas accessible à tout un chacun. Quand ils commencent par exclure du bureau les élus pour ne pas renforcer la personnalisation du pouvoir due à l'élection par une place prééminente au sein l'appareil, mais qu'ils finissent par les réintégrer pour ne pas les laisser isolés, ils prennent aussi la mesure de la transformation qui risque de s'opérer en leur sein.

En fait, ce qui nous a été donné d'observer est un moment de la constitution d'un parti, qui est le passage d'un groupuscule de militants homogènes à un vrai parti politique, que Grémion définit par la dualité structurelle entre notables et militants²⁶. La question reste ouverte de savoir si un parti politique qui rencontre un succès électoral certain peut passer outre cette dualité. Alors, seront-ils «tous notables», mais dans ce cas, la chance est faible de devenir un parti de masse, ce qui ne signifie pas, compétences

26 - GREMION, 1976 - «L'opposition entre le notable et le militant est une opposition de rôle qui traverse les familles politiques. La dualité notable militant est une dualité structurelle. Les partis se caractérisent par l'équilibre réalisé entre notables et militants. Pour se développer, tout parti quel qu'il soit a besoin de notable. Les partis de militants homogènes sont condamnés à l'extrémisme, à l'excommunication et au sectarisme. Ils forment des ligues ou des groupuscules, ils deviennent rarement des partis de masses.» p.251.

diverses et biotope électoral aidant, qu'ils ne puissent avoir de nombreux élus. Entreront-ils dans le moule classique des partis politiques, en acceptant la dualité notable / militant. Mais dans ce cas, en quoi feront-ils de «la politique autrement» ?

BIBLIOGRAPHIE

- ABELES Marc - *Anthropologie de l'état*. Paris, Armand Colin, 1990, 183p.
- BOUCHER Yannick - VILLALBA Bruno - Le militant, la compétence et l'éthique. Les conditions de l'investiture chez les Verts. Dans *Politix*, n°9 - 1990-1, pp37-43.
- BOY Daniel - Comment on devient un parti. Dans : *Politix* n°9, 1990-1, p.15-17
- BOY Daniel - SAINTENY Guillaume - *Les Verts*, Paris, PUF, 1991, Coll Que-Sais-je ?
- BRIQUET Jean-Louis - SAWICKI Frédéric - L'analyse localisé du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? Dans *Politix*, n°7-8, octobre-décembre 1989, pp 6-16.
- CORCUFF Philippe - LAFAYE Claudette - Du fonctionnalisme au constructivisme : une relecture critique du pouvoir périphérique. Dans *Politix*, n°7-8, octobre-décembre 1989, pp 35-45.
- FAVRET-SAADA Jeanne - *Les mots, la mort, les sorts. la sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard, 1978, 332p.
- GAUDIN Jean-Pierre - *Technopolis*. Crises urbaines et innovations municipales. Paris, PUF, 1988, 168p.
- GREMION Pierre - *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*. Paris, Seuil, 1976, 477p.
- LE GUIERRIEC Patrick - Genèse d'un parti : les Verts. Brest, 1991, 28p. dactyl. (Séminaire).
- NAZON Marie Pierre - L'affaire de la COGEMA : Verts et Ecologistes dans les Bouches-du-Rhône, 1990, 33p. dactyl. (SRETTIE - Séminaire).
- PARK Robert Erza - La Ville (p.126) Dans *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Dir : GRAFMEYER Yves - JOSEPH Isaac - Paris, Champ Urbain, 1979, 335p.
- PAILLARD Bernard - *La damnation de Fos*. Paris, Ed du Seuil, 1981.
- PERALDI Michel - L'étang de Berre. Interprétation d'un paysage métropolitain, Dans *Ethnologie Française*, XIX, 1989-3, pp 273-290.
- TARRIUS Alain, MARIOTEL Geneviève, PERALDI Michel - *L'aménagement à contre-temps*, Paris, l'Harmattan, 198.